



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

POLITIQUES RATIONNELLES ET BONNES PRATIQUES
EN MATIÈRE D'ÉDUCATION AU VIH ET À LA SANTÉ

BROCHURE

8

Réponses du secteur de l'éducation au harcèlement homophobe



POLITIQUES RATIONNELLES ET BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE
D'ÉDUCATION AU VIH ET À LA SANTÉ

Brochure 8

**RÉPONSES DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION
AU HARCÈLEMENT HOMOPHOB**

Publié en 2013
par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation,
la science et la culture,
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2013
Tous droits réservés

ISBN 978-92-3-001133-8

Titre original : *Good Policy and Practice in HIV and Health Education – Booklet 8: Education Sector Responses to Homophobic Bullying.*

Publié en 2012 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Photographies de couverture :

En haut, de gauche à droite :

- © 2005 Gay and Lesbian Memory in Action (GALA)/J. Bloch
- © 2006 Gay and Lesbian Memory in Action (GALA)/H. McDonald
- © 2005 Gay and Lesbian Memory in Action (GALA)/J. Bloch
- © 2005 Gay and Lesbian Memory in Action (GALA)/Z. Muholi

En bas, de gauche à droite :

- © 2011 BeLonG To Youth Services, Irlande
- © P. Pothipun
- © 2005 Gay and Lesbian Memory in Action (GALA)/J. Bloch
- © UNESCO/K. Benjamineepairoj

Composition et impression dans les ateliers de l'UNESCO
Imprimé en France

Site Web : www.unesco.org/aids
Courriel : aids@unesco.org

TABLE DES MATIÈRES

Acronymes.....	4
Remerciements	5
Définitions	6
Avant-propos.....	7
1. INTRODUCTION	11
2. CONTEXTE ET ARGUMENTAIRE	13
2.1 Le harcèlement à l'école	13
2.2 Le harcèlement homophobe	16
2.3 Pourquoi le secteur de l'éducation doit combattre le harcèlement homophobe	23
3. PASSER À L'ACTION : POSSIBILITÉS D'INTERVENTION ET DE PRÉVENTION	25
4. POLITIQUES RATIONNELLES ET BONNES PRATIQUES	30
4.1 Les politiques.....	30
4.2 Le programme d'enseignement et son application	39
4.3 Soutien apporté à l'ensemble des élèves	45
4.4 Partenariats et coalitions	48
5. CONCLUSIONS.....	53
Références	54

ACRONYMES

EPT	Éducation pour tous
GALA	Gay and Lesbian Memory in Action
GALE	Alliance mondiale pour l'éducation LGBT
GLEN	Gay + Lesbian Equality Network
GLSEN	Gay, Lesbian and Straight Education Network
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
IDAHO	Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
IGLHRC	Commission internationale de droits de l'homme pour les gays et lesbiennes
IGLYO	International Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, Queer Youth and Student Organization
ILGA	International Lesbian and Gay Association
IST	Infection sexuellement transmissible
LGBTI	Lesbien, gay, bisexuel, transgenre, intersexué
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

REMERCIEMENTS

Le présent ouvrage a été produit par la Section de l'éducation concernant le VIH et la santé de l'UNESCO et rédigé par Kathy Attawell, consultante. Il a été initié par Mark Richmond, Directeur de la Division de l'éducation pour la paix et le développement durable, avant son départ en retraite, et achevé par l'actuelle Directrice de la Division de l'éducation pour la paix et le développement durable, également coordinatrice générale de l'UNESCO pour le VIH et SIDA, Soo Hyang Choi.

Cette publication n'aurait pas été possible sans la coopération et l'assistance de tous ceux qui ont communiqué des expériences et des études de cas destinées à y être intégrées. L'UNESCO tient à remercier particulièrement les personnes et les organisations qui ont participé, en décembre 2011, à la consultation internationale sur le harcèlement homophobe dans les établissements d'enseignement et qui ont fourni une grande part des éléments qui ont constitué les sources à cet ouvrage. Nous souhaitons également remercier M. Peter Gordon, qui a préparé le document de référence destiné à la consultation internationale.

Parmi les membres du personnel de l'UNESCO qui ont coordonné l'élaboration de cette publication, formulé suggestions et commentaires et relu les différents projets du texte, nous voulons citer Christopher Castle, Dhianaraj Chetty, Christophe Cornu, Adam Kegley, Audrey Kettaneh, Frederica O'Meara, Scott Pulizzi et Justine Sass.

Nos remerciements vont aussi aux personnes suivantes, qui ont également relu ce texte : Michael Barron (BeLonG To), Shari Kessel Schneider (Education Development Center, Inc), et Carla Sutherland (Arcus Foundation).

DÉFINITIONS

On utilisera dans ce document les définitions suivantes, conformes dans toute la mesure possible à celles qui sont utilisées par les Nations Unies.

Bisexuel(le) Une personne bisexuelle se définit comme une personne attirée à la fois par les hommes et par les femmes. Certains hommes et certaines femmes ont adopté ce terme pour décrire leur *identité*.

Gay Le terme « gay » peut se référer à une attraction sexuelle pour le même sexe, aux rapports sexuels avec des personnes de même sexe et, de manière générale, à une identité culturelle homosexuelle. Cependant, il désigne souvent les hommes éprouvant une attraction sexuelle pour d'autres hommes et capables d'avoir des relations intimes principalement avec des hommes.

Genre et sexe Le terme de « sexe » désigne des différences biologiquement déterminées, tandis que « genre » renvoie aux rôles, comportements, activités et attributs socialement construits qu'une société donnée considère appropriés pour les hommes et les femmes.

Homophobie Peur, rejet ou aversion, souvent sous la forme d'attitudes stigmatisantes ou de comportements discriminatoires, envers les homosexuels et/ou l'homosexualité.

Homosexuel(le)/homosexualité Homosexuel(le) désigne une personne sexuellement attirée par les personnes du même sexe.

Identité de genre Désigne l'expérience intime et personnelle de son genre profondément vécue par chacun, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance, y compris la conscience personnelle du corps (qui peut impliquer, si consentie librement, une modification de l'apparence ou des fonctions corporelles par des moyens médicaux, chirurgicaux ou autres) et d'autres expressions du genre, y compris l'habillement, le discours et les manières de se conduire¹.

Identité de genre atypique Lorsque l'expérience intime et personnelle qu'a une personne de son genre, y compris la perception personnelle de son corps (cf. identité de genre), ne correspond pas au genre qui lui a été assigné à la naissance, on peut désigner cette personne comme ayant une identité de genre atypique.

Intersexe Personne née avec des caractères sexuels primaires et secondaires masculins et féminins.

Lesbienne Les lesbiennes éprouvent une attirance sexuelle pour les femmes et sont capables d'avoir des relations intimes principalement avec des femmes.

Orientation sexuelle Capacité de chacun de ressentir une profonde attirance émotionnelle, affective et sexuelle envers des individus du sexe opposé, de même sexe ou de plus d'un sexe, et d'entretenir des relations intimes et sexuelles avec ces individus². Par exemple, les hommes gays éprouvent une attirance sexuelle pour les autres hommes et sont capables d'entretenir des relations intimes principalement avec des hommes. Les lesbiennes éprouvent une attirance sexuelle pour d'autres femmes et sont capables d'entretenir des relations intimes principalement avec des femmes. Les personnes bisexuelles sont attirées à la fois vers les hommes et vers les femmes.

Transgenre Désigne une personne dont l'identité de genre diffère de son sexe à la naissance. Les personnes transgenres peuvent effectuer une transition du genre masculin vers le genre féminin (apparence féminine) ou du genre féminin au genre masculin (apparence masculine). Les personnes transgenres peuvent être hétérosexuel(le)s, homosexuel(le)s ou bisexuel(le)s.

Transphobie La transphobie est la peur, le rejet ou l'aversion, souvent sous la forme d'attitudes stigmatisantes ou de comportements discriminatoires, des personnes transgenres, y compris des transsexuels et des travestis.

Transsexuel(le) Une personne transsexuelle est une personne transgenre qui suit ou a suivi un traitement (notamment chirurgical ou hormonal) destiné à faire en sorte que son corps corresponde au genre qu'elle préfère.

Travesti(e) Un(e) travesti(e) est une personne qui porte régulièrement, mais pas en permanence, des vêtements généralement associés au genre opposé à celui de sa naissance.

¹ Conseil de l'Europe (2011), *La discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre en Europe*, 2^e éd., Strasbourg, Conseil de l'Europe.

² Commission internationale de juristes (2007), *Principes de Jogjakarta - Principes sur l'application de la législation internationale des droits humains en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre*. http://www.yogyakartaprinclples.org/princlples_fr.pdf

AVANT-PROPOS

Le harcèlement homophobe est un problème mondial. Violation des droits des apprenants et des enseignants, il obère notre capacité collective à parvenir à une Éducation pour tous de qualité. Jusqu'à présent, toutefois, la recherche de remèdes à ses causes et à ses effets a fait l'objet de peu d'attention. Cela tient en partie aux sensibilités spécifiques qui s'expriment dans différents contextes et au fait que le problème soit mal reconnu et mal compris. Le présent volume des Politiques rationnelles et bonnes pratiques permet aux enseignants, aux administrateurs, aux responsables de la conception des politiques et aux autres parties prenantes de l'éducation d'élaborer des actions concrètes pour rendre l'éducation sûre pour tous.

Tout en reconnaissant que la portée du système éducatif dépasse le seuil de la salle de classe traditionnelle pour atteindre les foyers, les communautés, les centres religieux et les autres contextes d'apprentissage, cet ouvrage est centré sur les pratiques éducatives dans les environnements d'apprentissage formels. Il a pour public principal les responsables de la formulation des politiques, les planificateurs et les professionnels du secteur de l'éducation. J'espère cependant qu'il pourra également se révéler pertinent pour les autres institutions des Nations Unies, les partenaires du développement et les organisations de la société civile, en inspirant des approches novatrices du traitement et de la prévention du harcèlement homophobe dans divers contextes d'apprentissage.

Le présent document s'inscrit dans une collection éditée par l'UNESCO sur le thème des politiques rationnelles et des bonnes pratiques, qui rencontre un grand succès. Il inaugure une série de contributions consacrées à la promotion de la santé en milieu scolaire qui seront produites par l'UNESCO pour compléter notre travail sur l'éducation relative au VIH et à la sexualité. Nous accueillerons avec plaisir les réactions des utilisateurs de cet ouvrage et encourageons ces derniers à contribuer au développement de cette collection en nous faisant part de leurs apports et de leur expérience.

En tant que spécialistes de l'éducation, nous avons le devoir d'assurer à tous les apprenants un environnement sûr. Nous vous invitons à utiliser cette publication, à la communiquer à vos collègues et à vos partenaires, et à partager votre expérience personnelle. Rendons dès maintenant l'apprentissage plus sûr en mettant fin au harcèlement homophobe.



Qian Tang,
Sous-Directeur général pour l'éducation

Brochure 8

**RÉPONSES DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION
AU HARCÈLEMENT HOMOPHOBE**



1. INTRODUCTION

La présente publication s'inscrit dans la collection des Politiques rationnelles et bonnes pratiques, qui traite des principaux thèmes de l'action de l'UNESCO dans le secteur de l'éducation, notamment du VIH & SIDA et de la nécessité d'environnements éducatifs sûrs et sains pour tous les apprenants. Ce huitième opus de la série, consacré au harcèlement homophobe dans les établissements d'enseignement, s'appuie sur les travaux de l'UNESCO dans le domaine du genre, de la discrimination et de la violence à l'école.

Le harcèlement homophobe³ est une forme de harcèlement spécifiquement liée au genre et fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité sexuelle, réelle ou perçue. Le présent document explique pourquoi le harcèlement homophobe est un problème important pour le secteur de l'éducation et décrit ce que ce secteur fait et peut faire pour y remédier. Lutter contre le harcèlement homophobe peut être difficile, en particulier dans des contextes où l'homosexualité est une question sensible ou est illégale, et certains pays ont été en mesure de progresser plus que d'autres. Cependant, de nombreux pays disposent déjà de politiques et d'actions visant à empêcher et à combattre le harcèlement dans les environnements éducatifs, qui peuvent fournir un cadre dans lequel incorporer les actions de lutte contre le harcèlement homophobe. Il existe aussi de bonnes pratiques qui peuvent être appliquées universellement, quel que soit le contexte national.

³ Par souci de simplicité, le terme de « harcèlement homophobe » est utilisé en un sens inclusif tout au long du présent document pour désigner sous une forme brève le harcèlement fondé sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. On emploiera également dans cette acception inclusive l'expression « brimades homophobes ». Tandis que le harcèlement homophobe et transphobe présentent plusieurs caractéristiques communes, les jeunes transgenres sont également confrontés, dans les établissements d'enseignement, à des problèmes particuliers exigeant des stratégies spécifiques, dont on trouvera ici des exemples.

L'éducation aide les jeunes à acquérir des savoirs et des compétences et élargit les possibilités qui leur seront offertes dans la vie. La fréquentation de l'école ou de l'université n'est pas seulement une question d'apprentissage. Elle est également importante pour le développement social et psychologique des jeunes et devrait leur assurer un environnement sûr et structuré, un soutien affectif et l'occasion d'interagir avec leurs pairs. Le droit à l'éducation est reconnu depuis la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et figure dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et la Convention de l'UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement. Le droit à l'éducation sans discrimination sur la base de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre est défini parmi les Principes de Jogjakarta⁴.

Chaque jour, cependant, des apprenants du monde entier se voient dénier le droit élémentaire à l'éducation du fait du harcèlement dont ils font l'objet à l'école. Pour nombre de parents et d'éducateurs, le harcèlement à l'école est « normal » mais, en 2006, le Rapport mondial des Nations Unies sur la violence à l'égard des enfants⁵ a montré que le harcèlement était un grave problème éducatif. Le rapport souligne que la violence et le harcèlement sexuels et sexistes étaient dirigés contre les filles par leurs enseignants et leurs camarades de sexe masculin, ainsi

⁴ Les Principes de Jogjakarta de 2006 affirment l'obligation primordiale qui incombe aux États de protéger les droits de l'homme et de s'employer à définir des normes très diverses en matière de droits de l'homme et à les appliquer aux questions d'orientation sexuelle et d'identité de genre. Cf. Commission internationale de juristes (2007), *Principes de Jogjakarta - Principes sur l'application de la législation internationale des droits humains en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre*. http://www.yogyakartaprinclples.org/principles_fr.pdf

⁵ Pinheiro, PS, (2006), *World report on violence against children*. Genève : United Nations Secretary-General's Study on Violence Against Children. <http://www.unicef.org/violencestudy/reports.html>

que contre les jeunes lesbiennes, gays, bisexuel(le)s et transgenres (LGBT). Des travaux de recherche ont montré que le harcèlement sexuel et sexiste affectait de nombreux apprenants perçus comme ne se conformant pas aux normes sexuelles et de genre dominantes, y compris les lesbiennes, les gays, les bisexuels, les transgenres et les intersexuels. Ce type particulier de harcèlement, désigné comme harcèlement homophobe, a de graves répercussions sur l'éducation. Il viole le droit à l'éducation et compromet les résultats éducatifs. Le harcèlement homophobe se produit dans tous les pays, quelles qu'en soient les croyances et les cultures. Tout comme celle qui se fonde sur la race, le sexe, la couleur, le handicap ou la religion, la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et sur l'identité de genre, réelle ou perçue, est inacceptable. Tous les apprenants ont un droit égal à une éducation de qualité dans un environnement scolaire sûr.

Le présent document reflète le fait que le harcèlement homophobe dans les établissements d'enseignement est de plus en plus largement reconnu comme un problème mondial, qui affecte tous les apprenants. Il s'appuie sur les éléments et les expériences présentés lors de la première consultation internationale menée par les Nations Unies sur le harcèlement homophobe dans les établissements d'enseignement, organisée par l'UNESCO au Brésil en décembre 2011. Cette consultation a réuni des représentants de ministères de l'éducation, d'institutions des Nations Unies, d'ONG et de chercheurs issus de plus de 25 pays du monde⁶. Les participants ont publié une déclaration commune appelant les gouvernements à assurer un accès universel à une éducation de haute qualité en éliminant la prévalence inacceptable et dévastatrice du harcèlement homophobe dans les établissements d'enseignement du monde entier⁷.

Cette démarche a été renforcée par une déclaration du Secrétaire général des Nations Unies sur la nécessité de mettre fin à la violence et à la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, en réponse à un rapport⁸ élaboré par la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme^{9,10}. Le Secrétaire général a décrit le harcèlement homophobe comme « *un outrage moral, une violation grave des droits de l'homme* » et a instamment invité les pays à « *prendre les mesures nécessaires pour protéger les personnes – toutes les personnes – des violences*

et des discriminations, notamment celles qui se fondent sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre »^{11,12}.

Le présent document vise à encourager une action concertée en mettant en lumière l'ampleur et les conséquences du harcèlement homophobe et en faisant connaître les approches rationnelles de l'élaboration des et de la programmation. Des actions sont nécessaires aux niveaux primaire, secondaire et supérieur du système éducatif et l'on trouvera ici des exemples relatifs à ces trois niveaux. Une action dans les établissements d'enseignement supérieur peut être le meilleur point de départ dans des pays où l'orientation sexuelle et l'identité de genre sont des questions sensibles. Dans des contextes moins difficiles, travailler dans les écoles primaires et secondaires peut se révéler plus faisable et la plupart des initiatives se sont concentrées à ces niveaux du système éducatif. Il est cependant tout aussi important de combattre le harcèlement homophobe dans les établissements de l'enseignement supérieur, où les étudiants sont aussi menacés. Le présent ouvrage met l'accent sur la prévention, car un environnement d'apprentissage sûr est essentiel pour les résultats éducatifs.

Destiné principalement aux responsables de l'élaboration des politiques, aux planificateurs et aux professionnels du secteur de l'éducation, ce document présentera aussi, nous l'espérons, de l'intérêt et de la valeur pour les donateurs et les institutions des Nations Unies, les organisations de la société civile, les chercheurs et les autres acteurs travaillant sur les questions relatives à l'éducation, à la sexualité, au genre et aux jeunes. La suite du texte s'organise comme suit :

- La section 2 expose les éléments justifiant que le secteur de l'éducation s'attaque au harcèlement homophobe et propose un aperçu de la nature, de l'ampleur et des conséquences de ce dernier dans les établissements d'enseignement.
- La section 3 offre un guide pratique des actions qu'il est possible de prendre et que les pays peuvent adapter en fonction de ce qui est faisable dans leur contexte spécifique.
- La section 4 présente des stratégies visant à prévenir et à combattre le harcèlement homophobe dans les établissements d'enseignement, mettant en lumière des exemples de politiques rationnelles et de bonnes pratiques, ainsi que des résultats de travaux de recherche, des actions novatrices et des leçons tirées de l'expérience¹³.
- La section 5 propose quelques éléments de conclusion.

6 La liste complète des organisations représentées à cette consultation peut être consultée à l'adresse suivante : <http://www.unesco.org/new/en/hiv-and-aids/our-priorities-in-hiv/gender-equality/anti-bullying/anti-bullying-participants/>

7 UNESCO (2011), <http://www.unesco.org/new/fr/hiv-and-aids/our-priorities-in-hiv/gender-equality/anti-bullying/>

8 Le Conseil des droits de l'homme « gravement préoccupé par les actes de violence et de discrimination, dans toutes les régions du monde, commis contre des personnes en raison de leur orientation sexuelle et de leur identité de genre », a demandé à la Haut-Commissaire de faire réaliser cette étude. Assemblée générale des Nations Unies (2011), Conseil des droits de l'homme, Dix-septième session, point 8 de l'ordre du jour : *Suivi et application de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne* : <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/LTD/G11/141/95/PDF/G1114195.pdf?OpenElement>

9 HCDH (2011), *Lois et pratiques discriminatoires et actes de violence dont sont victimes des personnes en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre*, http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/19session/a.hrc.19.41_french.pdf

10 La Haut-Commissaire aux droits de l'homme a insisté sur le fait que l'homophobie devait être considérée comme équivalente au sexisme, au racisme ou à l'homophobie.

11 Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, 8 décembre 2011. <http://www.un.org/sg/statements/?nid=5747>

12 Parmi les autres messages pertinents, il faut encore citer le message vidéo du Secrétaire général au Conseil des droits de l'homme sur la violence et la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre (mars 2012), <http://www.un.org/sg/statements/index.asp?nid=5900> et l'allocution d'ouverture du Secrétaire général des Nations Unies au Sommet de l'Union africaine (janvier 2012) <http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=41073>

13 On trouvera des ressources sur le site Web du service d'échange d'information sur le VIH, le SIDA et l'éducation de l'UNESCO : http://hivaidsclearinghouse.unesco.org/search/format_liste.php?Chp11=Homophobic%20bullying%20in%20educational%20institutions&lang=fr



2. CONTEXTE ET ARGUMENTAIRE

2.1 Le harcèlement à l'école

Le harcèlement dans les établissements d'enseignement est un grave problème. Il a une incidence négative sur la santé et le bien-être des élèves et crée de l'insécurité dans les environnements éducatifs (voir encadré 1). Le harcèlement veut faire mal ou faire peur ; il est systématique et répété dans la durée, et suppose un déséquilibre de pouvoir. Bien que le harcèlement puisse parfois comporter de la violence physique, il y a une différence entre la violence qui doit être traitée comme un délit et celle qui doit être traitée par les autorités éducatives. Ainsi, une agression avec un couteau relève de la police, tandis que des violences consistant par exemple à bousculer, à donner des coups de pieds ou à se battre relèvent des autorités éducatives.

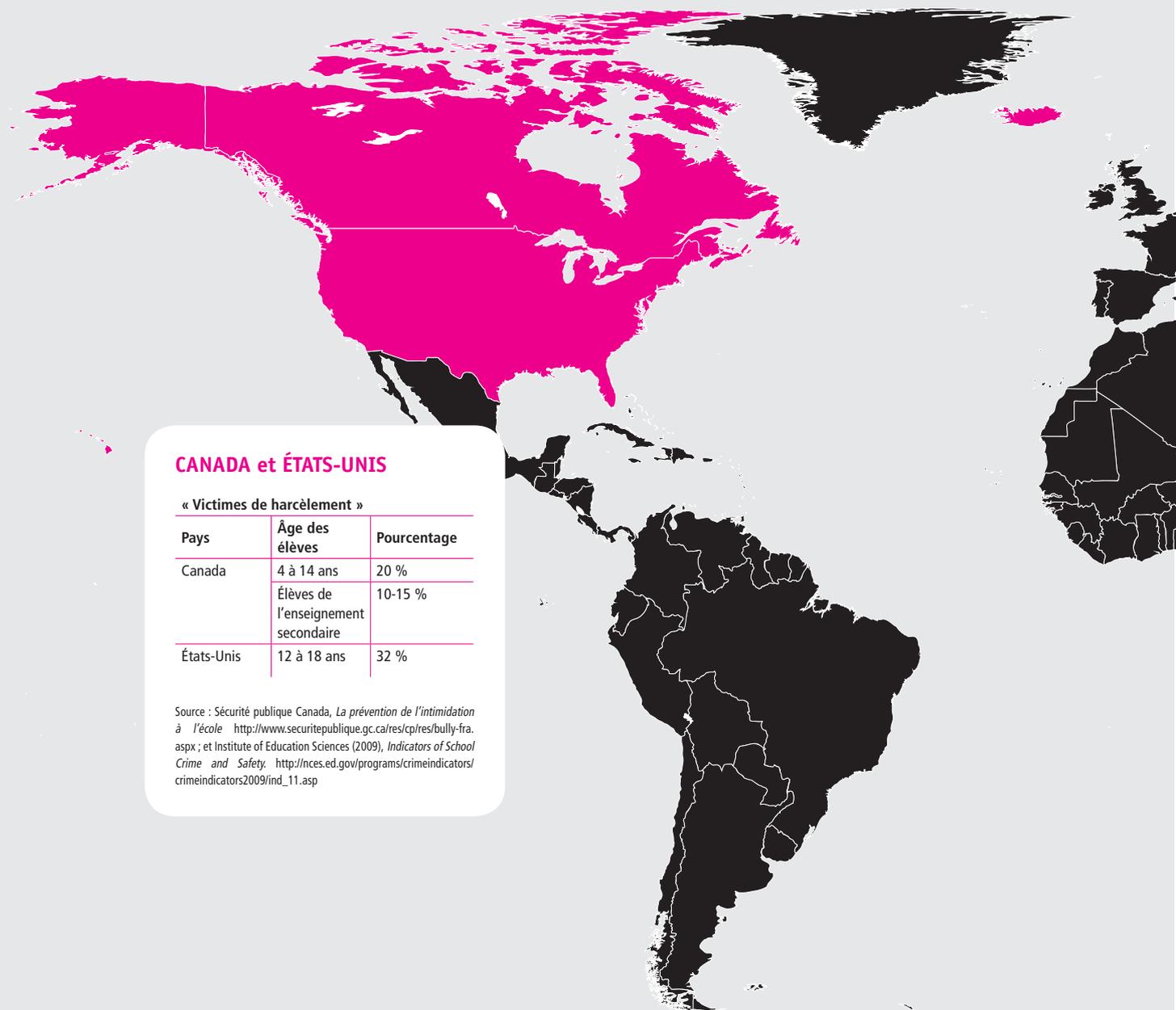
Le harcèlement est courant dans toutes les parties du monde (voir figure 1, page suivante). Malgré des variations, dans les travaux de recherche, quant à la définition du harcèlement, les études montrent constamment qu'une bonne part des jeunes sont concernés en tant que victimes, auteurs, ou les deux.

Encadré 1 : Qu'est-ce que le harcèlement ?

Les brimades, ou harcèlement, peuvent comporter des moqueries, des railleries, l'utilisation de surnoms blessants, la manipulation psychologique, la violence physique ou l'exclusion sociale. L'auteur agit seul ou au sein d'un groupe de pairs. Le harcèlement peut être direct – par exemple lorsqu'un enfant demande à un autre de lui donner de l'argent ou des objets qui lui appartiennent – ou indirect, par exemple lorsqu'un groupe d'élèves répand des rumeurs à propos d'un autre groupe. Le « harcèlement en ligne » est un harcèlement qui utilise le courrier électronique, les téléphones portables, les textos ou les sites Web diffamatoires. Les enfants handicapés, exprimant une préférence sexuelle non majoritaire ou issus d'un groupe ethnique ou culturel minoritaire ou d'un milieu socioéconomique particulier sont plus exposés au harcèlement. Que ce soit pour l'auteur ou pour l'élève qui en est victime, le harcèlement est cause de difficultés relationnelles et de mauvais résultats scolaires. Les élèves victimes de harcèlement sont plus souvent que leurs pairs sujets à la dépression, à la solitude ou à l'anxiété et ils ont une mauvaise image d'eux-mêmes. L'agressivité des auteurs de harcèlement est souvent motivée par les frustrations, l'humiliation, la colère ou le ridicule social.

Source : UNESCO (2011), *En finir avec la violence à l'école : Guide à l'usage des enseignants*. <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001841/184162f.pdf>

Figure 1 : Le harcèlement à l'école – Un problème mondial

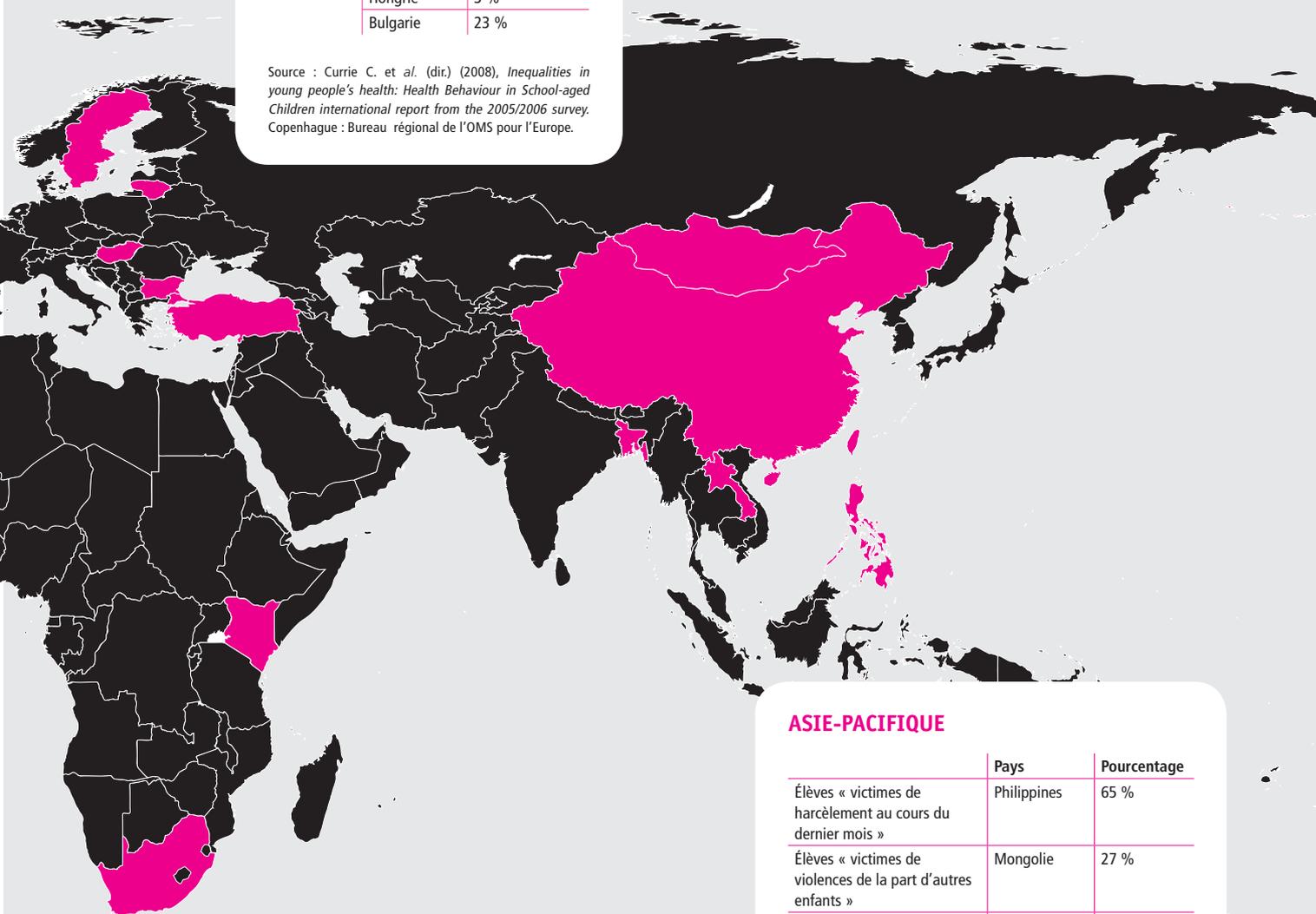


EUROPE

« Récemment victimes de harcèlement »

Âge des élèves	Pays	Pourcentage
11 ans	Suède	4 %
	Turquie	33 %
13 ans	Suède	4 %
	Lituanie	29 %
15 ans	Islande	3 %
	Hongrie	3 %
	Bulgarie	23 %

Source : Currie C. et al. (dir.) (2008), *Inequalities in young people's health: Health Behaviour in School-aged Children international report from the 2005/2006 survey*. Copenhague : Bureau régional de l'OMS pour l'Europe.



AFRIQUE

« Différents types de harcèlement »

Pays	Pourcentage
Kenya : Écoles publiques de Nairobi	63-82 %
« Ont subi du harcèlement une ou deux fois au cours du mois écoulé »	
Afrique du Sud	>50 %

Source : Jones, N. et al. (2008), *Painful lessons: The politics of preventing sexual violence and bullying at school*. Woking/Londres, Plan/Overseas Development Institute. (Working Paper 295).

ASIE-PACIFIQUE

	Pays	Pourcentage	
Élèves « victimes de harcèlement au cours du dernier mois »	Philippines	65 %	
Élèves « victimes de violences de la part d'autres enfants »	Mongolie	27 %	
Élèves « ayant été témoins de harcèlement à l'école »	Laos	98 %	
Élèves s'identifiant comme	Auteurs	Chine	2 %
	Auteurs et victimes		1,5 %
	Victimes		>13 %
Élèves admettant « avoir harcelé quelqu'un au moins une fois au cours de l'année passée »	Bangladesh	30 %	

Source : Pinheiro, PS, (2006), *World report on violence against children*. Genève : United Nations Secretary-General's Study on Violence Against Children. <http://www.unicef.org/violencestudy/reports.html>

2.2 Le harcèlement homophobe

Bien que le harcèlement puisse toucher tous les élèves, ceux qui sont considérés comme différents de la majorité risquent davantage d'être visés (voir encadré 2). Les élèves dont la sexualité est perçue comme différente, ou dont l'identité de genre ou le comportement diffère de leur sexe biologique, sont particulièrement vulnérables. Le harcèlement fondé sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre perçues est un type spécifique de harcèlement, défini comme harcèlement homophobe¹⁴. Les écoles peuvent faire partie des espaces sociaux les plus homophobes. Des études menées dans divers pays montrent que les jeunes risquent davantage de subir du harcèlement à l'école qu'à la maison ou au sein de leur communauté^{15,16,17}. Le harcèlement homophobe ne touche pas seulement les élèves gays, lesbiennes, bisexuel(le)s, transgenres ou intersexes. Selon une étude réalisée au Canada, les élèves signalés comme victimes de harcèlement homophobe sont bien plus nombreux que ceux qui se sont réellement identifiés comme LGBT¹⁸. Qui plus est, comme l'a dit un élève néo-zélandais : « On me traitait de gay parce que j'écrivais des poèmes alors que j'étais un garçon »¹⁹.

Nature et portée du harcèlement homophobe dans les établissements d'enseignement

Le harcèlement homophobe peut prendre diverses formes, comme les moqueries, les injures et la dérision en public, la diffusion de rumeurs, l'intimidation, les bousculades et les coups, le vol ou la dégradation des effets personnels, l'isolement social, le harcèlement en ligne, les agressions physiques ou sexuelles et les menaces de mort²⁰.

D'après une étude de Stonewall, les brimades homophobes sont la forme la plus courante de harcèlement au Royaume-Uni²¹. En Israël, il est apparu que les commentaires homophobes étaient fréquents, le plus souvent dans les couloirs et les salles de classe entre les cours, et les garçons ont été plus nombreux que les filles à

faire état d'injures, en particulier dans les gymnases ou sur les terrains de sport. En Chine, le terme de « femmelette » est employé par les élèves et les enseignants comme un terme agressif à l'égard des garçons perçus comme trop peu masculins. Les citations suivantes, tirées d'une étude menée dans 37 pays d'Europe²² et d'une étude réalisée en Australie²³, illustrent des expériences individuelles de harcèlement homophobe à l'école et le peu de soutien apporté par les autorités scolaires.

22 Takacs J, (2006), *Social exclusion of young lesbian, gay, bisexual and transgender people in Europe*. Bruxelles : ILGA-Europe et IGLYO.

23 Hillier A, Turner A, Mitchell A, (2005), *Writing themselves in again: 6 years on. The 2nd national report on the sexual health & well-being of same sex attracted young people in Australia*. Melbourne: Australian Research Centre in Sex, Health and Society (ARCSHS), La Trobe University.

14 Par souci de simplification, le terme de harcèlement homophobe englobe la transphobie et est utilisé en un sens inclusif dans l'ensemble du présent document comme une forme abrégée de la notion de harcèlement fondé sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

15 Takacs J, (2006), *Social exclusion of young lesbian, gay, bisexual and transgender people in Europe*. Bruxelles : ILGA-Europe et IGLYO.

16 Hillier et al. (2010), *Writing themselves in 3. The third national study on the sexual health and well-being of same sex attracted and gender questioning young people*, Melbourne : Australian Research Centre in Sex, Health and Society (ARCSHS), La Trobe University.

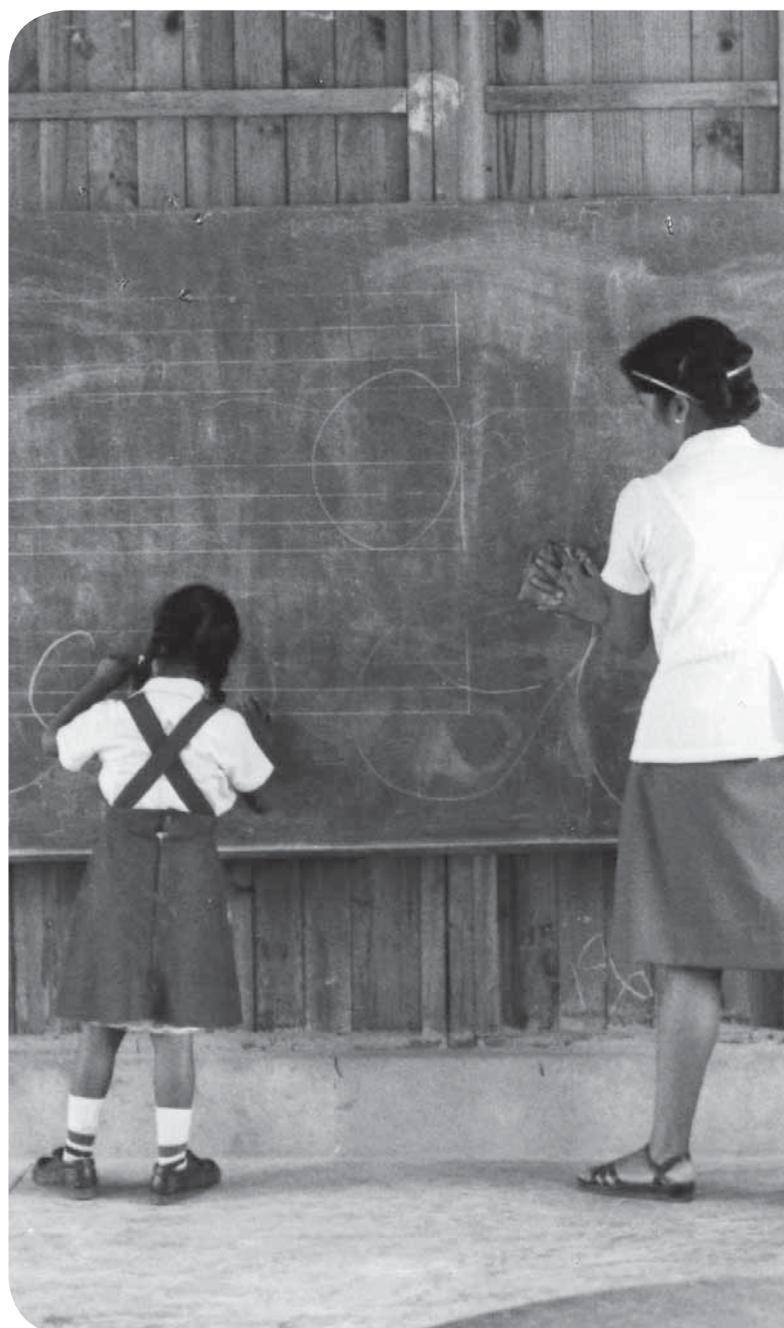
17 Un grand nombre de ces études sont des enquêtes sur le climat scolaire, qui pourraient donc comporter déjà un biais.

18 Stop Bullying_! Canada. <http://stopbullyingcanada.wordpress.com/statistic/>

19 New Zealand AIDS Foundation, Out There, Rainbow Youth, (2004) *Safety in our Schools, an action kit for Aotearoa New Zealand schools to address sexual orientation prejudice*, Wellington : OutThere ; et Nairn K., Smith A.B. (2003), *Taking Students Seriously: their rights to be safe at school. Gender and Education*, (15):2.

20 Jennett M, (2004), *Stand up for us, challenging homophobia in schools*, Royaume-Uni : Department of Health.

21 Stonewall, 2009, *The Teachers' Report*. http://www.stonewall.org.uk/at_school/education_for_all/quick_links/education_resources/4003.asp



« Beaucoup de (...) ricanements quand on passe, d'insultes écrites sur nos tables, de choses qu'on dit derrière notre dos » France

« Le plus souvent, l'agression est verbale, je suis exclu des activités, on m'ignore (...) on m'a jeté des objets, craché dessus, abîmé mes affaires » Hongrie

« On vous crache dessus, on vous fait systématiquement des crocs-en-jambe quand vous essayez de partir (...) on vous jette contre les murs et on vous menace » Australie

« Il n'y a eu qu'une seule fois de la violence physique – mais la violence verbale est quotidienne » Slovaquie

« Ils m'ont volé mon portefeuille et l'ont [lacéré], parce qu'ils pensaient que j'étais gay » Portugal

« Au collège, on m'a poussé dans l'escalier et contre un mur » Australie

« À l'école, j'étais constamment harcelé et je subissais des brimades de la part des autres garçons » Portugal

« Il y a un mec qui est tout le temps harcelé parce que les gens pensent qu'il est gay – ils le traitent de 'gay' et ils jettent des objets sur lui » Nouvelle-Zélande

« On m'a donné des coups de pied et des coups de poing, et j'ai été physiquement agressé par plusieurs personnes à la fois (...) Les enseignants et l'infirmière scolaire savaient tous ce qui se passait, mais ils n'ont jamais rien fait pour y mettre fin » Suède

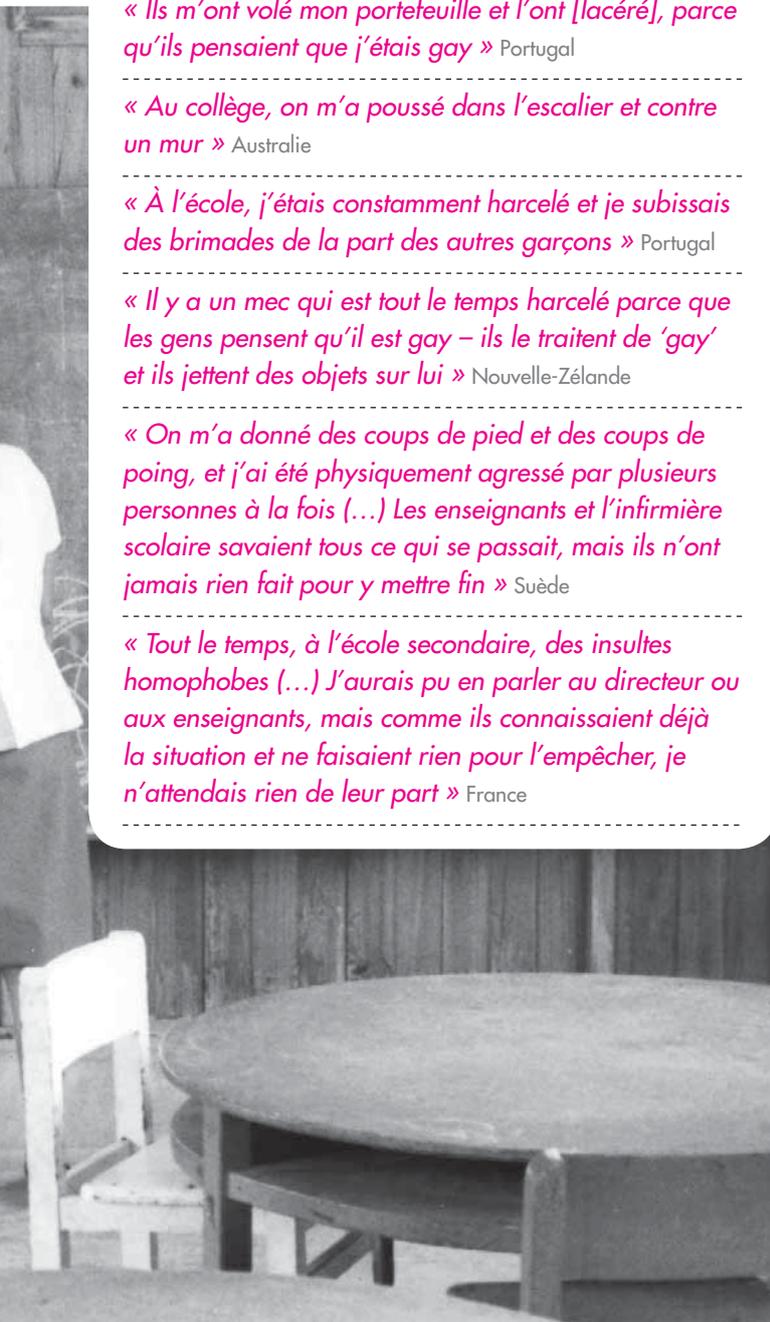
« Tout le temps, à l'école secondaire, des insultes homophobes (...) J'aurais pu en parler au directeur ou aux enseignants, mais comme ils connaissaient déjà la situation et ne faisaient rien pour l'empêcher, je n'attendais rien de leur part » France

En Irlande, de jeunes lesbiennes ont décrit leur expérience de harcèlement homophobe dans le cadre d'une enquête menée par l'ONG BeLonG To. L'une d'entre elles a déclaré :

« J'ai été victime de harcèlement homophobe à de nombreuses occasions, à l'école et hors de l'école. J'ai été agressée physiquement trois fois au cours des cinq dernières années. J'ai été insultée verbalement à cause de ma sexualité par un enseignant et par des élèves. J'ai également vu d'autres personnes subir du harcèlement homophobe. Par exemple, ceux qui, à l'école, sont perçus comme efféminés sont systématiquement traités de pédés et on crie des injures à mes amis. Cela a eu un immense impact sur moi, au point que j'ai su que je ne pouvais pas vivre dans un pays qui permettait de tels comportements et, à un moment, j'ai pensé au suicide. Je n'ai jamais fait état de ces brimades, même lorsque j'ai été physiquement agressée, car j'étais persuadée qu'on ne ferait rien pour les empêcher. Le fait de disposer d'un réseau de soutien, d'appartenir au groupe de jeunes de BeLonG To, d'être parmi des gens qui comprennent et de savoir que je ne suis pas la seule à connaître le harcèlement homophobe m'a aidée. »

Une autre a raconté des expériences du même ordre. « Dans la rue et à l'école, on me criait des mots comme 'gouine' ou 'pédé', et j'ai dû y faire face. J'ai aussi vu d'autres personnes se faire attaquer et subir des violences verbales. Le harcèlement me faisait me sentir très mal, j'étais déprimée et je me haïssais. J'ai fini par aller voir un psychologue pendant trois ans. Après des années, j'ai dénoncé le harcèlement aux responsables scolaires et les auteurs ont été punis. J'ai été soutenue par mes amis et les enseignants ont été formidables. Il y avait également un service d'aide psychologique à l'école. »

Selon d'autres élèves interrogées, le harcèlement homophobe « m'a donné envie de changer d'école (...) il m'a aussi fait manquer un grand nombre de journées d'école, parce que je ne voulais purement et simplement pas y aller » et « je séchais les cours ou je m'enfermais dans les toilettes de l'école et m'automutilais. Je sentais qu'on ne voulait pas de moi. »



Dans les pays disposant de technologies avancées de communications électroniques, le harcèlement en ligne s'accroît et les jeunes qui se distinguent de la majorité sont les plus exposés, qu'ils subissent ou non d'autres formes de harcèlement. Une étude menée aux États-Unis a montré que près de 60 % des victimes de harcèlement en ligne étaient également victimes de brimades à l'école et que, tandis que les filles étaient un peu plus souvent la cible de harcèlement en ligne que les garçons, la grande différence concernait surtout les jeunes identifiés comme non hétérosexuels, dont 33 % étaient l'objet de harcèlement en ligne, contre 15 % pour les jeunes identifiés comme hétérosexuels²⁴. L'étude a également montré que, si le harcèlement à l'école régressait de près de 50 % entre les âges de 14 et 18 ans, le harcèlement en ligne passait, quant à lui, de 17 % à 13 %. Le harcèlement en ligne diffère des autres types de brimades en ce qu'il permet à l'auteur de rester anonyme. En outre, il peut diminuer le sentiment de responsabilité et la conscience d'avoir à rendre des comptes, du fait de l'absence de contact face-à-face²⁵.

Le harcèlement homophobe est ordinairement le fait d'autres élèves, mais aussi, dans certains cas, d'enseignants ou d'autres membres du personnel. Des études réalisées dans cinq universités libanaises par l'organisation Helem²⁶ ont observé que les étudiants avaient subi des brimades homophobes de la part de leurs condisciples et du personnel, notamment du harcèlement, du chantage et la privation de leurs droits universitaires. Un étudiant s'est entendu dire par son professeur d'université : « Je ne peux pas vous avoir dans ma classe », et a été isolé par les autres étudiants.

Le harcèlement peut venir d'individus ou de groupes petits ou grands. Les auteurs ont plus de chances d'être des garçons que des filles²⁷. Au-delà de ses victimes et de ses auteurs, le harcèlement homophobe implique et affecte également d'autres élèves, notamment ceux qui sont témoins des brimades ou qui y assistent. Dans une étude réalisée en Israël, par exemple, la moitié des répondants ayant subi des brimades homophobes déclaraient que les autres élèves n'intervenaient pas ou ignoraient l'agression, et certains indiquaient que leurs pairs collaboraient avec ses instigateurs.

Encadré 2 : Données disponibles sur le harcèlement homophobe à l'école²⁸

Bien que les pays ayant réuni des données sur le harcèlement homophobe dans les établissements d'enseignement soient relativement peu nombreux, les éléments disponibles, provenant de toutes les régions du monde, laissent penser que l'ampleur du problème est significative.

- Une forte proportion d'élèves lesbiennes, gays et bisexuel(le)s font état de harcèlement homophobe au Chili (68 %), au Guatemala (53 %), au Mexique (61 %) et au Pérou (66 %)²⁹. Au Brésil, plus de 40 % des hommes gays indiquaient qu'ils avaient été physiquement agressés lorsqu'ils étaient à l'école³⁰.
- En Afrique du Sud, les lesbiennes et les gays indiquent qu'ils font l'objet d'importantes violences verbales, sexuelles et physiques, principalement de la part des autres élèves, mais aussi des enseignants et directeurs d'école³¹. Dans le cadre d'une enquête sur les jeunes ayant quitté l'école, 68 % des gays et 42 % des lesbiennes déclaraient avoir entendu pour la première fois des discours de haine à l'école et 10 % avoir subi des violences sexuelles³². Une étude réalisée auprès d'élèves de 11^e année dans une école secondaire privée de Johannesburg a fait apparaître un fort degré de harcèlement verbal, comportant notamment des insultes, des moqueries, un langage suggestif ou agressif, des remarques cruelles et un harcèlement indirect par le biais de la diffusion de rumeurs et de l'isolement social, les victimes et les auteurs tendant le plus souvent à être des garçons.
- En Irlande, 58 % des élèves faisaient état de harcèlement homophobe dans leurs écoles, 34 % de commentaires homophobes de la part des enseignants et d'autres membres du personnel et 25 % avaient été physiquement menacés par leurs pairs³³. Selon une autre étude, plus de 50 % des jeunes LGBT déclaraient avoir subi des brimades homophobes à l'école³⁴.
- Au Royaume-Uni, 90 % des enseignants du secondaire et plus de 40 % de ceux du primaire faisaient état de brimades, d'insultes ou de harcèlement dans leurs écoles ; les enseignants du secondaire identifiaient le harcèlement homophobe comme la deuxième forme la plus fréquente de harcèlement, après les brimades relatives au poids³⁵. Une étude portant sur les jeunes

28 Les éléments relatifs au harcèlement homophobe ne sont ni intégrés dans les outils de collecte de données existants, ni collectés systématiquement dans le secteur de l'éducation. Lorsqu'ils le sont, c'est par des chercheurs ou des militants particulièrement intéressés par cette question. Les comparaisons entre pays et les extrapolations au niveau national pour les données citées ci-dessous ne sont pas possibles, car les proportions se rapportent aux personnes ayant fait l'objet de l'enquête, ce qui peut induire un biais lié à cette dernière. En outre, les données proviennent d'échantillons différents, utilisant des outils de collecte de données différents.

29 Caceres *et al.*, (2011), Rapport final : *Estudio a través de Internet sobre "Bullying", y sus manifestaciones homofóbicas en escuelas de Chile, Guatemala, México y Perú, y su impacto en la salud de jóvenes varones entre 18 y 24 años.*

30 UNESCO (Représentant au Brésil), (2009), http://www.ypinaction.org/files/01/94/Homophobia_in_schools.pdf

31 Gay and Lesbian Network, (2011), *Homophobia in schools in Pietermaritzburg*. Pietermaritzburg: Gay and Lesbian Network,

32 Behind the Mask (2010), <http://www.mask.org.za/homophobia-at-schools/>

33 Mayock P *et al.*, (2009), *Supporting LGBT lives: A study of the mental health and well-being of lesbian, gay, bisexual and transgender people*, Irlande : BeLonG To & GLEN.

34 Minton *et al.*, (2008), An exploratory survey of the experiences of homophobic bullying among lesbian, gay, bisexual and transgendered young people in Ireland, *Irish Educational Studies*, 27(2):177-191.

35 Stonewall, (2009), *The Teachers' Report*. http://www.stonewall.org.uk/at_school/education_for_all/quick_links/education_resources/4003.asp

24 Kessel Schneider *et al.* (2012), Cyberbullying, School Bullying, and Psychological Distress: A Regional Census of High School Students. *American Journal of Public Health*, 102(1) 171-177.

25 Juvonen J, Gross EF, (2008), Extending the school grounds? – Bullying experiences in cyberspace. *J Sch Health*. 78(9): 496-505.

26 Helem. <http://www.helem.net/>

27 Kimmel, M., Aranson, A, (2003), *Men and Masculinities; A Social, Cultural, and Historical Encyclopedia*. California: ABC-CLIO.

élèves lesbiennes, gays et bisexuel(le)s a fait apparaître que 65 % d'entre eux avaient été victimes de harcèlement, notamment de violences verbales ou physiques et de menaces de mort³⁶. Une autre étude a observé que 80 % des répondants avaient été insultés et 55 % avaient fait l'objet de rumeurs répandues autour d'eux³⁷. Une enquête réalisée en 2002 par le Ministère de l'éducation sur 300 écoles secondaires d'Angleterre et du Pays de Galles a fait apparaître que 82 % des enseignants étaient au courant de manifestations verbales et 26 % de manifestations physiques de harcèlement homophobe. La situation est pire dans les écoles confessionnelles, où 75 % des jeunes gays ont subi des brimades homophobes directes, contre 65 % pour l'ensemble des jeunes, et 47 % ne sont pas d'accord avec l'idée que leur école serait un lieu accueillant et tolérant où ils se sentent les bienvenus, contre 35 % pour l'ensemble des jeunes³⁸.

- En Belgique, une étude menée sur les jeunes lesbiennes, gays et bisexuel(le)s ayant fréquenté l'école au cours des trois dernières années a révélé que 48 % avaient subi des moqueries et avaient été tournés en dérision, 39 % avaient été insultés, 36 % avaient été en butte à un isolement social et 21 % à de l'intimidation. Des conclusions similaires ont été rapportées en France³⁹, en Hongrie⁴⁰, aux Pays-Bas⁴¹ et en Espagne⁴². Aux Pays-Bas, 35 % de ces élèves indiquaient qu'ils ne se sentaient jamais ou se sentaient rarement en sécurité à l'école, contre 6 % pour l'ensemble des élèves. En Israël, 38 % des élèves lesbiennes, gays ou bisexuel(le)s font état de violences verbales et 8 % d'agressions physiques à l'école⁴³.
- Aux États-Unis d'Amérique, plus de 84 % des jeunes élèves lesbiennes, gays ou bisexuel(le)s ont été insultés ou menacés, 40 % ont été poussés ou bousculés et 18 % ont été physiquement agressés à l'école⁴⁴. Plus de 90 % des élèves transgenres ont fait état de remarques désobligeantes, plus de la moitié avaient subi des violences physiques et les deux tiers déclaraient qu'ils ne se sentaient pas en sécurité à l'école⁴⁵. Selon une autre étude, 57 % des répondants indiquaient que le personnel de l'école exprimait des remarques homophobes⁴⁶. Une étude réalisée dans des écoles élémentaires a observé que les brimades étaient courantes, en particulier à l'encontre des élèves ne se conformant pas aux normes de genre⁴⁷.



Au Canada, plus de 50 % des élèves lesbiennes, gays ou bisexuel(le)s et 75 % des élèves transgenres font état de harcèlement verbal et 10 % déclarent qu'ils entendent régulièrement des commentaires homophobes de la part des enseignants⁴⁸.

- Une étude menée en Inde et au Bangladesh a fait apparaître que 50 % des hommes homosexuels avaient fait l'objet de harcèlement de la part des enseignants ou des élèves/étudiants à l'école ou dans l'enseignement supérieur⁴⁹. Au Japon, 83 % des hommes gays et bisexuels ont subi des brimades homophobes à l'école⁵⁰. À Hong Kong, 42 % des élèves LGBT font état de violences verbales et 40 % d'isolement social à l'école⁵¹. Dans le cadre d'une étude nationale menée en Australie sur les jeunes attirés par les personnes du même sexe, 61 % ont fait état de violences verbales, 18 % de violences physiques et 69 % d'autres formes de harcèlement homophobe, dont l'exclusion sociale, 80 % ont déclaré que ces brimades avaient le plus de chances de se produire à l'école⁵². En Nouvelle-Zélande, une enquête consacrée aux jeunes gays et lesbiennes dans les écoles a observé que 76 % et 64 % d'entre eux respectivement faisaient état de harcèlement verbal⁵³.

36 Stonewall, (2007), *The School Report*. http://www.stonewall.org.uk/at_school/education_for_all/quick_links/education_resources/4004.asp

37 Warwick I, Douglas N. (2001), *Safe for all, a best practice guide to prevent homophobic bullying in secondary schools*. Education Policy Research Unit, Institute of Education, University of London.

38 Stonewall. *Working with faith communities*. Stonewall education guide. http://www.stonewall.org.uk/at_school/education_for_all/quick_links/education_resources/5761.asp

39 Rebeyrol, A et al., (2010) 2008 *Rapport sur la prévention des discriminations à raison de l'orientation sexuelle en milieu scolaire*. Paris : Ministère de l'éducation nationale.

40 Béres-Deák R & Rédei, D, (2011), *Images of Hungarian teenagers about homosexuals – experiences of a school project*. <http://www.sociologija.si/wp-content/uploads/2011/04/Abstrakti.pdf>

41 Dankmeijer, P (2001), *Gerapporteerde onveiligheid door homojongeren vergeleken met heterojongeren*. Amsterdam: Empowerment Lifestyle Services http://www.edudivers.nl/doc/peters_publicaties/Dankmeijer%20%27Gerapporteerde%20onveiligheid%20door%20homojongeren%20vergeleken%20met%20heterojongeren%27%20%282001%29.pdf

42 Galan et al., (2009), *Achieving real equality: A work in progress for LGBT youth in Spain*. *Journal of LGBT Youth*, 6(2), 272-287.

43 Pizmony-Levy et al., (2008), *Do my teachers care I'm gay? Israeli lesbigay school learners' experiences at their schools*. *Journal of LGBT Youth*, 5(2), 33-61.

44 GLSEN, (2009), *National school climate survey: The experiences of lesbian, gay, bisexual and transgender youth in our nation's schools*. New York: GLSEN.

45 Greytak E et al., (2009), *Harsh realities: The experiences of transgender youth in our nation's schools*. New York: GLSEN.

46 McFarland W, (2001), *The legal duty to protect gay and lesbian learners from violence in school*. *Professional School Counseling*, 4(3), 171-180.

47 GLSEN et Harris Interactive (2012), *Playgrounds and Prejudice: Elementary School Climate in the United States, A Survey of Students and Teachers*. New York : GLSEN.

48 Taylor et al., (2011), *Every class in every school: The first national climate survey on homophobia, biphobia and transphobia in Canadian schools. Final Report*. Toronto : Egale Canada Human Rights Trust.

49 Bondyopadhyay A, Khan S, Mulji K (2005), *From the front line: A report of a study into the impact of social, legal and judicial impediments to sexual health promotion, care and support for males who have sex with males in Bangladesh and India*. Naz Foundation International.

50 GayJapanNews, Global Rights et al., (2008), *The violations of the rights of lesbian, gay, bisexual and transgender persons in Japan*. Rapport officieux soumis au Comité des droits de l'homme. <http://www.iglhrc.org/binary-data/ATTACHMENT/file/000/000/159-1.pdf>

51 Fridae, (2010), <http://www.fridae.org/newsfeatures/2010/08/13/10223.hong-kong-ngo-fights-homophobia-in-schools>

52 Hillier et al. 2010. *Writing themselves in 3. The third national study on the sexual health and well-being of same sex attracted and gender questioning young people*. Melbourne: Australian Research Centre in Sex, Health and Society (ARCSHS), La Trobe University.

53 Hendrickson M, (2007), *'You have to be strong to be gay': Bullying and educational attainment in LGB New Zealanders*. *Journal of Gay and Lesbian Social Services*, 19(3/4), 67-85. <http://www.youth-suicide.com/gay-bisexual/news/austra.htm#New-Zealand>

Conséquences éducatives du harcèlement homophobe

« Les châtiments corporels et autres formes de traitements humiliants et abusifs ne sont pas seulement une violation du droit de l'enfant à être protégé contre la violence, mais sont également très contre-productifs pour l'apprentissage »⁵⁴

L'homophobie et le harcèlement homophobe compromettent l'éducation et les perspectives d'apprentissage. Au Bangladesh, en Inde, au Népal et en Amérique latine, on a rapporté des cas d'élèves LGBT s'étant vu refuser l'accès à l'école⁵⁵. L'accès à l'école est un problème particulier pour les élèves transgenres, car les questions liées par exemple à l'uniforme scolaire ou à l'usage des sanitaires sont binaires et ne laissent pas de place pour ces élèves.

Au Népal, un élève transgenre de 13 ans est récemment arrivé à la Société du Diamant bleu⁵⁶ après avoir été forcé à quitter l'école de son village à cause d'un harcèlement permanent. Il demandait de l'aide dans le domaine de l'éducation. Après une intervention du Diamant bleu, cet élève a pu intégrer la 7^e année d'enseignement en tant qu'élève ouvertement transgenre à la Durbar High School de Katmandou.

Source : Times of India, 2011. *Nepal's oldest school starts sexual revolution.*

Des données issues de nombreux pays montrent clairement que le fait de subir des brimades homophobes peut avoir pour effets :

- une moindre assiduité scolaire
- un abandon précoce de la scolarité
- des performances et résultats scolaires inférieurs.

Le harcèlement homophobe, en particulier l'intimidation, les moqueries en public et le vol des effets personnels, sont étroitement associés à l'absentéisme. Dans certains cas, les élèves manquent les cours ou font semblant d'être malades pour éviter d'avoir à reconnaître la perte de leurs livres, de leur matériel ou de leurs devoirs.

⁵⁴ UNESCO et UNICEF (2007), *Une approche de l'Éducation pour tous fondée sur les droits de l'homme*. Paris : UNESCO.

⁵⁵ Jolly S, (2010), *Poverty and sexuality: What are the connections? Overview and literature review*. Stockholm : ASDI

⁵⁶ Créée en 2001, la Société du Diamant bleu est une ONG népalaise qui travaille au niveau national et avec des communautés de Katmandou à l'amélioration des droits sexuels, sanitaires et humains, ainsi qu'au bien-être des minorités sexuelles et de genre au Népal. <http://www.bds.org.np/aboutus.html>

« Parfois, j'étais à la maison en disant que j'étais malade, alors que je ne l'étais pas, mais je devenais vraiment malade à l'idée d'aller à l'école » Nouvelle-Zélande⁵⁷

Aux États-Unis, près d'un élève LGBT sur trois a indiqué qu'il manquait régulièrement des cours parce qu'il se sentait peu en sécurité et mal à l'aise. Dans une même proportion, ces élèves ont déclaré avoir manqué au moins une journée entière de classe au cours du mois écoulé. Ces élèves avaient trois fois plus de chances d'avoir manqué des cours que l'ensemble de la population des élèves de l'enseignement secondaire⁵⁸. Un fort degré de harcèlement à l'encontre des élèves transgenres est corrélé avec un accroissement de l'absentéisme, ainsi qu'avec une diminution des aspirations en matière d'éducation et des performances scolaires, près de la moitié des élèves transgenres ayant manqué l'école parce qu'ils s'y sentaient peu en sécurité ou mal à l'aise, et près d'un sixième étant confrontés à un harcèlement si grave qu'ils sont contraints de quitter l'école⁵⁹. Au Royaume-Uni, sept élèves lesbiennes, gays et bisexuel(le)s sur dix ayant subi des brimades homophobes indiquaient que cela avait eu une incidence négative sur leur travail scolaire, 50 % des élèves affectés ayant manqué l'école et 20 % l'ayant manqué plus de six fois⁶⁰.

Dans certains cas, le harcèlement homophobe force les élèves à abandonner purement et simplement l'école⁶¹. Ainsi, selon une étude menée aux États-Unis, 28 % des hommes gays et des lesbiennes ayant subi des brimades homophobes avaient abandonné tôt l'école⁶². Une étude commanditée par le Ministère de l'éducation en Irlande du Nord a montré que 19 % des jeunes victimes de harcèlement à l'école à cause de leur orientation sexuelle obtenaient des résultats plus faibles que prévu et 10 % quittaient l'école plus tôt qu'ils ne l'auraient souhaité⁶³. D'autres études réalisées en Irlande ont fait apparaître des résultats semblables, près d'un jeune sur dix ayant subi des brimades homophobes quittant précocement l'école⁶⁴. Dans une étude de 2007, le projet Schoolmates mettait en lumière les effets négatifs du harcèlement homophobe sur

⁵⁷ New Zealand AIDS Foundation, Out There, Rainbow Youth, (2004), *Safety in our Schools, an action kit for Aotearoa New Zealand schools to address sexual orientation prejudice*. Wellington: OutThere.

⁵⁸ GLSEN, (2009), *National school climate survey: The experiences of lesbian, gay, bisexual and transgender youth in our nation's schools*. New York: GLSEN.

⁵⁹ Greytak E et al., (2009), *Harsh realities: The experiences of transgender youth in our nation's schools*. New York: GLSEN.

⁶⁰ Stonewall, (2007), *The School Report*. http://www.stonewall.org.uk/at_school/education_for_all/quick_links/education_resources/4004.asp

⁶¹ Jolly, S, (2010), *Poverty and sexuality: What are the connections? Overview and literature review*. Stockholm : ASDI.

⁶² Telljohann, S.K. et Price, J.H., (1993), A Qualitative Examination of Adolescent Homosexuals' Life Experiences: Ramifications for School Personnel, *Journal of Homosexuality*, 26:1, 41-56.

⁶³ Carolan, F. et Redmond, S. (2003), *The needs of young people in Northern Ireland who identify as lesbian, gay, bisexual and/or transgender (LGBT)*. Belfast : Youthnet. Voir également Gouvernement de l'Irlande, (1995), *Charting Our Education Future*. Dublin: Government Publications.

⁶⁴ Minton, Dahl, O'Moore et Tuck et al., (2008), An exploratory survey of the experience of homophobic bullying among lesbian, gay, bisexual, transgendered youth people in Ireland. *Irish Educational Studies*, 27:2 177-191.

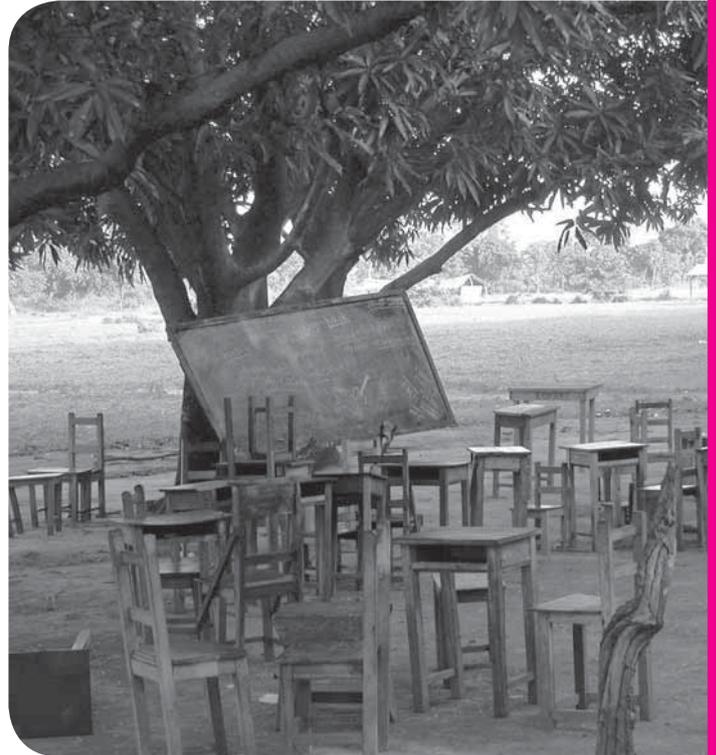
l'éducation en Autriche, en Espagne, en Italie, en Pologne et au Royaume-Uni. Ces effets étaient notamment des taux plus élevés d'absentéisme et d'absences injustifiées et des taux plus faibles d'entrée dans l'enseignement supérieur. Dans le cadre d'une étude menée en 2006⁶⁵ en France, 8 % des répondants indiquaient qu'ils avaient abandonné l'école à la suite de harcèlement homophobe.

En Argentine, des apprenants transgenres ont indiqué qu'ils avaient arrêté d'étudier à cause du harcèlement homophobe subi de la part de leurs pairs ou parce qu'ils s'étaient vu refuser l'accès par les autorités scolaires. Parmi les personnes ayant fait l'objet de l'enquête, 45 % avaient abandonné l'enseignement secondaire et 2,3 % seulement avaient achevé le premier cycle de l'enseignement supérieur⁶⁶.

En Inde et au Bangladesh, un certain nombre d'hommes homosexuels ont indiqué que le harcèlement homophobe leur avait fait abandonner précocement leur éducation⁶⁷.

Manquer l'école a une incidence sur les performances scolaires. La quitter précocement a une incidence sur les résultats. Les apprenants qui quittent tôt l'école ont moins de qualifications, ce qui influe sur leurs perspectives d'emploi pour l'avenir. Les performances et les résultats scolaires subissent également les effets négatifs du manque de confiance en soi, d'une image de soi dégradée, de la peur, du stress psychologique et de l'isolement social lié au harcèlement homophobe.

Une étude réalisée en Écosse a observé que 26 % des élèves LGBT avaient le sentiment que leur travail scolaire avait pâti du harcèlement homophobe, et que 12 % avaient manqué délibérément des cours à cause de ces brimades⁶⁸. Aux États-Unis, les élèves fréquemment harcelés à cause de leur orientation sexuelle indiquaient qu'ils avaient des notes significativement inférieures à celles des élèves n'ayant pas subi ce harcèlement. Ils risquaient également deux fois plus, par rapport à un échantillon de l'ensemble de la population d'apprenants à l'échelle nationale, de ne pas envisager de suivre un enseignement postsecondaire⁶⁹. Au Brésil, il a été montré que la victimisation était corrélée avec des résultats éducatifs négatifs, lesquels étaient plus prononcés dans les cas de victimisation homophobe⁷⁰. L'expérience du



jeune Jamaïcain Dervin, décrite ci-dessous, illustre l'impact que peut avoir le harcèlement homophobe.

« Heureusement, on se préoccupe davantage du harcèlement homophobe et de ses conséquences. Mais il est trop tard pour ceux qui se sont suicidés et pour ceux d'entre nous qui ont été victimes de brimades. Je ne suis pas l'homme le plus masculin qui soit et on s'est beaucoup moqué de moi à l'école primaire – à un âge où les mots font le plus mal. Lorsque je suis allé à l'école secondaire en centre-ville, je me suis promis que ce serait différent et, pendant les premiers mois, j'ai fait de mon mieux pour être « viril ». Ça n'a pas marché. Les moqueries ont recommencé. Des rumeurs ont commencé à circuler. Cela a été dur. Mes notes ont chuté spectaculairement. J'ai commencé à sécher des cours et à sécher l'école. Je restais souvent au lit pour pleurer. C'est à moi que je reprochais cette hostilité et je priais Dieu de me rendre différent de ce que j'étais. J'ai cherché à imiter les garçons qui se moquaient de moi. J'ai changé d'apparence et j'ai commencé à manquer de respect aux enseignants et à me faire renvoyer chaque semaine. En 8^e année, j'ai décidé que je ne pouvais pas laisser cette situation me conduire dans la mauvaise direction. J'ai des amis et une famille aimante. Cela n'a pas complètement disparu – il y a encore des gens qui me disent des choses qui font mal – mais ça s'améliore. »

Dervin Osbourne

⁶⁵ SOS Homophobie, *Analyse statistique des résultats de l'enquête sur l'homophobie en milieu scolaire*. http://www.sos-homophobie.org/sites/default/files/analyse_enquete_milieu_scolaire.pdf?q=documents/analyse_enquete_milieu_scolaire.pdf

⁶⁶ Dubel et Hielkema (dir.), (2010), *Gay and lesbian rights are human rights*. La Haye : HIVOS.

⁶⁷ Bondyopadhyay A, Khan S, Mulji K, (2005), *From the front line: A report of a study into the impact of social, legal and judicial impediments to sexual health promotion, care and support for males who have sex with males in Bangladesh and India*. Naz Foundation International.

⁶⁸ O'Loan, S., McMillan, F., Motherwell, S., Bell, A. et Arshad, R, (2006), *Promoting equal Opportunities in Education: Project Two, Guidance in Dealing with Homophobic Incidents*, Édimbourg: Scottish Executive Education Department.

⁶⁹ GLSEN, (2009), *National school climate survey: The experiences of lesbian, gay, bisexual and transgender youth in our nation's schools*. New York: GLSEN.

⁷⁰ Alexander M et Santo J, (2011), Effects of homophobic versus nonhomophobic victimisation on school commitment and the moderating effect of teacher attitudes in Brazilian public schools, *Journal of LGBT Youth*, 8: 289-308.

Impact du harcèlement homophobe sur la santé mentale et psychologique

Le harcèlement homophobe peut avoir une incidence négative sur la santé mentale et psychologique des jeunes, ce qui a également un impact négatif sur leur éducation. Les études montrent des associations claires entre un harcèlement homophobe répété sur le long terme à l'école et la dépression, l'anxiété, le manque de confiance en soi, le retrait, l'isolement social, le sentiment de culpabilité et les troubles du sommeil⁷¹. Les apprenants subissant des brimades homophobes à l'école risquent davantage d'avoir des pensées d'automutilation et de suicide que l'ensemble des jeunes.

Il existe également des éléments qui montrent que les jeunes ayant subi des brimades homophobes à l'école risquent davantage d'abuser de l'alcool et des drogues, ce qui est à son tour corrélé avec une faible assiduité et de faibles performances scolaires, et qu'ils risquent davantage aussi d'avoir des comportements sexuels à haut risque.

- En Irlande, une étude de grande ampleur a clairement établi un lien entre le harcèlement homophobe et les pensées suicidaires chez les jeunes LGBT⁷². La plupart ont commencé à prendre conscience de leur sexualité à l'âge de 12 ans ; l'âge moyen où ils commençaient à s'automutiler était de 16 ans et celui où ils risquaient le plus d'envisager le suicide était de 17 ans.
- En Irlande du Nord, les hommes gays qui avaient été victimes de harcèlement à l'école risquaient davantage de se voir diagnostiquer un problème de santé mentale, avaient été orientés vers une aide professionnelle, s'étaient automutilés, avaient envisagé le suicide et avaient fait des tentatives de suicide. Au Royaume-Uni, des études ont révélé que la moitié des femmes lesbiennes et bisexuelles de moins de 20 ans déclaraient s'être automutilées, contre une sur quinze pour l'ensemble de cette classe d'âge⁷³.
- Une étude multipays menée en Amérique latine⁷⁴ indique que 10 % environ des répondants ont déclaré

que le harcèlement avait rendu leur vie « dure et triste », 25 % que cette expérience leur avait imposé un sentiment d'« insécurité », et que près de 15 % des répondants chiliens indiquaient qu'ils avaient envisagé le suicide.

- Une étude réalisée aux États-Unis a indiqué que les intentions suicidaires étaient fortement corrélées au harcèlement homophobe à l'école, les répondants qui faisaient état des brimades les plus nombreuses déclarant également le plus haut niveau d'intentions suicidaires. Une autre étude a observé que 33 % des jeunes transgenres avaient fait des tentatives de suicide à cause de la discrimination et des brimades⁷⁵.
- Aux Pays-Bas, 9 % des élèves gays et 16 % des élèves lesbiennes ont fait au moins une tentative de suicide, 50 % faisant état de pensées suicidaires, contre 30 % chez les jeunes hétérosexuels⁷⁶.

Des éléments de plus en plus nombreux montrent que la santé mentale et psychologique des harceleurs est également affectée. Il apparaît en effet que les auteurs des brimades sont plus souvent sujets à la dépression et risquent plus que leurs pairs d'avoir des comportements antisociaux et des problèmes judiciaires plus tard, à l'âge adulte⁷⁷. Des études ont également suggéré qu'une moitié environ de l'ensemble des enfants impliqués dans le harcèlement (générique) sont à la fois victimes et auteurs, et qu'ils sont les plus perturbés de tous ces enfants⁷⁸. En outre, une étude menée en Israël a observé que les sentiments de souffrance, d'humiliation et de colère éprouvés par les auteurs de brimades expliquent souvent pourquoi ils passent de la violence verbale à la violence physique⁷⁹.

⁷¹ Hillier A, Turner A, Mitchell A., (2005), *Writing themselves in again: 6 years on. The 2nd national report on the sexual health & well-being of same sex attracted young people in Australia*. Melbourne: Australian Research Centre in Sex, Health and Society (ARCSHS), La Trobe University ; et Taylor et al., (2011), *Every class in every school: The first national climate survey on homophobia, biphobia and transphobia in Canadian schools. Final Report*. Toronto : Egale Canada Human Rights Trust.

⁷² Mayock P et al., (2009), *Supporting LGBT lives: A study of the mental health and well-being of lesbian, gay, bisexual and transgender people*. Irlande : BeLonG To et GLEN.

⁷³ Stonewall, (2008), *Prescription for Change*. http://www.stonewall.org.uk/documents/prescription_for_change.pdf

⁷⁴ UPCH/OPS, (2011), *Estudio a través de internet sobre bullying y sus manifestaciones homofóbicas en escuelas de Chile, Guatemala, México y Perú*, (sous presse).

⁷⁵ Clements-Nolle K et al., (2006), *Attempted suicide among transgender persons: The influence of gender-based discrimination and victimisation*, *Journal of Homosexuality*, 51(3): 53-69.

⁷⁶ Keuzenkamp S, (2010), *Steeds gewoner, nooit gewoon. Acceptatie van homoseksualiteit in Nederland*, La Haye : Sociaal en Cultureel Planbureau.

⁷⁷ Salmon G, James A, Smith DM, *Bullying in schools: self reported anxiety, depression, and self esteem in secondary school children*, *BMJ* 1996; 317(7163) 924-5 ; et Olweus D, *Bullying at school: basic facts and effects of a school based intervention program*, *J Child Psychol Psychiatry*, 1994: 35(7) 1171-90. Cité dans Kim YS. *Bullying and suicide: A Review*, *Int J Adolesc Med Health*, 2008; 20(2) 133-154.

⁷⁸ Étude du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants (2005), *Regional Desk Review: North America*. <http://www.unicef.org/violencestudy/reports.html>

⁷⁹ Geiger B, Fischer M (2006), *Will Words Ever Harm Me? Escalation from Verbal to Physical Abuse in Sixthgrade Classrooms*. *Journal of Interpersonal Violence*. 21(3): 337-57.

2.3 Pourquoi le secteur de l'éducation doit combattre le harcèlement homophobe

De nombreux ministères de l'éducation et établissements d'enseignement ont pris des mesures pour combattre le harcèlement fondé sur la race, la religion ou le handicap, mais peu s'attaquent à celui qui repose sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. La raison en est principalement que l'ampleur du problème du harcèlement homophobe n'est pas reconnue et que les méthodes permettant d'y répondre et de le prévenir ne sont pas très largement connues, mais aussi que les attitudes sociales générales envers l'homosexualité et les identités de genre atypiques, ainsi que les sensibilités en la matière, empêchent d'agir.

Cependant, le harcèlement homophobe a un impact sur ceux qui le subissent, sur ceux qui l'exercent, sur ceux qui y assistent et sur l'école où il se déroule ; il a également, comme l'a montré la section précédente, de graves conséquences éducatives. Le harcèlement homophobe est donc un problème éducatif qui doit être traité par le secteur de l'éducation. Plus précisément, le secteur de l'éducation doit traiter le problème du harcèlement homophobe, indépendamment du fait que l'homosexualité soit ou non acceptée dans un contexte spécifique, parce que ce harcèlement a une incidence sur le droit à l'éducation et sur l'Éducation pour tous, parce qu'il est une forme de discrimination et d'exclusion et parce qu'il viole le principe selon lequel les écoles doivent être des lieux sûrs (encadré 3).

- **Le droit à l'éducation** – Le harcèlement homophobe est une menace pour le droit universel à l'éducation tel qu'il s'exprime dans les Objectifs du Millénaire pour le développement. Le Cadre d'action de Dakar⁸⁰ exprime également le lien entre le droit à une éducation de qualité et le droit à des environnements d'apprentissage sûrs et exempts de violence. Le système éducatif a la responsabilité d'assurer le droit à l'éducation. Le harcèlement homophobe compromet les trois dimensions d'une approche de l'éducation fondée sur les droits de l'homme : accès, qualité et respect au sein de l'environnement d'apprentissage.
- **L'Éducation pour tous** – Le harcèlement homophobe est un obstacle à la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous relatifs à l'accès à l'éducation, à la rétention et aux résultats. Comme le montrent les éléments présentés précédemment dans la présente section, le harcèlement homophobe a un impact significatif sur la fréquentation scolaire, sur l'abandon précoce de la scolarité et sur les performances et résultats scolaires. L'histoire de Kath, en Thaïlande (page suivante), illustre la manière dont l'incapacité à répondre aux besoins de tous les apprenants compromet l'Éducation pour tous.

Encadré 3 : Droits de l'homme et éducation

Une approche de l'éducation fondée sur les droits de l'homme a pour objectif d'assurer à tout enfant une éducation de qualité qui respecte son droit à la dignité et à un développement optimal. Elle comporte trois dimensions :

- Le droit à l'accès à l'éducation – sur la base de l'égalité des chances et sans discrimination fondée sur quelque motif que ce soit.
- Le droit à une éducation de qualité – qui lui permette de réaliser son potentiel, de concrétiser des possibilités d'accéder à l'emploi et de développer des compétences utiles dans la vie courante, sur la base d'un programme d'enseignement large, pertinent et inclusif et dans des environnements adaptés à l'enfant, sûrs et sains.
- Le droit au respect dans l'environnement d'apprentissage – respect égal de chaque enfant, notamment respect de son droit à l'identité, à l'intégrité et à la participation, et protection contre toutes les formes de violence.

Une approche fondée sur les droits améliore l'accès et la participation à l'éducation dans la mesure où elle favorise l'inclusion, la diversité, l'égalité des chances et l'absence de discriminations. Elle améliore la qualité de l'éducation en encourageant des pratiques d'enseignement participatives et axées sur l'élève et en créant un environnement éducatif sûr, deux éléments déterminants pour la réussite de l'apprentissage.

Le respect des droits de l'homme contribue au développement social et affectif des enfants en garantissant leur dignité humaine et leurs libertés fondamentales, qui sont indispensables pour leur permettre de se réaliser pleinement. Par ailleurs, le respect des droits de l'homme favorise le respect des différences, facteur essentiel de la prévention de la violence. Une approche fondée sur les droits de l'homme conduit à la création d'un environnement sûr, propice à l'apprentissage et où les enseignants et les apprenants jouissent ensemble du processus éducatif et en tirent pleinement les bénéfices.

Sources : UNESCO et UNICEF (2007), *Une approche de l'Éducation pour tous fondée sur les droits de l'homme* ; UNESCO (2011), *En finir avec la violence à l'école : Guide à l'intention des enseignants*.

⁸⁰ Assemblée générale des Nations Unies, (2000), *Déclaration du Millénaire*. New York : Nations Unies ; Forum mondial sur l'éducation (2000), *Cadre d'action de Dakar*, Paris : UNESCO ; UNESCO (2005), *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2005*, Paris : UNESCO.

- **Discrimination et inclusion** – Le harcèlement homophobe est une forme de discrimination, fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Tout comme la discrimination et l'exclusion fondées sur la race, du sexe, de la couleur, du handicap ou de la religion, la discrimination et l'exclusion qui se fondent sur l'orientation sexuelle et de l'identité de genre sont inacceptables. L'élimination de la discrimination et la promotion de la santé et du bien-être affectifs améliorent l'environnement d'apprentissage et le développement social et économique à long terme. Le harcèlement homophobe compromet également l'inclusion dans les établissements d'enseignement. Une éducation inclusive suppose que toutes les écoles atteignent tous les apprenants et qu'elles identifient et éliminent les obstacles qui empêchent d'accéder à des possibilités d'éducation. Pour qu'une éducation soit inclusive, les politiques, les environnements scolaires, les programmes d'enseignement et la formation des enseignants doivent l'être aussi⁸¹.

« Les écoles (...) ayant cette orientation intégratrice constituent le moyen le plus efficace de combattre les attitudes discriminatoires, en créant des communautés accueillantes, en édifiant une société intégratrice et en atteignant l'objectif de l'éducation pour tous »⁸²

- **Des écoles sûres** – Les écoles devraient être des havres de paix⁸³, mais le harcèlement homophobe compromet le principe selon lequel les écoles doivent être sûres. Il crée de l'insécurité dans les écoles pour ceux qui en sont victimes, nuit aux autres élèves et exerce un effet négatif sur tout l'environnement scolaire. Si une école n'est pas sûre, le vandalisme visant les biens de l'école s'accroît, les comportements agressifs à l'égard du personnel scolaire montent en flèche, les conflits entre groupes de pairs augmentent et il devient difficile d'apprendre. La réponse la plus répandue chez les jeunes qui ne se sentent pas en sécurité consiste à se fermer aux autres. Les apprenants auront la même manière de répondre si une école n'est pas accueillante. Ainsi, la création d'une école accueillante va de pair avec la sécurité.

Je suis né homme, mais je ne me suis jamais sentie à l'aise en vivant comme un homme, en portant des vêtements d'homme et en me conformant aux rôles masculins. Cela ne signifiait pas que je voulais être une femme, mais plutôt me situer quelque part entre le masculin et le féminin. Je suis transgenre, ou kathoey, en thaï. Nous ne nous voyons pas comme des hommes et notre identité de genre est différente de notre orientation sexuelle. En tant que personne transgenre, je peux m'habiller avec des vêtements de femme, mais cela ne signifie pas que je suis attirée par les hommes. Mais c'est une erreur fréquente que d'assimiler les personnes transgenres aux gays ou aux lesbiennes.

À l'école élémentaire et secondaire, je ne pouvais pas exprimer mon identité ouvertement. Malgré mes objections, je devais porter un uniforme de garçon et laisser les enseignants m'appeler par le nom masculin qu'on m'avait donné à la naissance. Lorsque je me suis révélée pour la première fois comme transgenre à l'école secondaire, les autres ont cru que c'était une plaisanterie, ou que je traversais une phase passagère. Certains enseignants m'ont témoigné de la compassion, mais ils étaient persuadés que je tournais de la sorte à cause de mauvaises actions commises dans une vie antérieure. Inutile de dire que j'avais honte et que je faisais tous mes efforts pour concilier ma religion avec mon identité. J'ai souvent eu le sentiment que j'étais incomprise et ostracisée par les élèves comme par les professeurs.

En Thaïlande, les politiques d'éducation se sont concentrées sur l'Éducation pour tous et l'égalité entre les genres, mais si on a commencé à répondre aux besoins de nombreuses communautés défavorisées, les progrès se font encore attendre pour les apprenants transgenres. Il est courant que les transgenres ne se sentent pas à leur place à l'école, car nous ne nous situons pas facilement dans la dichotomie entre apprenants de sexe masculin et féminin, et sommes donc invisibles. Pour atteindre pleinement l'Éducation pour tous, il nous faut reconnaître que l'égalité entre les genres doit être universelle et s'appliquer à tous les êtres humains, y compris les personnes transgenres. Les enseignants manquent souvent de compréhension pour les besoins des élèves transgenres. Il y a des uniformes différents pour les garçons et pour les filles et les élèves transgenres ne peuvent pas porter l'uniforme du sexe opposé.

Pour résoudre ce problème et soutenir véritablement l'Éducation pour tous, les éducateurs doivent favoriser un environnement d'apprentissage bienveillant pour les apprenants transgenres et les aider à fréquenter l'enseignement supérieur. En plaidant pour l'égalité entre les genres, nous devons nous assurer que le genre ne soit jamais un obstacle ni ne serve jamais de fondement à la discrimination dans l'éducation.

Kath Khangpiboon, Thai Transgender Alliance

⁸¹ UNESCO, (2009), *Policy guidelines on inclusion in education*. Paris: UNESCO.

⁸² UNESCO (1994) *Déclaration de Salamanque*. Paris : UNESCO.

⁸³ Internationale de l'éducation (2009), *Les établissements d'enseignement doivent être des havres de paix : Déclaration de l'Internationale de l'éducation* http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/2009_leafilet_Schools-As-Safe-Sanctuaries_fr.pdf



3. PASSER À L'ACTION : POSSIBILITÉS D'INTERVENTION ET DE PRÉVENTION

La lutte contre le harcèlement homophobe dans les établissements d'enseignement est un problème difficile et les actions possibles dépendront du contexte national – notamment des lois et de la culture du pays –, d'où la diversité des options présentées ici. Il importe cependant de reconnaître que même dans les contextes les plus difficiles, il sera possible de faire quelque chose. Comme indiqué dans les chapitres précédents, le harcèlement homophobe, comme le harcèlement en général, crée de l'insécurité dans les écoles, quelles que soient les justifications du harcèlement. Il dépend des autorités éducatives de s'appuyer sur les politiques existantes de prévention de la violence et du harcèlement pour rendre l'apprentissage plus sûr.

Le présent chapitre propose quelques orientations pratiques sur les mesures qu'il est possible de prendre au niveau national et à celui des écoles dans les pays qui commencent tout juste à traiter ce problème. On trouvera au chapitre 4 des exemples plus détaillés des meilleures politiques et des meilleures pratiques, dont certaines pourraient être applicables dans un pays ayant déjà mis en œuvre des politiques et des pratiques visant à résoudre ce problème. Bien que ces exemples soient souvent tirés de pays développés et puissent ne pas être entièrement reproductibles, ils peuvent au moins être adaptés à différents contextes et servir de base pour définir des actions.

Au niveau national

Politiques

Des politiques efficaces reposent sur des données de bonne qualité. Dans de nombreux pays, l'absence d'un cadre de politiques permettant de lutter contre le harcèlement homophobe reflète le manque d'éléments probants sur l'étendue du problème. Dans de tels contextes, la collecte de données selon des méthodes de recherche crédibles est une première étape qui revêt une grande importance.

Dans d'autres contextes, l'absence de politique claire peut refléter le manque d'engagement politique. Aborder la diversité sexuelle et l'identité de genre dans les écoles est souvent une question sensible et une forte résistance peut se manifester de la part de la classe politique, des responsables religieux ou d'autres acteurs. Les ministères de l'éducation peuvent donc se montrer réticents à lutter contre le harcèlement homophobe. Le fait de disposer de données joue à nouveau là un rôle important, mais les éducateurs, les parents, les syndicats enseignants et les autres parties prenantes au système éducatif doivent aussi agir pour mobiliser un engagement politique. Dans les pays où il n'existe pas de politiques en la matière, les étapes clés à envisager sont notamment les suivantes :

- Renforcer la base d'éléments probants en collectant des données sur la nature et l'ampleur du problème dans les établissements d'enseignement et sur l'impact du harcèlement homophobe sur les objectifs de l'éducation.

En Irlande, par exemple, ce sont les résultats d'une enquête nationale approfondie qui ont orienté l'action du Ministère de l'éducation vers la lutte contre le harcèlement homophobe à l'école, ainsi que l'intégration des jeunes LGBT, en tant que population clé, dans la stratégie nationale de prévention du suicide.

- Identifier les alliés possibles et collaborer avec eux pour utiliser les données probantes et sensibiliser les principales parties prenantes, notamment les responsables de l'éducation, les associations d'enseignants, les responsables communautaires et les parents, à la nature, à l'ampleur et à l'impact du harcèlement homophobe.
- Collaborer avec les autorités éducatives, les responsables de la société civile et religieux et les médias pour s'assurer de leur soutien et diffuser des messages clairs quant au fait que toutes les discriminations, y compris le harcèlement homophobe, sont inacceptables.
- Identifier ou élaborer des politiques nationales spécifiques susceptibles de fournir un cadre permettant de travailler sur le harcèlement homophobe, notamment des politiques relatives à la confidentialité, à la discipline, à la sécurité, au bien-être des élèves, à la citoyenneté, à une éducation sexuelle complète, aux droits des apprenants vivant avec le VIH et à la lutte contre le harcèlement ou contre la violence. Une politique générique anti-harcèlement ou d'autres

politiques de lutte contre la discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion et le sexe peuvent être un point d'entrée pour la lutte contre le harcèlement homophobe.

Au Royaume-Uni, par exemple, des organisations de la société civile telles que Stonewall ont étroitement collaboré avec le Ministère de l'éducation pour intégrer la lutte contre le harcèlement homophobe dans les cadres de politiques existants. Une action de plaidoyer adoptant une approche éducative et s'appuyant sur les engagements existant pour lutter contre le harcèlement et la violence s'est révélée être une stratégie efficace.

- Là où il n'existe pas de telles politiques, l'identification de cadres de politiques internationaux et régionaux pourrait servir de point d'entrée pour en élaborer (voir encadré 4).

Encadré 4 : Cadres internationaux et régionaux

Les conventions et instruments internationaux peuvent offrir un point de départ pour l'élaboration de politiques nationales. C'est par exemple le cas de l'Éducation pour tous, du Cadre d'action de Dakar, des Principes de Jogjakarta et des cadres relatifs aux droits de l'homme, comme la Convention relative aux droits de l'enfant.

L'élaboration de politiques peut également se fonder sur les cadres et engagements politiques définis à l'échelle régionale. Il peut notamment s'agir des instruments suivants :

- En 2011, l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains a adopté une résolution condamnant la discrimination envers les personnes sur le fondement de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre, invitant instamment les États à adopter les mesures nécessaires pour prévenir, punir et éradiquer cette forme de discrimination.
- En 2010, les 47 États membres du Conseil de l'Europe se sont engagés à appliquer une large série de mesures visant à combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Ces mesures sont définies dans une recommandation du Conseil de l'Europe et représentent le premier accord intergouvernemental complet au monde sur les droits des LGBT.
- En 2008, les ministres de l'éducation et de la santé d'Amérique latine et des Caraïbes ont publié la Déclaration ministérielle « Éduquer pour prévenir », qui reconnaît la nécessité de répondre aux besoins des personnes présentant des orientations sexuelles diverses, et qui identifie et décrit des mesures propres à promouvoir des écoles sûres et inclusives.

Interventions

Au niveau national, la marge dont on dispose pour aborder la question du harcèlement homophobe dans la formation des enseignants et dans les programmes scolaires sera variable. Cependant, même dans des contextes où cela peut se révéler difficile, des actions sont possibles. Lorsque c'est faisable, il faut également envisager d'identifier les interventions possibles et de fournir des conseils aux autorités éducatives et aux écoles locales. Les mesures possibles sont notamment les suivantes :

- Analyse du matériel et des messages véhiculés dans les principales matières de la formation des enseignants et des programmes scolaires et suppression de tous les éléments renforçant les préjugés et les stéréotypes.
- Identifier les endroits où la diversité sexuelle et l'identité de genre, ainsi que le problème du harcèlement

homophobe, peuvent être intégrés dans la formation des enseignants et les programmes scolaires.

- Définir les programmes d'enseignement selon une approche fondée sur les droits de l'homme.
- Assurer une formation initiale et continue sur les compétences permettant de lutter contre le harcèlement en général et, si le contexte le permet, le harcèlement homophobe.
- Réunir des données sur les interventions efficaces, notamment à l'échelle de l'école entière, et sur les interventions auprès des victimes et des auteurs du harcèlement.
- Identifier des partenaires potentiels susceptibles de soutenir la mise en œuvre de ces interventions – notamment de projets pilotes dans les écoles –, telles que les organisations de la société civile, dont les syndicats enseignants.

Au niveau des écoles

Politiques

Dans certains pays, il peut être possible d'élaborer des politiques spécifiques de lutte contre le harcèlement homophobe à l'école, tandis que, dans d'autres, il pourrait être plus approprié d'intégrer le harcèlement homophobe dans les politiques scolaires existantes de lutte contre le harcèlement et la violence et de sécurité à l'école. Dans certains contextes, cela même peut se révéler difficile, de telle sorte que les politiques devront être axées sur des questions plus générales, comme les droits de l'homme, la tolérance et le respect. Comme pour les actions menées à l'échelle nationale, les étapes clés à envisager sont notamment les suivantes :

- Réunir des données sur l'étendue du problème et sur l'impact du harcèlement homophobe. Le personnel et les élèves peuvent par exemple consigner toutes les occurrences de harcèlement ou de moqueries homophobes, le personnel peut contrôler les absences des élèves et les parents peuvent être sensibilisés afin de pouvoir reconnaître les signes de harcèlement.

GALE a élaboré un kit d'outils comportant des orientations utiles sur la manière de collecter des données, notamment sur la conception de questionnaires et d'enquêtes, ainsi que des questionnaires élaborés spécifiquement pour mesurer l'homophobie à l'école : le « *School Climate Survey* » (Enquête sur le climat scolaire) et le « *School Safety Quick Scan* » (Diagnostic rapide de la sécurité à l'école), tous deux largement utilisés. Le *School Safety Quick Scan* est disponible en trois versions, destinées aux élèves de l'enseignement primaire, à ceux de l'enseignement secondaire et aux enseignants. Axé sur la sécurité en général et d'un format bref, il peut être utilisé dans des contextes scolaires divers, y compris là où il peut être difficile d'aborder les questions relatives aux lesbiennes, gays, bisexuel(le)s et transgenres.

- Sensibiliser au problème les autorités éducatives, les directeurs d'école, les enseignants, les parents et les communautés, et promouvoir le soutien à une politique inclusive de lutte contre le harcèlement.
- Dans les environnements où le contexte représente une limitation, élaborer une politique générique de lutte contre le harcèlement fondée sur les droits, notamment ceux qui se rapportent à l'Éducation pour tous.

En Colombie, l'ONG Colombia Diversa travaille dans des écoles publiques et privées de Bogota et de Medellin, documentant l'homophobie et le harcèlement y afférent et sensibilisant les enseignants, les apprenants et les parents. Colombia Diversa collabore étroitement avec les autorités municipales et a également produit du matériel pédagogique pour l'éducation à la diversité sexuelle et à la diversité de genre, notamment des vidéos éducatives.

En Irlande, une campagne nationale⁸⁴ est parvenue à sensibiliser le grand public, ainsi que le personnel scolaire et les élèves. Les réactions des directeurs d'école et des enseignants en réponse à cette campagne ont été positives, manifestant une meilleure prise de conscience du fait que « *c'est un sujet important à traiter à l'école* ».

Aux Pays-Bas, avec le soutien du Ministère de l'éducation, de la culture et de la science, l'organisation COC s'emploie à sensibiliser les conseils d'administration des écoles à l'homophobie et à les encourager à faire de l'école un environnement plus sûr. COC a élaboré un livret d'histoires évoquant le vécu de jeunes LGBT à l'école, ce qui a eu pour effet la signature par de nombreuses écoles d'un mémorandum d'accord par lequel elles se sont engagées à assumer la responsabilité de la lutte contre l'homophobie.

84 Menée par l'ONG « Belong To ».

Interventions

Dans les pays où il existe un cadre de politiques, les écoles peuvent s'en inspirer. Dans de nombreux contextes, cependant, il n'existe pas de politiques de ce genre. Malgré cela, les directeurs d'école et les enseignants peuvent encore agir pour prévenir et combattre le harcèlement homophobe et pour créer un environnement bienveillant, notamment en assurant une formation au personnel et un soutien aux élèves. L'objectif est de mettre en place des actions concrètes pour prévenir ou combattre le harcèlement et de s'assurer que ces actions couvrent le harcèlement sexiste et sexuel. À cette fin, un travail sur les stéréotypes de genre devra être engagé. Les mesures possibles sont les suivantes :

- Identifier les forces et les occasions qui existent au sein des écoles pour permettre de lutter contre le harcèlement et consulter le personnel, les élèves et les parents sur les valeurs qu'ils souhaitent promouvoir et afin de définir clairement les règles et les responsabilités.
- Prendre fermement position sur le fait que le harcèlement et les propos homophobes de la part des élèves et du personnel sont inacceptables. Dans les pays où l'homosexualité est illégale ou représente une question sensible, l'accent devrait être mis sur le caractère inacceptable du harcèlement et des propos sexistes.
- Dispenser une formation au personnel afin de faire en sorte qu'il soit sensibilisé au harcèlement homophobe, sache comment agir et intervienne lorsqu'il se produit. Dans les pays où l'homosexualité est illégale ou représente une question sensible, la formation doit porter sur la prévention de la violence et sur le harcèlement et les propos sexistes, ainsi que sur les moyens de les reconnaître et d'y réagir.
- Mettre en place des mécanismes confidentiels pour faire rapport sur les cas de harcèlement et pour y réagir et apporter un soutien aux apprenants victimes de harcèlement, ainsi qu'aux auteurs et aux témoins, et s'assurer que les apprenants et le personnel savent où aller chercher de l'aide.
- Identifier les zones d'insécurité et se demander comment rendre l'école plus sûre hors de la salle de classe, par exemple dans les couloirs, les alentours et les installations sportives, ainsi que durant les récréations, et établir un système permettant de contrôler toutes les zones de l'école afin qu'aucun lieu ne reste sans surveillance.
- Si l'on dispose des ressources humaines et financières nécessaires, mettre en place des services d'accompagnement ou de tutorat scolaire, dotés de personnel ayant reçu une formation appropriée et reliés à d'autres services, ou envisager la création de services de médiation impliquant le personnel et les apprenants ou des mécanismes de soutien par les pairs (voir le chapitre suivant pour plus de détails).
- Utiliser l'expertise des ONG. Compte tenu du contexte propre à chaque pays, identifier les groupes de soutien appropriés, comme des ONG agissant contre la violence, fondées sur les droits, consacrées à la

Encadré 5 : Combattre les résistances au changement dans les écoles

- Susciter un sentiment d'urgence (convaincre la direction et les autres personnes susceptibles de jouer un rôle moteur que l'homophobie et le harcèlement homophobe sont des problèmes réels, mais également qu'ils peuvent être combattus).
- Constituer une alliance interne (qui comporte de préférence un représentant de la direction, le coordonnateur de la sécurité et des soins, ainsi que quelques enseignants intéressés et engagés).
- Élaborer un projet d'avenir pour l'école (qui définit la manière dont l'école envisage d'assurer sécurité et soutien à tous les élèves et dont elle abordera les questions cruciales posées par les parents et par les élèves).
- Communiquer ce projet d'avenir à l'équipe scolaire et formuler un plan de mise en œuvre concret (programmes scolaires formels et informels, enseignement, discipline, soutien aux élèves et sécurité dans toutes les zones de l'école).
- Demander au personnel de surmonter les problèmes et l'y aider (discussions en équipe, formation, accompagnement, conseils personnalisés).
- S'assurer que les réussites à court terme soient perçues et récompensées (cours attrayants, réponses enthousiastes des élèves, témoignages de considération aux enseignants et élèves ayant des idées pratiques et susceptibles d'inspirer les autres).
- Conforter les améliorations et entretenir les progrès (intégrer les actions efficaces dans les cours et activités ordinaires, s'assurer qu'elles font partie des procédures standard de l'école).
- Enraciner le changement (prendre des dispositions permettant aux nouveaux membres du personnel et aux nouveaux élèves de s'adapter et d'apprendre, au moyen par exemple d'une formation initiale des nouveaux enseignants, d'une présentation aux nouveaux élèves des principes et des règles qui prévalent à l'école et d'une codification des orientations, des procédures et du contenu des programmes d'enseignement).

Source : GALE, (2011), *GALE toolkit Working with schools 1.0: tools for school consultants, principals, teachers, students and parents to integrate adequate attention of lesbian, gay, bisexual and transgender topics in curricula and school policies*. Amsterdam : GALE.

protection des enfants ou représentant les LGBT. Créer des mécanismes permettant d'orienter les apprenants vers ces groupes et concevoir des activités communes à mettre en œuvre dans l'établissement d'enseignement.

GALE a produit un kit d'outils destinés à rendre les écoles plus accessibles pour tous les apprenants et à lutter contre le taux élevé d'abandon scolaire causé par le harcèlement homophobe⁸⁵. Ce kit d'outils peut s'appliquer à des contextes très divers. Il comporte cinq parties :

⁸⁵ Dankmeijer, P (dir. publ.) (2011), *GALE Toolkit Working with Schools 1.0. Tools for school consultants, principals, teachers, learners and parents to integrate adequate attention of lesbian, gay, bisexual and transgender topics in curricula and school policies*. Amsterdam : GALE The Global Alliance for LGBT Education. www.lgbt-education.info



1. Outils pour la mise en œuvre de projets – Série d'outils indiquant comment engager une stratégie ou un projet concret.
 2. Outils pour les gestionnaires et les autorités – Outils destinés à convaincre les parties prenantes qu'un changement est nécessaire, accompagnés d'orientations permettant d'utiliser ces outils.
 3. Outils pour le personnel – Outils destinés au personnel et aux formateurs d'enseignants.
 4. Outils pour les élèves – Suggestions pour permettre aux élèves d'agir et de participer.
 5. Outils pour les parents – Informations destinées aux parents et outils permettant de les impliquer.
- GALE a également élaboré des conseils pratiques pour combattre les résistances que pourrait rencontrer l'introduction dans les écoles de politiques et de mesures de lutte contre le harcèlement homophobe (voir encadré 5).

4. POLITIQUES RATIONNELLES ET BONNES PRATIQUES

La lutte contre le harcèlement homophobe nécessite deux types d'action, visant d'une part à le prévenir et d'autre part à faire face à ses manifestations. De nombreux pays ont pris des mesures anti-harcèlement qu'il est possible d'adapter pour répondre à des formes particulières de harcèlement, y compris le harcèlement homophobe. Les données disponibles et l'expérience montrent qu'une réponse efficace du secteur de l'éducation au harcèlement homophobe passe notamment par des interventions dans les domaines suivants :

- Les politiques
- Les programmes d'enseignement et leur application
- Le soutien apporté à tous les apprenants
- Les partenariats et leur coalition.

Au niveau national, local et des établissements scolaires, il est nécessaire de mettre en place des politiques qui prennent clairement position contre le harcèlement pour protéger les apprenants et le personnel, et qui s'adressent aux victimes de brimades, à leurs auteurs et à ceux qui en sont témoins. Ces politiques doivent prendre en considération, selon une démarche embrassant le système tout entier, le contexte scolaire, les besoins du personnel et des élèves, les aptitudes et compétences des enseignants et les programmes d'enseignement. Elles sont essentielles pour offrir aux jeunes un environnement accueillant et sûr, où ils risquent le moins d'être exposés au harcèlement. Les politiques nationales doivent faire l'objet d'une solide campagne d'information et les ministères et les écoles veiller à leur application. Pour que de telles politiques soient formulées et mises en œuvre, il faut que les autorités scolaires, et les conseils et chefs d'établissement en reconnaissent l'importance et aient à cœur de les soutenir. Dans certains contextes, des mesures de sensibilisation sont nécessaires pour faire prendre conscience que l'homophobie est un problème qu'il faut s'attacher à résoudre.

L'efficacité des réponses à ce problème dépend de la formation et du soutien dispensés au personnel scolaire, et de l'engagement, de l'assurance, des connaissances, des attitudes et des compétences des enseignants. Le contenu du programme d'enseignement est également important, car il peut inculquer le respect de la diversité ou renforcer l'homophobie. La mesure dans laquelle il est possible de traiter de la question particulière de l'homophobie et du harcèlement homophobe dans le programme, et les parties du programme où elle peut l'être, dépendent du contexte national et des moyens dont on dispose.

Il faut aussi que les établissements éducatifs apportent un soutien approprié aux élèves qui sont la cible de brimades

homophobes, ainsi qu'aux auteurs de ces brimades et à ceux qui en sont les témoins. Là encore, ce qui peut être fait dépend du contexte national et des ressources disponibles. Les partenariats stratégiques et le travail mené avec un vaste éventail de parties prenantes sont des moyens essentiels de combattre le harcèlement homophobe dans les établissements éducatifs. Pour assurer le succès de ces efforts, il est indispensable d'associer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des mesures pertinentes les responsables de l'éducation, les chefs d'établissement, les enseignants et les autres membres du personnel scolaire, les syndicats d'enseignants et d'élèves, les associations de parents d'élèves et les associations parents-enseignants, les organisations de la société civile et l'ensemble de la communauté.

Il est nécessaire et important en soi d'agir dans chacun des domaines susmentionnés, mais une action d'ensemble les englobant tous est indispensable pour obtenir un impact maximal. Le présent chapitre les passe en revue successivement, en donnant pour chacun des exemples empruntés à divers pays.

4.1 Les politiques

La présente section présente des exemples des différents types de politiques pouvant être utilisées à l'échelon national ou local ou dans les écoles pour faire face au harcèlement homophobe dans les établissements éducatifs. Elle donne également des exemples des mesures qu'il est possible de prendre au niveau de l'école pour créer un environnement accueillant.

Politiques et programmes nationaux et locaux

Les pays ont adopté tout un éventail de politiques et de programmes nationaux et locaux, dont certains ont un caractère général et d'autres sont propres au secteur de l'éducation, notamment :

- Dispositions constitutionnelles ou législatives et politiques offrant une protection contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.
- Politiques propres au secteur de l'éducation visant à faire face à la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité sexuelle.
- Politiques visant à faire face au harcèlement et à la violence en général dans les écoles et à y créer un environnement sûr.
- Politiques spécifiquement conçues pour faire face au harcèlement homophobe dans les écoles.

Dispositions constitutionnelles ou législatives et politiques antidiscriminatoires offrant une protection contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre

Népal et Hong Kong	La Cours suprême du Népal ⁸⁶ et la Cour d'appel de Hong Kong ⁸⁷ ont déclaré illégale la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.
Philippines	Les Philippines ont adopté ces dernières années une législation interdisant dans certaines circonstances la discrimination à l'égard des lesbiennes, des gays et des personnes bisexuelles et transgenres ⁸⁸ .
Afrique du Sud	La Constitution interdit la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, et la Loi sur l'égalité (2000) traite expressément de la discrimination et des crimes haineux fondés sur l'orientation sexuelle. L'Unité de la cohésion sociale et de l'équité en matière d'éducation du Ministère de l'éducation est chargée de promouvoir au sein du système éducatif les valeurs inscrites dans la Constitution. Elle a publié en 2011 à l'intention des responsables de la gouvernance des écoles un manuel de formation intitulé « Les valeurs en action » dont une section traite de l'orientation sexuelle. En 2005, le Ministère, en collaboration avec le Forum national des autorités religieuses, a diffusé une publication intitulée « Instaurer une culture de la responsabilité et de l'humanité dans nos écoles – Guide des enseignants » dont l'objectif est de sensibiliser les jeunes à leurs droits et responsabilités, y compris le droit d'être protégé contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle.

Politiques propres au secteur de l'éducation visant à faire face à la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité sexuelle

Taiwan, Chine	La Loi sur l'équité entre les genres en matière d'éducation (2003) vise à assurer l'égalité des genres dans l'éducation et à éliminer des programmes les stéréotypes sexistes. Elle interdit en outre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle dans les écoles, considère comme « défavorisés » les élèves homosexuels ou transgenres et les écolières enceintes et fait obligation de leur fournir une aide spéciale ⁸⁹ .
États-Unis	Le bureau législatif de l'Union américaine pour les libertés civiles a fait vigoureusement campagne en faveur de la Loi contre la discrimination à l'encontre des élèves . Si elle est adoptée, cette loi interdira au niveau fédéral toute discrimination et tout harcèlement fondés sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre réelle ou supposée des élèves dans les écoles publiques.
El Salvador	Le Secrétariat d'État à l'inclusion sociale est chargé de suivre l'application du Décret présidentiel n° 56 , qui interdit toute discrimination directe ou indirecte fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre dans le secteur public. Le Secrétariat s'emploie aussi, de concert avec le Ministère de l'éducation, à sensibiliser l'opinion au problème du harcèlement et a encouragé les chefs d'établissement à combattre la discrimination et les brimades homophobes.

Politiques et programmes spécifiquement conçus pour faire face au harcèlement homophobe dans les écoles

Royaume-Uni	Le Royaume-Uni s'est appuyé sur la Politique pour la sécurité dans les écoles déjà en vigueur pour forger un consensus et s'assurer du soutien d'un large éventail d'alliés, y compris les groupes professionnels, pour faire face au harcèlement homophobe. Les écoles sont aujourd'hui tenues par la loi de lutter contre les brimades homophobes. Le gouvernement a fait de cette question une priorité. L'Équipe anti-harcèlement du Ministère de l'éducation a travaillé de concert avec l'ONG Stonewall à la rédaction de conseils destinés à aider les établissements scolaires à lutter contre le harcèlement, et le corps des inspecteurs de l'enseignement public est désormais attentif à la question des brimades homophobes et de la sécurité des élèves homosexuel(le)s, bisexuel(le)s et transsexuel(le)s ⁹⁰ .
--------------------	---

⁸⁶ *Babu Pant and others v. Government of Nepal and others* (2007), Cour suprême du Népal.

⁸⁷ *Leung T.C. William Roy v. Secretary of Justice* (2006) 4 HKLRD 211, Hong Kong, SAR, Chine, Cour d'appel.

⁸⁸ House Bill 1483 : *An Act Defining Discrimination on the Basis of Gender Identity and Providing Penalties Therefore*.

⁸⁹ Caceres C et al., (2009), *Review of legal frameworks and the situation of human rights related to sexual diversity in low and middle-income countries*, Genève, ONUSIDA.

⁹⁰ Ofstead (2012), *The Framework for School Inspection*. <http://www.ofsted.gov.uk/resources/framework-for-school-inspection-january-2012>



Brésil

Lancé en 2004 par le Gouvernement brésilien, le **programme Pas d'homophobie au Brésil** a depuis été placé sous la direction d'un département doté de crédits. Le plan de mise en œuvre établi par le Ministère de l'éducation comprend un **programme Pas d'homophobie à l'école**, dont l'exécution est confiée à quatre organisations de la société civile. Les principales activités sont des réunions régionales sur le thème de la lutte contre l'homophobie en milieu scolaire auxquelles participent des dirigeants des États et de mouvements citoyens, des recherches qualitatives dans les capitales des États sur l'homophobie à l'école et l'élaboration d'un kit de formation sur cette question à l'intention des élèves et des éducateurs. Entre autres grandes priorités figuraient la révision des programmes d'enseignement pour y inclure des contenus sur la diversité sexuelle et de genre et la mise en place d'une formation et d'une aide visant à apprendre aux éducateurs comment enseigner ces contenus et à leur donner les moyens de rendre leurs classes accueillantes pour tous les élèves. Pour fédérer les enseignants, le Ministère a également créé une **organisation nationale s'employant à bannir l'homophobie des écoles**. Des jeunes ont participé à l'élaboration de l'un et l'autre programmes lors de consultations locales, régionales et nationales.

Irlande

Les écoles sont régies par la **Loi sur l'éducation de 2000** et la **Loi sur l'égalité de condition 2000-2008** et « sont tenues de lutter contre le harcèlement homophobe et, à cet effet, de promouvoir le respect de la différence et de la diversité »⁹¹.

Israël

Le Ministère de l'éducation s'est engagé à promouvoir la tolérance dans l'ensemble du système éducatif et à fournir aux éducateurs la formation et les outils nécessaires pour venir en aide aux élèves souffrant de détresse émotionnelle liée à leur orientation sexuelle et leur identité de genre. En 2009, il a présenté une **politique claire de lutte contre l'homophobie**, précisant que chacun avait le droit fondamental de vivre sa vie et d'être soi-même, sans crainte, sans être la cible de manifestations haineuses et de moqueries et sans se voir condamné. En mai 2011, le Ministère a demandé à tous les chefs d'établissement de célébrer la Journée internationale de lutte contre l'homophobie⁹² en organisant des activités éducatives appropriées avec l'aide de ses services d'orientation et en collaboration avec des ONG.

Finlande

Le Ministère de l'éducation a lancé un **programme de lutte contre le harcèlement, y compris le harcèlement homophobe**. Tous les matériels ont été fournis gratuitement aux écoles pour les encourager à prendre part à cette activité⁹³.

⁹¹ GLEN, Department of Education and Science (2001), *Lesbian, gay and bisexual students in post-primary schools, guidance for principals and school leaders*, Irlande, GLEN.

⁹² IDAHO. <http://www.dayagainsthomophobia.org/-IDAHO-english,41>

⁹³ LGBT Youth Scotland, (2011), *Challenging homophobia together, research report and a guide to developing strategic partnerships in education*, Écosse, LGBT Youth.

Dans un petit nombre de pays, des politiques ont été élaborées à l'échelon local pour promouvoir des écoles accueillantes et lutter contre la discrimination et, dans certains cas, pour interdire les brimades et le harcèlement fondés sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre à l'encontre des élèves (voir encadré 6). Ces approches en faveur d'écoles sûres et d'où la discrimination est bannie offrent au secteur de l'éducation et aux établissements d'enseignement une protection juridique leur permettant d'assurer l'accès à l'éducation et la sécurité des élèves sans susciter la controverse. Les premières données montrent que des politiques locales efficaces et correctement appliquées peuvent avoir un effet positif en matière de prévention du harcèlement. Aux États-Unis, par exemple, les élèves des États où il existe un ensemble complet de lois et de politiques sont moins exposés aux brimades homophobes. Des recherches menées en Australie mettent en évidence un lien entre l'existence de politiques mises en œuvre au niveau des États pour promouvoir des « écoles offrant sécurité et soutien » et la « lutte contre la discrimination et l'homophobie » et l'amélioration des résultats obtenus sur le plan de la prévention de l'homophobie et de l'aide sociale dans les écoles⁹⁴.

Encadré 6 : Modèle de politique à l'échelon du comté en faveur des élèves transgenres ou non conformes à un genre

Aux États-Unis, le réseau GLSEN a élaboré un modèle de politique à mettre en œuvre au niveau du comté, qui présente les meilleures pratiques permettant aux écoles de faire en sorte que tous les élèves se sentent en sécurité, acceptés et respectés quelle que soit leur identité ou expression de genre. Le modèle aborde toute une série de questions portant notamment sur les aspects suivants :

- Les responsabilités : chaque comté et chaque établissement a la responsabilité de faire en sorte que tous les élèves, y compris les élèves transgenres ou non conformes à un genre trouvent à l'école un environnement accueillant. Cela implique que tout incident lié à des comportements discriminatoires, au harcèlement ou à des brimades retienne immédiatement l'attention, et notamment qu'une enquête soit ouverte, que soient prises les mesures correctives qui s'imposent et que des ressources appropriées soient mises à la disposition des élèves et du personnel. Les plaintes doivent être prises au sérieux et traitées de la même manière que les autres plaintes pour discrimination, brimades ou harcèlement.
- Nom et tenue vestimentaire : les élèves ont le droit de se faire appeler par le nom et le prénom qui correspondent à leur identité de genre. Ils ont le droit de s'habiller conformément à leur identité de genre affirmée avec constance au sein de l'établissement, dans les limites des codes vestimentaires adoptés par l'école. Le personnel ne doit pas imposer aux élèves transgenres ou non conformes à un genre un code vestimentaire plus strict que celui qui a cours pour les autres élèves.
- Espaces et activités réservés : les élèves doivent avoir accès à des toilettes et des vestiaires adaptés à leur identité de genre. Le personnel de l'établissement pourra désigner un ou plusieurs box dans les toilettes comme accessibles à tous les élèves sans distinction de genre.
- Documents officiels : dès lors que l'école n'est pas tenue par la loi d'utiliser l'identité civile et de genre des élèves dans les dossiers et documents les concernant, elle utilisera celle qui a la préférence de l'élève. Les badges, par exemple, ne sont pas des documents juridiques et les élèves peuvent donc y être désignés par le nom de leur choix.
- Respect de la vie privée et confidentialité : toute personne, y compris les élèves, a droit au respect de sa vie privée, qui comprend le droit de s'opposer à la divulgation de leur identité transgenre au sein de l'école. Le comté veillera à ce que toutes les données médicales relatives aux élèves transgenres ou non conformes à un genre soient traitées comme confidentielles selon les lois applicables dans l'État, à l'échelon local et au niveau fédéral. Le personnel de l'école doit s'abstenir de divulguer à des tiers, y compris les parents et les autres membres du personnel, toute information de nature à révéler l'identité transgenre d'un élève, sauf si la loi lui en fait l'obligation ou si l'élève a donné son accord. Les élèves transgenres ou non conformes à un genre ont le droit de manifester leur identité et leur expression de genre et d'en discuter ouvertement et de décider quand, avec qui et dans quelle mesure ils acceptent de partager les informations d'un caractère privé les concernant.
- Formation et perfectionnement professionnels : dans la limite des fonds disponibles, le comté assure le perfectionnement professionnel continu de toutes les catégories de personnel afin de renforcer les compétences nécessaires pour prévenir les brimades, le harcèlement et la discrimination, pour repérer ces comportements et pour y faire face. Le contenu de cette formation inclut, sans s'y limiter : des stratégies appropriées sur le plan du développement de l'enfant visant à prévenir les incidents liés à des brimades et à intervenir immédiatement et de manière efficace afin d'y mettre fin ; des informations concernant les rapports complexes et les relations de pouvoir entre le harceleur, sa victime et les témoins de l'incident et parmi eux ; les résultats de la recherche sur le harcèlement, y compris en ce qui concerne les catégories spécifiques d'élèves dont il a été constaté qu'elles étaient particulièrement exposées aux brimades en milieu ; et des informations sur l'incidence et la nature du harcèlement en ligne et ses relations avec les questions touchant la sécurité sur Internet.

94 Jones T, (2011), *Sexual subjects: GLBTIQ student subjectivities in Australian Education Policy*, thèse non publiée, La Trobe University.

Les politiques des établissements scolaires

Toute une série de politiques et de programmes sont également mis en œuvre au niveau des écoles. Là encore, certaines ont un caractère général et d'autres sont plus ciblées. On distingue notamment :

- Les politiques sur la violence et le harcèlement en général.
- Les politiques sur la diversité y compris la diversité sexuelle.
- Les politiques sur le harcèlement y compris le harcèlement homophobe.

Les politiques les plus couramment appliquées dans les écoles de la plupart des pays sont des politiques visant à combattre le harcèlement en général. Certaines mentionnent expressément le harcèlement lié au handicap, à l'origine ethnique ou à la religion, mais passent sous silence le harcèlement fondé sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. Néanmoins, les politiques de lutte contre la violence, le harcèlement et la discrimination ou visant à créer un environnement sûr qui sont mises en œuvre dans les écoles offrent un point de départ pour lutter contre le harcèlement homophobe. Dans certains pays, par exemple en Colombie, le harcèlement homophobe est abordé dans les écoles dans le cadre plus général de la promotion des droits de l'homme. Et les caractéristiques des politiques et programmes efficaces en matière de lutte contre le harcèlement qui sont énumérées dans l'encadré 7 pourraient être adaptées de manière à y inclure le harcèlement homophobe.



Encadré 7 : Caractéristiques des politiques et programmes efficaces en matière de lutte contre le harcèlement à l'école⁹⁵

- Ces interventions commencent quand les enfants sont encore jeunes, avant que leurs attitudes et leur comportement ne soient définitivement acquis.
- Elles s'adressent à tous les membres de la communauté scolaire.
- Les principales parties prenantes – chefs d'établissement, personnel, élèves, parents et autres membres de la communauté – sont associées à leur élaboration et à leur mise en œuvre, ainsi qu'au contrôle de leur efficacité.
- Elles reposent sur une stratégie de prévention détaillée, y compris la formation du personnel et le recours aux compétences extérieures requises.
- Elles doivent être assorties d'un plan d'action clair qui donne aux victimes un sentiment de sécurité, prévoit des mesures de soutien et des sanctions et offre aux harceleurs la possibilité de s'amender.
- Un mécanisme est mis en place pour permettre aux élèves et au personnel de signaler les cas de harcèlement – instauration d'un système de dépôt confidentiel des plaintes, par exemple, ou déploiement de responsables de la protection des enfants appartenant à l'établissement ou fournis par la collectivité.
- Le personnel de l'école est tenu de prendre des mesures pour prévenir le harcèlement et de répondre à toutes ses manifestations de manière cohérente et systématique.
- Tout est fait pour assurer la visibilité de la politique anti-harcèlement, y compris dans les manuels des enseignants et du personnel, dans la documentation de l'école et lors des journées portes ouvertes et des réunions des parents d'élèves⁹⁶.
- Le comportement de l'élève fait l'objet d'un suivi, notamment en cas de harcèlement avéré.

⁹⁵ Caractéristiques définies sur la base des conclusions de l'étude du Secrétaire général de l'ONU (2006), Rapport mondial sur la violence à l'encontre des enfants, Genève, ONU. <http://www.unviolencestudy.org/french/index.html>. Voir aussi : Green M, (2006), *Bullying in Schools : A Plea for a Measure of Human Rights*. *Journal of Social Issues*, 62(1), p. 63-79 ; et Smith, P. *et al.* (dir. publ.) (2004), *Bullying in Schools : How Successful Can Interventions Be?* Cambridge, Cambridge University Press.

⁹⁶ Jennett M, (2004), *Stand up for us, challenging homophobia in schools*, Royaume-Uni, Ministère de la santé.

Aux États-Unis, tout programme conçu par le GLSEN a des objectifs propres à chaque école, dont la visée générale est de créer un climat sain et d'améliorer le fonctionnement de l'établissement afin d'assurer le bien-être des élèves. Cela va dans le sens des préoccupations et des priorités des éducateurs professionnels et des responsables administratifs (voir la section ci-après sur la manière d'instaurer un climat accueillant à l'école).

Il importe pour obtenir des avancées de reconnaître le rôle des écoles, des enseignants et des élèves. C'est ainsi qu'au Royaume-Uni, le Conseil municipal de Birmingham a créé un Groupe d'action pour la lutte contre le harcèlement qui a mis en place un système d'octroi de certificats aux écoles ayant pris part à des activités anti-harcèlement⁹⁷.

Le Collège d'études commerciales et techniques Srithana de Chiang Mai (Thaïlande) a pris un certain nombre d'initiatives pour répondre aux besoins de celles et ceux de ses élèves qui sont lesbiennes, gays, bisexuels ou transgenres. L'établissement a entre autres adopté une politique flexible qui autorise les élèves transgenres à porter l'uniforme de leur choix, aménagé des toilettes « arc-en-ciel » qui ne sont pas réservées aux filles ou aux garçons, et créé un club arc-en-ciel où les élèves peuvent se rencontrer pour débattre de leurs préoccupations.

Dans certains pays, il est demandé aux écoles d'élaborer et d'appliquer une politique en faveur de la diversité, qui offre l'occasion de lutter contre le harcèlement homophobe (voir encadré 8). En Australie, par exemple, des audits et des listes de contrôle sont utilisés pour aider les écoles à évaluer leurs progrès sur le plan du respect de la diversité sexuelle au sein de l'établissement, des pratiques conçues pour assurer le bien-être des élèves, des partenariats avec la communauté, de l'enseignement et de l'apprentissage et des plans stratégiques internes⁹⁸. Cette approche n'est peut-être pas possible dans tous les pays, mais certains de ses aspects décrits ci-dessous sont susceptibles d'une application plus générale.

Encadré 8 : Caractéristiques des écoles appliquant une politique efficace en matière de diversité

- L'école énonce, dès le début de l'année scolaire, des règles de comportement claires, dont tous les membres du personnel veillent à la bonne application.
- Elle instaure entre les membres du personnel enseignant et les élèves des relations de soutien mutuel.
- Elle cultive une attitude ouverte.
- Elle informe les élèves en termes explicites sur la question du genre, de la diversité et de la discrimination.
- Elle a institué une procédure ouverte à tous pour le traitement des plaintes, lesquelles sont examinées de préférence par un comité indépendant.
- Elle dispose d'un conseiller d'orientation qui sait comment soutenir les élèves et les membres du personnel qui ont à se plaindre de discrimination et d'autres comportements négatifs.
- Toute initiative des élèves ou des enseignants qui vise à combattre la discrimination et à améliorer le climat à l'école est la bienvenue.

Source : Dankmeijer, P. (dir. publ.), (2011), *GALE Toolkit Working with Schools 1.0. Tools for school consultants, principals, teachers, learners and parents to integrate adequate attention of lesbian, gay, bisexual and transgender topics in curricula and school politics*. Amsterdam, GALE The Global Alliance for LGBT Education.

Un certain nombre d'organisations ont mis au point des outils conçus pour aider les écoles à évaluer leur politique en matière de diversité. Aux Pays-Bas, par exemple, EduDivers et la National Hetero - Homo Education Alliance ont élaboré à cet effet une liste de contrôle (l'encadré 9 en présente une version adaptée). Là encore, cette initiative n'est peut-être pas envisageable dans tous les contextes, mais certains de ses éléments peuvent être adaptés aux situations locales.

⁹⁷ Allens Croft Primary School. <http://bham.webschools.co.uk/allenscroft/achievements.htm>

⁹⁸ Australian Research Centre in Sex, Health and Society, How to support sexual diversity in schools : A checklist, Melbourne, La Trobe University : <http://www.latrobe.edu.au/arcshs/downloads/arcshs-recherche-publications/SexualDiversitéChecklist.pdf>.

Encadré 9 : Liste de contrôle pour l'évaluation de la politique en matière de diversité des écoles

1. **Vision de l'établissement.** L'école a une vision de la diversité et de la discrimination, que le personnel connaît et s'emploie à promouvoir.
2. **Vision partagée du harcèlement et du harcèlement homophobe.** L'école a une vision des moyens à mettre en œuvre pour prévenir et faire cesser les comportements négatifs, le harcèlement et les brimades en général et le harcèlement homophobe en particulier, que le personnel connaît et s'emploie à promouvoir.
3. **Éducation relative au genre.** L'école propose des leçons sur l'égalité de traitement des hommes et des femmes et combat les stéréotypes concernant les rôles dévolus à l'un et l'autre genres.
4. **Éducation relative à la discrimination.** L'école propose des cours sur la discrimination qui visent notamment à prévenir les comportements négatifs à l'égard d'autrui fondés sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.
5. **Les comportements négatifs sont immédiatement corrigés.** Le personnel de l'école corrige immédiatement les comportements négatifs et les remarques homophobes, et il existe entre ses membres un accord clair sur la manière de faire face à ces comportements négatifs dans le cadre d'un travail d'équipe.
6. **Condamnation explicite de l'homophobie.** L'école fait savoir de manière très claire que les comportements négatifs ne sont pas tolérés, en particulier le fait pour des élèves ou des enseignants de traiter avec discrimination, de harceler, de moquer ou insulter, ou de marginaliser de toute autre manière des élèves en raison de leur orientation sexuelle réelle ou supposée. Il ne suffit pas d'appliquer des mesures disciplinaires : il importe aussi d'expliquer l'impact de ces comportements.
7. **Des conseillers sont chargés d'aplanir les difficultés.** L'école dispose de conseillers ou de mentors auxquels peuvent s'adresser les élèves lesbiennes, gays, bisexuel(le)s ou transgenres qui ont des problèmes, mais aussi les élèves homophobes qui ont besoin d'apprendre à réagir de manière plus appropriée et d'améliorer leur comportement social.
8. **Existence d'une politique systématique.** La direction de l'école élabore une politique de qualité systématique visant à sensibiliser et mobiliser le personnel administratif, les enseignants et les élèves en vue de prévenir et faire cesser les comportements négatifs et de promouvoir la diversité. Un tel plan d'action doit s'inscrire dans le cadre plus large de la politique de l'école en matière de sécurité, de civisme, de promotion de comportements sociaux positifs et de lutte contre la discrimination.
9. **Soutien aux élèves.** Un soutien est apporté aux membres du personnel ou aux élèves qui décident d'adopter une attitude ouverte au sujet de leur orientation sexuelle. Il peut prendre la forme d'un soutien moral, de séances d'information, de discussions sur le soutien par les pairs, de modifications des règles administratives de l'établissement pour tenir compte des changements de nom et de sexe, d'attribution de toilettes aux élèves transgenres et de mesures visant à remédier à la gêne que peut provoquer l'utilisation de douches communes.
10. **Soutien aux initiatives** visant à améliorer le climat à l'école. La direction de l'école accueille avec intérêt les propositions des élèves et des membres du personnel et les Alliances gays-hétéros sont encouragées.

Dans un petit nombre de pays, les écoles ont adopté une politique anti-harcèlement qui comprend des mesures de protection contre les brimades liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre. On constate que les élèves de ces établissements se déclarent moins exposés à des remarques homophobes et à des brimades liées à leur orientation sexuelle. De même, les membres du personnel sont plus enclins à intervenir lorsqu'ils entendent des remarques homophobes et les élèves se plaignent moins souvent à eux d'être harcelés ou agressés que dans les écoles n'appliquant qu'une politique de portée plus générale ou n'en ayant aucune⁹⁹.

En Irlande, par exemple, les lesbiennes, gays et bisexuel(le)s se déclarent moins souvent harcelés dans les écoles qui se sont dotées d'une politique claire de lutte contre les brimades homophobes¹⁰⁰. Là où de telles politiques sont proclamées et appliquées, les élèves ont le sentiment d'être en meilleure sécurité, se sentent mieux dans leur peau, sont moins victimes d'agressions verbales et autres comportements homophobes, et sont plus nombreux à décrire leur école

comme un lieu où règne la tolérance et où ils se sentent acceptés. Ces politiques se traduisent aussi par une baisse très significative des projets d'automutilation et de suicide et des passages à l'acte dus à l'homophobie¹⁰¹.

Créer à l'école un environnement accueillant

Le programme d'enseignement ne représente qu'une faible part de ce que les élèves apprennent à l'école. Ils s'instruisent aussi à partir de ce qu'ils voient et entendent autour d'eux. Il est essentiel qu'ils trouvent dans l'établissement un environnement sûr, respectueux et non discriminatoire, où le chef d'établissement, les enseignants et les autres membres du personnel montrent l'exemple. Le chef d'établissement doit faire savoir clairement que les brimades et les propos homophobes, qu'ils visent des élèves ou des membres du personnel, sont inacceptables, au même titre que les propos racistes ou le harcèlement de personnes handicapées. Et l'ensemble de la communauté scolaire doit appuyer le message selon lequel les brimades homophobes, comme la violence et le harcèlement sexuel, n'ont pas leur place au sein de l'école.

⁹⁹ GLESEN, (2009), National school climate survey : The experiences of lesbian, gay, bisexual and transgender youth in our nation's schools. New York, GLESEN.

¹⁰⁰ GLEN, Department of Education and Science (2001), Lesbian, gay and bisexual students in post-primary schools, guidance for principals and school leaders, Irlande, GLEN.

¹⁰¹ Jones T., (2011), Sexual subjects : GLBTIQ student subjectivities in Australian Education Policy. Thèse non publiée, La Trobe University.

Les programmes anti-harcèlement spécifiquement conçus pour créer un climat accueillant peuvent servir de point de départ dans les pays où l'homosexualité est réprimée par la loi ou constitue une question sensible, et où les brimades ne sont pas considérées comme un problème, même chez les élèves les plus jeunes. De telles bases de départ permettront sans doute de recueillir une meilleure adhésion car tous les éducateurs et les responsables administratifs sont soucieux de créer une ambiance saine et un environnement sûr à l'école. Les politiques et les programmes qui s'attachent à l'une quelconque des quatre dimensions essentielles du climat à l'école (voir encadré 10) auront un effet positif à cet égard.

Encadré 10 : Les quatre dimensions essentielles du climat à l'école

Sécurité

- Règles et normes
- Sécurité sur le plan physique
- Sécurité sur le plan social et émotionnel

Enseignement et apprentissage

- Aide à l'apprentissage
- Apprentissage social et civique

Relations interpersonnelles

- Respect de la diversité
- Soutien social – adultes
- Soutien social – élèves

Environnement institutionnel

- Liens/engagement de l'école
- Environnement physique

Source : Cohen, J., McCabe, E.M., Michelli, N.M & Pickeral, T. (2009), School Climate : Research, Policy, Teacher education and Practice, *Teachers College Record*, 111(1) 180-213. <http://www.schoolclimate.org/climate/documents/policyscan.pdf>

Quelques exemples sont donnés ci-dessous (voir encadré 11), mais les priorités et le point de départ dépendent du pays et du contexte social de l'établissement.



Encadré 11 : Créer des espaces de sécurité

Les espaces de sécurité sont des lieux au sein des établissements éducatifs où les élèves sont à l'abri du danger et libres d'être eux-mêmes. Dans un certain nombre de pays, les autorités scolaires ou les élèves ont créé dans les écoles des espaces de sécurité où les brimades et le harcèlement homophobes ne sont pas tolérés, où chacun est en droit de s'exprimer et où le respect mutuel et la dignité sont la règle. Dans certains établissements, les espaces de sécurité servent aussi de cadre aux services de conseil et au soutien par les pairs. Il est démontré que l'existence de tels espaces a pour effet de réduire l'isolement social et d'améliorer l'estime de soi et les résultats scolaires¹⁰².

C'est ainsi qu'aux États-Unis, le réseau GLSEN a élaboré un kit sur les espaces de sécurité à l'intention des écoles des deux cycles du secondaire et qu'en Chine, l'Association des clubs de garçons et de filles de Hong Kong offre des services de conseil et des espaces de sécurité dans les écoles et les centres de jeunesse. Aux Pays-Bas, les organisations communautaires ont créé, avec le soutien du gouvernement, des espaces de sécurité physiques et en ligne appelés Jong & Out à l'intention des personnes gays, lesbiennes, bisexuel(le)s et transgenres.

¹⁰² Mayberry, M. (2006), School reform efforts for lesbian, gay, bisexual, and transgendered students, *The Clearing House*, 79(6), 262-264 ; Russell, S., McGuire, J., Laub, C., et Manke, E., (2006), LGBT student safety : Steps schools can take, (California Safe Schools Coalition Research Brief No. 3). San Francisco, California Safe Schools Coalition ; Harris Interactive and GLSEN, (2005), From teasing to torment : School climate in America, a survey of teachers and learners. New York, GLSEN.

Les stratégies permettant de créer un environnement accueillant comprennent ce que les enseignants peuvent faire en classe et ce que les élèves peuvent faire eux-mêmes. Dans la classe et à l'extérieur de la classe, les enseignants peuvent jouer un rôle décisif en bannissant le vocabulaire homophobe et les agressions verbales. Le GLSEN a élaboré un guide de l'enseignant sur la manière de participer à la campagne ThinkB4YouSpeak (Réfléchissez avant de parler), qui vise à combattre les injures homophobes dans les écoles. Au Royaume-Uni, Stonewall a mis en œuvre un programme visant à s'attaquer au langage homophobe dans les écoles primaires. En Nouvelle-Zélande, une trousse d'action destinée aux écoles donne des conseils pratiques sur la manière dont les enseignants peuvent créer dans leur classe un climat sécurisant dans lequel les élèves se sentent soutenus (voir encadré 12).



Encadré 12 : Conseils pratiques sur la manière de créer un environnement sécurisant et accueillant dans la classe

- Édicter des principes directeurs concernant les propos injurieux et les articuler avec les politiques anti-harcèlement existantes.
- Sanctionner immédiatement les propos injurieux.
- Se garder de toute supposition concernant la sexualité ou l'identité de genre des élèves.
- Éviter le vocabulaire négatif.
- Inclure des modèles de rôle positifs dans l'enseignement.

Source : New Zealand AIDS Foundation, Out There, Rainbow Youth. (2004) *Safety in our Schools: An action kit for Aotearoa New-Zealand schools to address sexual orientation prejudice*. Wellington, OutThere.

Les élèves peuvent eux-mêmes contribuer grandement à combattre le harcèlement homophobe (voir aussi la section sur le soutien apporté aux élèves). Les enseignants peuvent élaborer de concert avec eux un code de conduite à appliquer dans leur classe, qui précise les comportements acceptables et ceux qui risquent de heurter des camarades ou d'avoir des effets perturbateurs. Des élèves ont également été associés à l'élaboration de principes directeurs (voir encadré 13).

Dans certaines écoles, les élèves ont été associés à l'organisation de campagnes anti-harcèlement, souvent liées à la promotion des droits de l'homme ou à d'autres manifestations. Au Royaume-Uni, une école londonienne dont les élèves sont pour la plupart musulmans a créé un groupe de travail anti-harcèlement en vue d'élaborer un

programme pour la célébration du « mois de l'histoire » des lesbiennes, gays, bisexuel(le)s et transgenres et, avec le soutien du conseil d'établissement, a organisé des assemblées au cours desquelles des cas réels ont été évoqués pour sensibiliser les élèves et les inciter à accepter la différence. Ces initiatives ont donné des résultats très positifs¹⁰³. Autre exemple, le soutien par les pairs, y compris dans le cadre d'Alliances gays-hétéros (voir la section sur le soutien aux élèves).

Encadré 13 : Associer les jeunes à l'élaboration de principes directeurs

Les directives pratiques en matière d'éducation inclusive élaborées par les jeunes eux-mêmes portent sur les thèmes suivants :

- Éducation aux droits de l'homme
- Éducation sexuelle et émotionnelle
- Programmes d'enseignement et matériels d'apprentissage
- Politiques anti-harcèlement et autres politiques d'inclusion
- Accès à l'information et à un soutien psychologique
- Soutien extérieur et de la communauté
- Établissement de réseaux
- Création d'un environnement sécurisant
- Intégration
- Démocratie à l'école.

Source : IGLYO (2007), *Guidelines for an LGBTQ-inclusive education*. http://www.iglyo.com/content/files/educational/IGLYO_Educational-Guidelines.pdf

¹⁰³ Stonewall. Stonewall education guide: Working with faith communities. http://www.stonewall.org.uk/at_school/education_for_all/quick_links/education_resources/5761.asp

4.2 Le programme d'enseignement et son application

Le rôle des enseignants et des autres membres du personnel

Les enseignants contribuent de manière essentielle à une réponse efficace au harcèlement homophobe. Ils passent la plus grande partie de leur temps auprès des élèves et sont une importante source d'informations exactes. De plus, ce sont des adultes avec lesquels les jeunes peuvent discuter de leurs préoccupations et qui peuvent être pour eux des modèles et des mentors et plaider avec force pour un environnement sain à l'école. Outre leurs interventions pour faire cesser les brimades, ils ont un rôle plus général à jouer en promouvant l'inclusion et en combattant la discrimination, quelle qu'en soit la forme. Les enseignants ne sont pas les seuls adultes présents dans l'établissement, et des recherches menées en Colombie ont mis en relief la nécessité de travailler avec l'ensemble de la communauté scolaire, y compris les équipes de sécurité qui contrôlent l'accès au site de l'école.

Des études montrent que les enseignants peuvent jouer un rôle positif. Là où ils apportent un soutien aux élèves lesbiennes, gays, bisexuel(le)s et transgenres, ces personnes se sentent mieux en sécurité à l'école, manquent moins de journées de classe, poussent plus loin leurs études et montrent plus d'ambition et se sentent davantage intégrés¹⁰⁴. Aux États-Unis, ces élèves déclaraient se trouver dans un environnement plus accueillant là où les enseignants avaient reçu une formation à la prévention de la violence et du suicide liés à l'orientation sexuelle¹⁰⁵.

Néanmoins, en tant qu'individus, les enseignants partagent les valeurs et les croyances de l'ensemble du corps social et risquent, consciemment ou non, de véhiculer des messages négatifs sur les élèves non conformes aux normes sexuelles, ce qui peut légitimer le harcèlement homophobe¹⁰⁶. C'est ce que confirment des données d'où il ressort que les enseignants auraient moins tendance à intervenir contre le harcèlement homophobe que contre d'autres types de harcèlement. En Europe, 14 % des élèves qui avaient eu une expérience négative à l'école mentionnaient les enseignants comme la source ou l'une des causes de leurs problèmes. Dans certains cas, les enseignants étaient décrits comme des témoins passifs qui, au lieu d'aider les élèves victimes de brimades, semblaient prendre fait et cause pour les harceleurs. Les élèves

faisaient état d'enseignants qui « ne donnaient ni aide ni conseils » et qui « n'étaient pas du tout bienveillants »¹⁰⁷.

En Israël, les élèves déclaraient avoir entendu des remarques désobligeantes du personnel, et selon plus de la moitié des écoliers interrogés, les enseignants n'intervenaient jamais lorsque des insultes homophobes étaient proférées en leur présence ; les camarades de la victime étaient plus enclins à intervenir qu'eux.

Au Royaume-Uni, plus de deux enseignants sur cinq dans le secondaire et de trois sur dix dans le primaire avaient entendu d'autres membres du personnel faire des remarques homophobes ou désobligeantes à l'encontre d'homosexuels. Seulement 7 % des enseignants auraient réagi aux propos homophobes¹⁰⁸ et dans une autre enquête, 62 % des élèves homosexuels (lesbiennes et gays) disaient avoir signalé sans succès des comportements homophobes à un enseignant¹⁰⁹.

Le témoignage ci-dessous d'un jeune enseignant gay brésilien victime de brimade dans son école illustre l'effet que produit sur les élèves l'absence de réactions de la part des enseignants.

« J'ai su que j'étais gay à l'âge de neuf ans. J'étais harcelé et tourmenté à l'école mais je devais tenir bon jour après jour pour que ma mère cesse d'être arrêtée. J'ai changé sept fois d'école, parce que les enseignants ne savaient tout simplement pas comment agir avec moi. Je pensais qu'être homosexuel était un péché. Dès ma première relation, je suis devenu séropositif. Après avoir quitté l'école, j'ai étudié la philosophie puis je suis devenu enseignant parce que je me rendais compte à quel point l'école était importante dans la vie d'un enfant et que je voulais changer les choses pour ceux qui étaient comme moi. Dans mon établissement, il y a beaucoup d'indifférence, ou alors les enseignants ne savent pas comment faire face au harcèlement homophobe et s'en remettent à moi parce que je suis plus sûr de moi. Je l'accepte parce que j'ai choisi de me concentrer sur ce que je peux faire plutôt que sur ce que j'ai subi. »

Kleber Fabio de Oliveira Mendes

Si les enseignants n'interviennent pas, ce peut être parce qu'ils n'ont pas pris conscience du problème, parce

¹⁰⁴ Kosciw J. G., Greytak E. A. et Diaz E. M., (2009), Who, What, Where, When, and Why : Demographic and Ecological Factors Contributing to Hostile School Climate for Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender Youth, *Journal of Youth & Adolescence*, 38(7), p. 976-988 ; Hunt, R. et Jensen, J. (2007), The experiences of young gay people in Britain's schools. *The School Report*, Stonewall, Royaume-Uni.

¹⁰⁵ Russell *et al.*, (2010), *Safe Schools Policy for LGBTQ Students*, Social Policy Report, 24 (4), p. 1-24

¹⁰⁶ O'Higgins-Norman, J. (2009), Straight talking: Explorations on homosexuality and homophobia in secondary schools in Ireland. *Sex Education : Sexuality, Society and Learning*, 9(4), p. 381-393. O'Higgins - Norman, J. (2008), Equality in the provision of social, personal and health education in the Republic of Ireland : The case of homophobic bullying ? *Pastoral Care in Education*, 26(2), p. 69-81.

¹⁰⁷ Takacs J. (2006), Social exclusion of young lesbian, gay, bisexual and transgender people in Europe, Bruxelles, ILGA-Europe and IGLYO.

¹⁰⁸ Stonewall, (2009), Homophobic bullying in Britain's schools, the teachers' report. http://www.stonewall.org.uk/at_school/education_for_all/quick_links/education_resources/5761.asp

¹⁰⁹ Dennel B. et Paterson E., (2011), Challenging homophobia together, research report and a guide to developing strategic partnerships in education, Scotland, LGBTI Youth Scotland.

que, tout en voulant aider, ils ne se sentent pas prêts ou soutenus pour s'attaquer à ces questions, ou parce qu'ils craignent, en cas d'intervention, d'être pris eux-mêmes pour cible.

C'est ainsi qu'en Irlande, 41 % des enseignants ont déclaré trouver plus difficile de faire face au harcèlement homophobe qu'à d'autres formes de harcèlement, soit qu'ils craignent de devenir eux-mêmes une cible, soit qu'ils s'attendent à des réactions négatives de la part des parents, des collègues et de la direction de l'école¹¹⁰. Au Royaume-Uni, 40 % des membres du personnel des écoles secondaires disent qu'ils ne se sentiraient pas à l'aise pour donner des informations, des conseils et des orientations aux élèves sur les questions de diversité sexuelle ; seulement deux enseignants du secondaire sur cinq et moins de la moitié (46 %) des maîtres du primaire déclarent avoir un chef d'établissement qui prend clairement en mains la lutte contre les brimades homophobes¹¹¹. En Suède, 8 % seulement des enseignants estiment avoir été correctement préparés à faire face à ce type de harcèlement.

Les enseignants ne peuvent pas faire face seuls au problème des brimades homophobes. Pour agir de manière positive, ils ont besoin d'être guidés et soutenus par les responsables de l'éducation et leur chef d'établissement. Il faut aussi qu'ils soient informés de ce problème et de son impact sur l'éducation et le bien-être des élèves.

Formation des enseignants et matériels didactiques

La formation est indispensable pour donner aux enseignants les connaissances, la confiance et les compétences nécessaires pour s'attaquer au harcèlement homophobe. L'idéal serait que la question soit traitée au stade de la formation initiale. Dans la pratique, l'expérience acquise à ce jour l'a été dans le cadre de la formation en cours d'emploi ou du perfectionnement professionnel continu. Des exemples d'initiatives et de ressources mises en œuvre pour former les enseignants sont présentés ci-après. Outre les enseignants, tous les membres des établissements éducatifs doivent savoir comment se comporter face au harcèlement homophobe. Il est particulièrement important de former et soutenir les conseillers scolaires, les infirmières et les représentants des enseignants et des élèves, mais aussi les autres membres de la communauté scolaire.

Au Royaume-Uni, la campagne Éducation pour tous de Stonewall Education combat les brimades homophobes dans les écoles par des activités telles que des enquêtes auprès des enseignants et des élèves et l'établissement annuel de l'Indice de qualité de l'éducation, un indicateur de référence complet qui renseigne les autorités locales sur l'efficacité avec laquelle elles font face à l'homophobie et aux brimades homophobes dans les écoles dont elles ont la charge. Les données recueillies laissent à penser que

les enseignants sont plus efficaces quand leur formation initiale les a préparés à discuter avec la classe de la diversité sexuelle et des brimades. Stonewall a reçu une subvention de l'organisme en charge de la formation des enseignants en vue de la production d'un guide de la formation initiale conçu à l'intention des formateurs, auxquels elle a également fourni des services de formation¹¹². Son Rapport sur les enseignants 2009 indique que 90 % des enseignants du primaire et du secondaire considèrent que le personnel scolaire a le devoir de prévenir et combattre le harcèlement homophobe et que les problèmes des lesbiennes et des gays devraient être abordés à l'école ou faire l'objet de leçons spécifiques. Trois enseignants sur quatre dans le secondaire et deux sur trois dans le primaire qui parlent des questions relatives à l'orientation sexuelle dans leur classe font état d'une réaction positive des élèves et 95% des enseignants qui ont traité ces questions se disent prêts à recommencer¹¹³.

Aux États-Unis, les enseignants des écoles élémentaires qui avaient suivi une formation de perfectionnement sur la manière de faire face disent intervenir en cas d'incidents liés à des brimades ou au harcèlement, et la plupart le font avec assurance. Pour aider ces enseignants à inculquer des attitudes positives et le respect des différences individuelles, familiales et culturelles, y compris la diversité en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre, le GLSEN a mis au point une trousse à outils baptisée Ready, Set, Respect (À vos marques, prêts, respect !)¹¹⁴ conçue pour les amener à réfléchir à leur manière d'enseigner le respect d'autrui, qui contient des exemples de leçons pour différents niveaux d'étude assortis de suggestions concernant l'inclusion et les réponses appropriées face aux comportements irrespectueux.

En 2010, l'Institut danois des droits de l'homme a lancé dans dix pays d'Europe un projet intitulé « Il faut de tout pour faire un monde – lutter contre l'homophobie à l'école » mené de concert avec des ONG, les jeunes et les enseignants. L'Institut a produit un kit à l'intention des enseignants des écoles primaires et secondaires, qui présente des méthodes et des outils pédagogiques, des pratiques non discriminatoires et des mécanismes efficaces de traitement des plaintes.

La GALE a elle aussi élaboré une boîte à outils conçue pour guider la formation des enseignants. Y sont notamment exposés les objectifs possibles de la formation, les compétences que les enseignants doivent acquérir (voir encadré 14) et des suggestions concernant les contenus de la formation (voir encadré 15)¹¹⁵.

¹¹⁰ Norman J, (2004), A survey of teachers on homophobic bullying in Irish second-level schools. Dublin, School of Education Studies, Dublin City University.

¹¹¹ Stonewall, (2009), The Teachers Report. http://www.stonewall.org.uk/at_school/education_for_all/quick_links/education_resources/4003.asp

¹¹² Stonewall, (2011), Initial Teacher Training : Developing an inclusive programme of study. www.stonewall.org.uk/at_school/education_for_all/enseignant_formation/default.asp

¹¹³ Stonewall. Education for All. http://www.stonewall.org.uk/at_school/education_for_all/default.asp

¹¹⁴ GLSEN, (2012), Ready, Set, Respect : Elementary School Toolkit. New York, GLSEN.

¹¹⁵ Dankmeijer, P. (dir. publ.) (2011), GALE Toolkit Working with Schools 1.0. Tools for school consultants, principals, teachers, students and parents to integrate adequate attention of lesbian, gay, bisexual and transgender topics in curricula and school policies. Amsterdam, GALE The Global Alliance for LGBT Education. www.lgbt-education.info

Encadré 14 : Compétences de l'enseignant

Débutant :

Connaissances	Comprendre les faits de base
Attitude	Se considérer comme tolérant
Planification	Choisir un programme
Mise en œuvre	Appliquer un programme
Réflexion	Reconnaître les succès et les obstacles

Avancé :

Connaissances	Situer les faits dans leur contexte
Attitude	Reconnaître l'influence des normes hétérosexuelles en matière de genre
Planification	Choisir dans un éventail de programmes
Mise en œuvre	Élaborer son propre programme
Réflexion	Tirer les leçons des réactions négatives

Expert :

Connaissances	Chercher à comprendre de manière plus approfondie
Attitude	Réfléchir à son propre rôle d'agent du changement
Planification	Concevoir des méthodes améliorées
Mise en œuvre	Corriger ses points faibles et former d'autres personnes
Réflexion	Évaluer systématiquement l'impact

Le GLSEN a également élaboré un cadre de formation flexible comprenant un large éventail d'exercices parmi lesquels les formateurs sont invités à choisir¹¹⁶. D'autres organisations ont produit elles aussi des matériels et des guides d'application des programmes à l'école. Aux États-Unis, l'ONG Groundspark a réalisé une série de films destinés aux écoles primaires et secondaires (premier et deuxième cycles) en vue de faciliter des discussions adaptées à l'âge des élèves sur la diversité et les brimades, où l'accent est fortement mis sur l'homophobie¹¹⁷. En Espagne, des organisations ont élaboré des matériels aidant à traiter de ces questions sous l'angle de l'histoire, de la littérature et d'autres matières¹¹⁸.

La GALE a appelé l'attention sur la nécessité de vérifier les effets de la formation des enseignants et de l'absence d'évaluation. Le module de formation des enseignants *Pride and Prejudice* (Fierté et préjugé) élaboré en Australie est l'un des rares exemples d'un programme dont l'impact sur les élèves a été évalué¹¹⁹. Ce module se compose d'un manuel de l'enseignant et d'une vidéo à montrer aux élèves. Il décrit six séances pouvant être adaptées aux besoins d'une classe particulière. La première séance traite de la différence et des réactions qu'elle suscite, et a pour objet d'amener les élèves à réfléchir sur leur propre différence et à la mettre en relation avec leur expérience des brimades. D'autres séances portent sur le genre et sur le vécu et le point de vue des personnes gays, lesbiennes, bisexuel(le)s et transgenres, sur l'homophobie et sur la

manière de la combattre dans l'école et dans la classe. Toujours en Australie, la Safe Schools Coalition propose une formation aux enseignants des écoles de l'État de Victoria.

En 2010, le GLSEN a évalué le programme *Respect for All* (Respect pour tous) du Département de l'éducation qui a été lancé par la ville de New York pour que dans chaque école secondaire du comté il y ait au moins un membre du personnel capable de soutenir les élèves lesbiennes, gays, bisexuel(le)s et transgenres, et de combattre les brimades et le harcèlement homophobes. Il a été constaté que cette formation améliorerait de manière efficace les compétences des éducateurs s'agissant de lutter contre les brimades homophobes et de contribuer à faire en sorte que les élèves se sentent davantage en sécurité dans leur établissement. Une fois formés, les éducateurs ont fait preuve d'une meilleure maîtrise du vocabulaire approprié, d'une prise de conscience accrue des effets éventuellement préjudiciables de leurs propres pratiques et d'une plus grande empathie à l'égard des élèves, les conduisant notamment à soutenir les Alliances gays-hétéros, à intégrer ces questions dans leurs cours et à intervenir plus fréquemment face à des brimades homophobes¹²⁰.

Le fait de ne pas intervenir tient souvent aux difficultés qu'éprouvent de nombreux enseignants à parler de la sexualité en général et de la diversité sexuelle en particulier, notamment dans les sociétés où ces questions sont sensibles. Même lorsque la sexualité figure parmi les sujets inscrits dans le programme, les enseignants mal préparés ou peu à l'aise évitent dans la pratique de l'aborder.

Il importe donc que la formation des enseignants traite aussi de la question de la diversité sexuelle. C'est ainsi que dans l'État de Sao Paulo, au Brésil, a été élaborée une approche inclusive et transformative de la formation des enseignants à l'éducation sexuelle qui englobe la diversité sexuelle. En Afrique du Sud, l'ONG GALA a réalisé une étude nationale sur l'homophobie et l'homosexualité dans les écoles secondaires dont les conclusions devaient être publiées en juin 2012 et qui s'est penchée aussi sur la manière d'intégrer les questions relatives aux lesbiennes, gays, bisexuel(le)s et transgenres dans les programmes de formation pédagogique.

En Namibie, des ateliers sont organisés à l'intention des enseignants ruraux dans le cadre du *Rainbow Project* (Projet arc-en-ciel). Les questions relatives à l'homosexualité y sont traitées plus particulièrement sous l'angle des droits de l'homme. Ces ateliers sont l'occasion de réfléchir, sur la base de l'expérience personnelle des enseignants, à l'inclusion et à l'exclusion sociales considérées du point de vue des droits, aux obstacles à l'exercice des droits de l'homme en général, et en particulier aux difficultés rencontrées par les personnes gays, lesbiennes, bisexuel(le)s et transgenres, et à la manière d'enseigner les droits de l'homme à l'école.

116 GLSEN. <http://www.glsen.org/cgi-bin/iowa/all/educateur/index.html>

117 Groundspark. <http://groundspark.org/our-films-and-campaigns/elementary>

118 Inclou Gais i lesbianes en l'educacio. <http://www.arsmm.com/quaders and Xega>. <http://xega.org/xega/>

119 *Pride and Prejudice*. <http://www.prideandprejudice.com.au/index2.html>

120 GLSEN, (2010), GLSEN Report: NYC Respect for All Trainings Increase Staff Competency at Addressing Anti-LGBT Bullying. <http://www.glsen.org/cgibin/iowa/all/news/record/2587.html>

Encadré 15 : Quelles sont les questions à aborder dans la formation des enseignants ?

On distingue la formation initiale et la formation continue. La première est parfois assurée par des organisations de la société civile travaillant en partenariat avec le Ministère de l'éducation. Dans l'idéal, cette formation devrait traiter notamment des sujets suivants :

- Création à l'école d'un environnement sain et où les élèves se sentent en sécurité.
- Droits de l'homme, inclusion et non-discrimination.
- Sensibilisation au problème et à l'impact de l'homophobie et des brimades homophobes.
- Connaissances générales concernant le genre, la sexualité et la diversité sexuelle.
- Réflexion sur les valeurs et attitudes personnelles et la manière dont un certain langage et certaines pratiques peuvent contribuer à l'homophobie et à la discrimination.
- Compétences et savoir-faire, y compris méthodes et outils pédagogiques et activités pratiques en classe.
- Pratiques non discriminatoires.
- Plans d'action pratiques.
- Prévention des brimades homophobes dans la classe et dans l'établissement et réponse apportée à ces comportements.

- Comment relever les défis, y compris les situations difficiles et conflictuelles, les questions délicates, les arguments religieux, les élèves qui pourraient être lesbiennes, gays, bisexuel(le)s ou transgenres, les éventuelles critiques des parents ou des responsables locaux, et l'absence de soutien des collègues et de la direction de l'école.

De quoi les enseignants devraient-ils être capables à l'issue de leur formation ?

La formation devrait apporter aux enseignants les connaissances, la confiance et les compétences requises pour :

- Faire face au harcèlement homophobe, y compris les agressions verbales et le manque de respect.
- Animer en classe des discussions adaptées à l'âge des élèves sur la sexualité, la diversité sexuelle et les brimades.
- Inculquer des attitudes positives et le respect des différences touchant l'individu, la famille et la culture, y compris la diversité en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre.
- Apporter un soutien approprié aux victimes et aux témoins de brimades et aider les harceleurs à adopter un meilleur comportement.
- Créer un climat de sécurité à l'école.

Intégration dans les programmes d'enseignement

Les programmes scolaires peuvent promouvoir le respect de la diversité ou renforcer l'homophobie. Dans certains pays, les programmes et les matériels d'enseignement et d'apprentissage présentent encore des contenus incitant à la stigmatisation et à la discrimination en matière de diversité sexuelle et d'identité de genre. D'autres ne reconnaissent tout simplement pas les personnes gays, lesbiennes, bisexuelles et transgenres.

Dans les pays où l'homosexualité est une question sensible, ou s'agissant des élèves les plus jeunes, il convient de bannir des programmes les informations à caractère stigmatisant et discriminatoire et d'y intégrer une approche fondée sur les droits de l'homme qui encourage notamment l'égalité de tous et le respect envers chacun. Dans de tels contextes, l'enseignement peut viser à créer un climat sain à l'école. Un tel climat aura pour effet de réduire les risques de brimades, y compris les brimades homophobes.

Le mieux serait que les programmes traitent de l'homophobie et du harcèlement homophobe selon une approche inclusive en présentant notamment des exemples positifs de gays, lesbiennes, bisexuel(le)s et transgenres dans les matériels d'enseignement et d'apprentissage¹²¹.

Les programmes non inclusifs contribuent à occulter et à marginaliser.

Au Royaume-Uni, les élèves lesbiennes, gays et bisexuel(le)s des écoles où sont abordées les questions les intéressant ont beaucoup plus de chances de se sentir respectés et heureux dans leur établissement¹²². Il est important aussi de traiter de ces questions pour l'ensemble des élèves, afin de promouvoir le respect mutuel et l'inclusion sociale.

Concernant la prévention du harcèlement homophobe et la lutte contre ces comportements, il convient également de s'interroger sur les aspects suivant des programmes et des matériels pédagogiques :

- Les programmes et matériels pédagogiques existant véhiculent-ils des messages négatifs sur la diversité sexuelle et l'identité de genre, ou renforcent-ils les normes existantes en matière de genre ?
- Dans quelle partie du programme faut-il traiter des questions relatives à la diversité sexuelle, à l'identité de genre et aux brimades homophobes ?

Quelques approches possibles :

- Intégration dans la formation aux compétences de la vie courante.
- Intégration dans l'éducation sexuelle ou l'éducation sanitaire.

¹²¹ IGLYO, (2007), Guidelines for LGBTIQ-inclusive education, Bruxelles, IGLYO. http://www.iglyo.com/content/files/educational/IGLYO_Educational-Guidelines.pdf

¹²² Stonewall, (2007), The School Report. http://www.stonewall.org.uk/at_school/education_for_all/quick_links/education_resources/4004.asp

- Intégration dans l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté ou dans l'instruction civique.
- Prise en compte systématique dans toute une série de disciplines telles que l'art, la littérature, l'histoire, la philosophie ou les études sociales.

La mesure dans laquelle ces questions sont traitées et la partie du programme où elles sont traitées dépendent des possibilités pratiques, qui varient selon les pays.

Éducation sexuelle

Le Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation a noté que « pour être exhaustive, l'éducation sexuelle devait prêter une attention particulière à la diversité, car chacun [a] le droit d'assumer sa sexualité ».

Source : HCDH. *Lois et pratiques discriminatoires et actes de violence dont sont victimes des personnes en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre* – Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, novembre 2011.

Les Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle¹²³ recommandent que les programmes d'enseignement, pour être complets, englobent les aspects suivants : information, valeurs, attitudes et normes sociales, compétences interpersonnelles et relationnelles, et responsabilité. L'information doit porter entre autres sur la non-discrimination, l'égalité, les rôles dévolus aux deux sexes et la diversité sexuelle. Les valeurs, attitudes et normes couvrent notamment les principes de tolérance, le respect, les droits de la personne humaine et l'égalité. L'enseignement relatif à la responsabilité doit notamment encourager les élèves à assumer la responsabilité de leur comportement vis-à-vis d'autrui en faisant preuve de respect, d'acceptation, de tolérance et d'empathie sans considération de l'état de santé ou de l'orientation sexuelle.

l'encadré 16, repris des Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle, montre comment l'éducation sexuelle peut être l'occasion d'aborder la question du harcèlement homophobe à l'école avec les élèves de différentes tranches d'âge.

Encadré 16 : Tolérance et respect

Tranche d'âge	Objectifs d'apprentissage	Idées maîtresses
5-8 ans	Définir ce qu'est le « respect »	<ul style="list-style-type: none"> ■ Tolérance, acceptation et respect sont des valeurs d'une importance capitale pour des relations saines ■ Tout être humain est unique et a de la valeur, et peut, au travers d'une relation d'amitié, d'une relation interpersonnelle et d'une relation d'amour, apporter une contribution à la société ■ Tout être humain a droit au respect ■ Se moquer d'une personne est un comportement néfaste
9-12 ans	Définir les concepts de parti pris, préjugé, stigmatisation, intolérance, harcèlement, rejet et brimades	<ul style="list-style-type: none"> ■ Tout acte de harcèlement ou d'intimidation visant une personne et fondé sur son état de santé, sa couleur, son orientation sexuelle ou toute autre différence est un acte irrespectueux et blessant et constitue une violation des droits de la personne ■ La stigmatisation et la discrimination fondées sur la différence constituent une violation des droits de la personne ■ Il est de la responsabilité de chacun de défendre les personnes qui font l'objet de harcèlement ou de brimades
12-15 ans	Expliquer pourquoi la stigmatisation, la discrimination et les brimades sont des comportements néfastes	<ul style="list-style-type: none"> ■ La stigmatisation et la discrimination sont des comportements néfastes ■ La stigmatisation peut aussi être auto-infligée et conduire au silence, au déni et au repli sur soi ■ Il est de la responsabilité de chacun de s'exprimer ouvertement contre le parti pris et l'intolérance ■ Il existe habituellement des mécanismes de soutien destinés à aider les personnes qui font l'objet de stigmatisation et de discrimination (p. ex. homophobie)

¹²³ UNESCO, (2009), Principes directeurs internationaux sur l'éducation aux droits de l'homme. Une approche factuelle à l'intention des établissements scolaires, des enseignants et des professionnels de l'éducation à la santé. Paris, UNESCO.

Au Kenya, le Centre d'étude sur l'adolescence met en œuvre, en collaboration avec Rutgers WPF et le Ministère de l'éducation, un projet pilote d'éducation sexuelle complète dans les écoles secondaires du pays. Le programme aborde la question de la diversité sexuelle de manière novatrice et créative en utilisant l'ordinateur et des méthodes pédagogiques fondées sur la participation pour la démystifier et créer un espace de dialogue et de débat sur cette question. L'encadré 17 donne une idée des informations traitées dans le programme.

Encadré 17 : L'attirance pour les personnes de même sexe ou homosexualité

L'adolescence est une période pendant laquelle beaucoup de jeunes prennent conscience de leur orientation sexuelle. On entend par orientation sexuelle l'attirance sexuelle et romantique pour telles ou telles catégories de personnes. La plupart des êtres humains sont attirés par les personnes du sexe opposé (les hommes par les femmes et les femmes par les hommes). On appelle sentiments hétérosexuels l'attirance pour les personnes du sexe opposé. Certaines personnes sont sentimentalement et sexuellement attirées par les personnes du même sexe (certains hommes se sentent attirés par des hommes, et certaines femmes par des femmes). On appelle homosexualité cette attirance pour des personnes de même sexe. Deux amis proches (que ce soit deux filles ou deux garçons) peuvent éprouver des sentiments l'un pour l'autre – ils aiment être ensemble et se sentent parfois physiquement attirés l'un par l'autre. Certains sont exclusivement attirés par les personnes de même sexe. Bien que certaines religions et certaines cultures considèrent que l'homosexualité est répréhensible et anormale, la plupart des experts pensent que l'orientation sexuelle et les sentiments sont des choses que l'on ne peut pas contrôler – pas plus que l'on ne peut contrôler la couleur de sa peau. En d'autres termes, l'homosexualité n'est pas un choix que l'on fait délibérément. Par conséquent, la prière, la force de la volonté ou des relations sexuelles avec une personne du sexe opposé n'y changent rien. Pendant l'adolescence, certains jeunes prennent conscience de leur homosexualité. Cette découverte peut être une expérience difficile. On risque de se sentir très différent des autres autour de soi, et d'éprouver un très fort sentiment de solitude. Si vous vivez une expérience de ce genre, essayez de trouver quelqu'un à qui en parler, comme un conseiller, un agent sanitaire ou un enseignant en qui vous avez confiance, ou un membre plus âgé de votre famille – quelqu'un qui vous aidera à répondre aux questions que vous vous posez et à dissiper vos inquiétudes.

Adapté de *You, Your Life, Your Dreams : A Book for Adolescents*, Family Care International, 2000

Lorsque l'éducation sexuelle ne peut pas être envisagée comme point d'entrée d'une telle discussion, l'éducation aux droits de l'homme offre un moyen utile d'aborder la question du harcèlement homophobe dans le cadre d'une réflexion sur l'égalité, le respect, la discrimination et le

caractère inacceptable des sévices et de la violence^{124,125}. Il peut être particulièrement approprié dans certains pays de mettre l'accent sur les valeurs culturelles traditionnelles de respect et de pluralisme. En Israël, suite à la décision du Ministère de l'éducation de réformer l'instruction civique, il a été demandé à l'ONG Hoshen d'élaborer à l'intention des élèves du deuxième cycle du secondaire un programme de nature à créer à l'école un environnement libre de tous stéréotypes. Animé par Hoshen et d'autres ONG, ce programme fait appel à des volontaires lesbiennes, gays, bisexuel(le)s et transgenres qui se rendent dans les écoles pour partager leur expérience.

D'autres pays ont intégré ces questions dans l'ensemble des programmes. Au Royaume-Uni, par exemple, Stonewall a élaboré pour les écoles secondaires des matériels comprenant un film destiné aux jeunes sur les thèmes de l'amitié, du coming out et de l'accession à la maturité assorti d'un livret de l'enseignant et d'une liste de questions pour stimuler la discussion, ainsi qu'un dossier pédagogique à l'intention des enseignants du secondaire qui contient des suggestions sur la manière de parler des personnes lesbiennes, gays et bisexuel(le)s et des questions les concernant dans le cadre de différentes matières. En Irlande du Nord, l'Education Equality Curriculum Guide¹²⁶ propose un certain nombre de conseils pratiques concernant la manière de traiter de l'orientation sexuelle et de l'homophobie dans les cours portant sur des matières telles que l'histoire, la géographie, l'instruction religieuse, la musique, l'art, le théâtre, ainsi que lors des assemblées et autres manifestations scolaires. Dans d'autres pays, des écoles ont mis à profit les classes d'alphabétisation pour encourager le débat, à l'aide d'histoires décrivant des exemples de harcèlement homophobes, et dans d'autres encore, les cours d'éducation artistique sont l'occasion, par exemple, de concevoir des affiches anti-harcèlement.

Le travail auprès des élèves les plus jeunes

Une autre question essentielle est celle de savoir à partir de quel âge commencer à parler à l'école de la diversité sexuelle, de l'identité de genre et des brimades, et quelle est la meilleure approche à adopter avec les élèves les plus jeunes. Le travail effectué dans le primaire offre la possibilité d'inculquer des valeurs et des attitudes positives en vue de prévenir le harcèlement homophobe. Des approches simples et adaptées à l'âge des élèves consistent par exemple à aborder des questions telles que l'utilisation de termes désobligeants, les comportements bienveillants et

¹²⁴ OSCE *et al.* (2009), Éducation aux droits de l'homme dans les systèmes scolaires d'Europe, d'Asie centrale et d'Amérique du Nord. Recueil de bonnes pratiques. Pologne : Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE. http://www.hrea.org/erc/Library/display_doc.php?url=http%3A%2F%2Fwww.hrea.org%2Fpubs%2FHRECOMPENDIUMGOODPRACTICES_rev251109_fr.pdf&external=N

¹²⁵ Warwick I, Douglas., (2001), Safe for all, a best practice guide to prevent homophobic bullying in secondary schools. Education Policy Research Unit, Institute of Education, Université de Londres.

¹²⁶ Cara Friend and The Rainbow Project, (2011), The Education Equality Curriculum Guide Supporting teachers in tackling homophobia in school, Northern Ireland : Cara Friend and The Rainbow Project.

blessants, le respect, les stéréotypes en matière de genres, et les différentes configurations familiales.

Parler de sexualité, de diversité sexuelle et de harcèlement homophobes avec des élèves très jeunes ou des mineurs peut dans certains pays susciter des résistances sociales. Néanmoins, les valeurs et attitudes s'acquièrent très tôt. Ainsi, les recherches menées par Stonewall au Royaume-Uni ont montré que les brimades homophobes ont cours dans les écoles primaires dès l'âge de dix ans, et que les enseignants ne savaient pas trop comment faire face à ce problème. Stonewall a donc lancé un projet visant à aider les enseignants à mettre en œuvre et évaluer des stratégies pour parler de la diversité sexuelle et de l'égalité des genres dans le primaire, ainsi qu'un programme de prévention des brimades homophobes. Le programme encourage la diffusion de « messages sécurisants » sur les brimades et propose un ensemble de ressources, dont un kit à l'usage des enseignants distribué par l'intermédiaire des collectivités locales. Entre autres enseignements tirés de l'élaboration d'un programme de cours pour les écoles primaires, on a constaté qu'il était important d'obtenir le soutien des autorités nationales et locales, ainsi que de chaque chef d'établissement, d'associer les parents et d'organiser des activités où les parents et les enfants sont invités à participer.

En Allemagne, la municipalité de Berlin a entrepris d'introduire l'enseignement de la diversité sexuelle dans les écoles primaires de la ville, l'accent étant mis sur la différence, la tolérance et l'acceptation¹²⁷. Le département responsable de l'éducation élabore à l'intention des enseignants des matériels pédagogiques composés de livres d'images, de jeux et d'un manuel.

En Israël, le projet mené par l'ONG Hoshen dans les écoles maternelles vise à sensibiliser le personnel administratif et les éducateurs de ces établissements aux configurations familiales et aux conceptions des rôles dévolus à l'un et l'autre genres non traditionnelles. S'agissant des enseignants, Hoshen organise en coopération avec les services de formation pédagogique reconnus des séances consacrées aux concepts fondamentaux touchant l'identité de genre et sa terminologie et l'orientation sexuelle, et a formulé des recommandations concernant les livres et activités appropriés qui peuvent être utilisés avec de jeunes enfants pour promouvoir l'égalité et éviter de renforcer les stéréotypes en matière de genre. L'objectif est d'aider les éducateurs des écoles maternelles face aux enfants élevés par une famille non traditionnelle.

4.3 Soutien apporté à l'ensemble des élèves

Doivent bénéficier d'un soutien :

- Les élèves victimes de brimades
- Les témoins de brimades
- Les auteurs d'actes de brimades.

Les élèves qui ont été victimes de brimades homophobes peuvent avoir besoin de conseils ou d'autres formes d'aide dispensées par des professionnels, ainsi que du soutien des enseignants, de leurs parents et de leurs pairs pour les protéger contre de nouvelles agressions.

Les auteurs de brimades, outre les sanctions qui s'imposent, doivent recevoir des conseils et un soutien qui les incitent à modifier leur comportement. Il importe de leur montrer qu'ils peuvent coopérer avec les autres – en les aidant à acquérir des compétences sociales, en les faisant participer à des activités d'apprentissage en coopération et en leur offrant des occasions d'exercer un pouvoir sous une forme socialement acceptable, d'agir de manière responsable et d'engager des échanges constructifs avec leurs pairs. Nombreuses sont les écoles qui ne disposent pas des ressources ou du personnel formé nécessaires pour fournir conseils et soutien. En pareil cas, ces écoles doivent s'efforcer d'identifier les ressources extérieures auxquelles elles pourraient faire appel et de se constituer un fichier de spécialistes.

La plupart des élèves ne sont ni harceleurs ni harcelés ; en cas de brimades, ils en sont de simples spectateurs. Il convient de les éduquer afin qu'ils soient capables d'intervenir et de signaler les incidents liés à un harcèlement homophobe. Les initiatives des élèves qui signalent des brimades ou se soutiennent les uns les autres pour les faire cesser doivent être reconnues et valorisées, et des mesures doivent être prises pour les mettre à l'abri des représailles.

Il faut impérativement donner aux élèves la capacité d'intervenir quand ils sont témoins de brimades, car leur intervention peut contribuer de manière essentielle à prévenir ou faire cesser les brimades, tandis que l'absence d'intervention est souvent interprétée comme de la complaisance et peut inciter à l'escalade. Conscient de l'influence que les témoins peuvent avoir sur les harceleurs, le Canadian Safe School Network¹²⁸, par exemple, enseigne aux élèves à ne pas rester passifs et silencieux (voir l'encadré 18 où sont présentés d'autres conseils aux témoins).

Bien que les données d'expérience soient rares concernant la manière d'inciter les élèves témoins de brimades à caractère homophobe à intervenir pour les faire cesser, elles sont en revanche très riches s'agissant des brimades en général. Il en ressort que les élèves peuvent être des spectateurs malveillants ou venir en aide aux victimes. Les spectateurs malveillants peuvent prendre l'initiative

¹²⁷ Portail gay, (2011), À Berlin, la lutte contre l'homophobie commence à l'école primaire. <http://www.portailgay.eu/spip.php?article7083>

¹²⁸ Canadian Safe School Network, (2008), Kids Who Witness Bullying. <http://www.canadiansafeécoles.com/élèves/stand/bystander.htm>

de brimades¹²⁹, les encourager, y participer lorsqu'elles ont commencé ou les accepter passivement en se contentant d'y assister sans réagir. Le plus souvent, les témoins encouragent les harceleurs, satisfaits d'avoir un public. Le seul fait d'être présent et de regarder montre au harceleur que son acte suscite l'intérêt, d'où un sentiment de pouvoir et de prestige. Au contraire, les témoins qui interviennent directement pour décourager le harceleur, défendre la victime ou faire évoluer la situation jouent un rôle utile. Ils s'efforcent aussi de mobiliser leurs pairs pour s'opposer aux brimades ou alerter les adultes.

Peu d'élèves ont le courage d'intervenir, et beaucoup s'abstiennent par crainte d'être à leur tour victimes de brimades, mais les recherches montrent que l'intervention des élèves peut être plus efficace que celle des adultes et qu'elle permet bien souvent de désamorcer rapidement la situation. Les enseignants peuvent discuter avec leurs élèves de la manière dont les témoins de brimades peuvent aggraver le problème ou contribuer à sa solution, et leur expliquer comment décider s'il est possible d'intervenir sans se mettre en danger ou s'il faut faire appel aux adultes, et comment on peut faire cesser les brimades. Il faut faire clairement comprendre aux élèves qu'on les soutiendra et que l'école ne tolérera aucune forme de harcèlement.

Encadré 18 : Conseils aux élèves sur la conduite à tenir devant des brimades

- Votre intervention peut être déterminante.
- Prenez parti pour la victime de brimades.
- Ne prenez pas part aux brimades.
- Aidez la victime à échapper à son agresseur.
- Encouragez les autres spectateurs à vous aider.
- Obtenez l'aide d'un adulte.
- Dites à la victime que ce qu'elle a subi vous attriste.
- Invitez la victime à se joindre à vos activités.

Source : Eyes on Bullying. www.eyesonbullying.org

Soutien dispensé par les enseignants et le personnel auxiliaire

Les établissements d'éducation peuvent apporter un soutien important, dont la nature et l'ampleur varient d'une communauté à l'autre et dépendent des ressources disponibles. Selon le contexte et les besoins des élèves, le soutien des adultes peut être fourni par :

- Les enseignants
- Les conseillers d'orientation ou les infirmières
- Les assistants sociaux employés par l'école.

On pense souvent que l'aide aux victimes de brimades homophobes est du ressort des conseillers d'orientation ou des infirmières, ou de professionnels de la santé travaillant hors du cadre scolaire, en partie du fait des conséquences négatives sur la santé physique ou mentale des victimes, et aussi parce que les enseignants se sentent souvent mal à l'aise ou peu assurés face à cette question. Les données disponibles montrent toutefois que la plupart des jeunes lesbiennes, gays, bisexuel(le)s ou transgenres ne se considèrent pas comme malades et ont tendance à prendre l'initiative de s'adresser aux enseignants. Il apparaît donc d'autant plus important de sensibiliser et de former ces derniers et de traiter le harcèlement homophobe comme un problème éducatif plutôt que médical. Il peut y avoir des exceptions, par exemple, lorsqu'un élève est déprimé ou suicidaire. Dans de tels cas, l'enseignant pourra au besoin adresser l'élève à un professionnel compétent en matière de prévention des suicides. Pour savoir reconnaître les signes précurseurs, les enseignants doivent donc recevoir une formation spécifique.

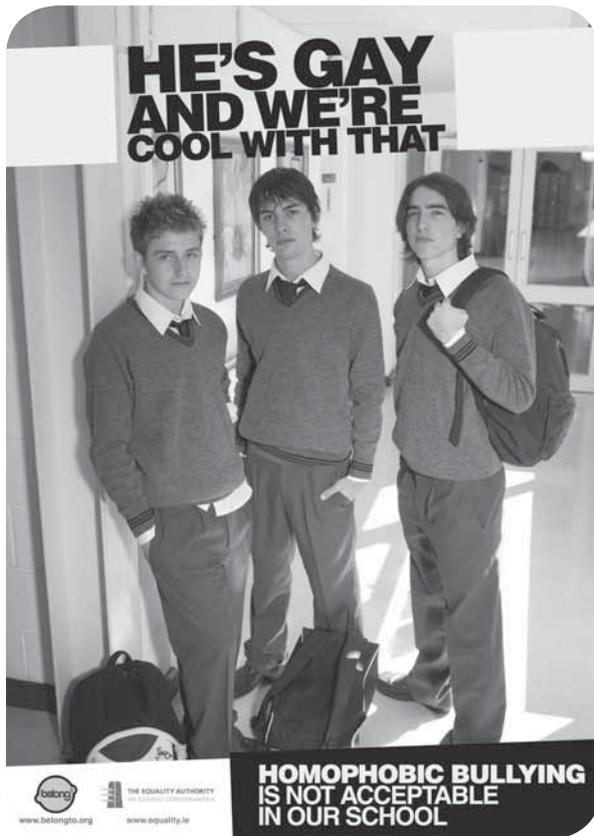
Dans certains cas, des conseillers d'orientation ou des travailleurs sociaux correctement formés peuvent aider l'enseignant à prévenir et combattre les brimades, jouer le rôle de médiateurs, apporter une aide psychologique, intervenir auprès de l'agresseur et de la victime et les diriger vers un spécialiste si nécessaire. L'expérience de Vanya, une jeune transsexuelle sud-africaine illustre le rôle bienfaisant que peuvent jouer les conseillers d'orientation et les travailleurs sociaux.

Toutefois, les conseillers d'orientation, tout comme les enseignants, ne sont pas toujours très à l'aise pour aborder les questions de diversité sexuelle et d'identité de genre ou ne savent pas comment aider au mieux les élèves victimes de harcèlement fondé sur le sexe ou le genre¹³⁰. Aux Pays-Bas, l'organisation EduDivers a consacré un chapitre de la Trousse à outils nationale pour les conseillers d'orientation à l'aide psychologique aux élèves gays ou lesbiennes¹³¹ et organise des ateliers à l'intention des conseillers d'orientation.

¹²⁹ Voir Education Development Center www.edc.org pour de plus amples informations sur les moyens efficaces de prévenir les brimades, y compris le programme Eyes on Bullying (Témoins de brimades), le cours Aggressors, Victims and Bystanders (Agressors, victimes et témoins), et la campagne Voices Against Violence (Des voix s'élèvent contre la violence).

¹³⁰ Kersten, A. et Sandfort, T. (1994), Lesbische en homoseksuele adolescenten in de schoolsituatie, Utrecht, Interfacultaire Werkgroep Homostudies. <http://www.edudivers.nl/doc/onderzoek/Kersten%20%27Homolesbische%20adolescenten%20in%20de%20écolesituatie%27%201994.pdf>

¹³¹ Dankmeijer P. (2006), Homo-en transseksuele aandachtspunten in de leerlingenbegeleiding, Leerlingenbegeleiding, Kluwer.



« Je suis née avec un corps de garçon mais, dès mon plus jeune âge, j'ai désiré être une fille. Je ne parvenais pas à comprendre pourquoi j'étais un garçon. Je ne me perçois pas, ne me suis jamais perçue et ne me percevrai jamais comme un garçon. En sixième année d'études, j'ai changé d'école et là, on m'a fait sentir que j'étais différente. On se moquait de moi parce que je bégayais et on m'a traité de gay. Mais je savais que je n'étais pas comme mes amis gays, et l'année suivante, j'ai compris que j'étais transsexuelle après avoir vu une émission à la télévision. C'est alors que j'ai tenté pour la première fois de me mutiler. Je suis rentrée à l'école secondaire avec un tout autre état d'esprit que celui qui était le mien à l'école primaire. Dès le premier jour, je me suis promis de ne laisser personne me rabaisser. Il y avait une assistante sociale à l'école et je me suis ouverte à elle. Quand je lui ai dit ce que je ressentais, elle s'est mise à pleurer et m'a dit qu'elle avait attendu que je me confie à elle. Elle m'a aidé à entrer en contact avec un psychiatre qui a confirmé que j'étais transsexuelle. J'ai également été soutenue par le directeur de l'école et par ma mère, qui m'a acceptée comme je suis et m'a encouragée à être moi-même. »

Vanya

Soutien par les pairs

La participation des élèves eux-mêmes sous forme de soutien par les pairs est essentielle. Certains pays ont mis en place dans les écoles des programmes de médiation et de résolution des conflits afin d'apprendre aux élèves à se soutenir les uns les autres, à signaler les brimades et à appliquer diverses stratégies pour résoudre les conflits. D'autres, parmi lesquels l'Australie, le Canada, les États-Unis, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont soutenu la création d'Alliances gays-hétéros (GSA) (voir encadré 19). Il s'agit de clubs scolaires gérés par les élèves et ouverts à tous quelle que soit l'orientation sexuelle qui visent à créer un meilleur climat à l'école, à lutter contre la discrimination et le harcèlement homophobe et à soutenir les élèves qui pourraient être gays, lesbiennes, bisexuel(le)s ou transgenres.

Aux États-Unis, depuis le lancement du programme Safe Schools par l'État du Massachusetts il y a près de deux décennies, des Alliances ont été créées dans plus de 3 000 écoles du deuxième cycle du secondaire de tout le pays, avec pour objectif d'assurer une meilleure sécurité à tous les élèves, quelles que soient l'orientation sexuelle ou l'identité de genre¹³². Le projet Safe and Healthy LGBT Youth (Sécurité et santé des jeunes LGBT), financé par les Centres de lutte contre la maladie des États-Unis a été mis en œuvre de concert avec 20 États et les agences de l'éducation locales pour créer des espaces de sécurité dans les écoles grâce aux Alliances. Le Réseau des Alliances gays-hétéros a lancé de même le projet Make It Better (Améliorons les choses) en vue d'informer les élèves, les parents, les enseignants et les responsables administratifs des écoles des mesures concrètes qu'ils pouvaient prendre pour que tous les élèves se sentent davantage en sécurité à l'école. Des témoignages enregistrés sur vidéo et divers autres outils et médias sont utilisés pour mobiliser les écoles. Aux Pays-Bas, les Alliances ont aidé à sensibiliser les conseils d'établissement au problème des brimades homophobes et lancé l'organisation en décembre 2010 d'un Purple Friday (vendredi pourpre), à l'occasion duquel les enseignants et les élèves ont été invités à se rendre à l'école habillés de vêtements de couleur pourpre pour manifester leur opposition à l'homophobie. « Cela a eu un tel écho que même le Premier Ministre a porté ce jour-là une cravate pourpre et fait une déclaration contre l'homophobie pendant sa conférence de presse hebdomadaire ».

132 GSA Network. <http://www.gsanetwork.org/>

Encadré 19 : Création d'une Alliance gays-hétéros

Egale Canada a élaboré des outils pratiques pour aider les élèves à créer une Alliance gays-hétéros en dix étapes :

- Évaluez le climat qui règne dans votre école.
- Tenez-vous informés de toutes les politiques et directives de l'école et du conseil d'établissement.
- Trouvez au sein du personnel de l'école une personne qui sera votre conseiller.
- Parlez avec les responsables administratifs de votre école.
- Informez les conseillers d'orientation, les assistantes sociales et les autres membres compétents du personnel.
- Trouvez un local pour vous réunir.
- Établissez un plan et des principes directeurs.
- Faites connaître votre groupe.
- Offrez des avantages incitatifs.
- Mettez en œuvre les activités.

Source : New Equity in Education Resource Kit. Pour plus de détails, voir <http://mygsa.ca/en/GSAGuide>.

Les recherches montrent que les élèves des écoles où existe une Alliance disent se sentir davantage en sécurité et sont donc moins enclins à l'absentéisme, se sentent mieux intégrés et sont moins souvent victimes de brimades. Dans certains établissements, les élèves étaient aussi beaucoup moins exposés à la violence, aux menaces et à des coups et blessures et moins portés à manquer l'école sous l'effet de la peur^{133,134,135,136}. L'efficacité des Alliances se trouve accrue lorsqu'il existe une politique les soutenant, qu'elles sont mises en œuvre par l'ensemble de l'établissement et avec l'appui de la direction et de la communauté locale.

¹³³ Goodenow C. *et al.*, (2006), School support groups, other school factors, and the safety of sexual minority adolescents, *Psychology in the Schools*, 43(5), 573-589 ; O'Shaughnessy, M., Russell, S.T., Heck, K., Calhoun, C. et Laub, C. (2004), *Safe Place to Learn: Consequences of Harassment Based on Actual or Perceived Sexual Orientation and Gender Non-Conformity and Steps for Making Schools Safer*, San Francisco, CA: California Safe Schools Coalition.

¹³⁴ Voir aussi Lee C., The impact of belonging to a high school Gay Straight Alliance, *High School Journal*, 2002: 85(3) 13 ; Russell S. *et al.*, Youth empowerment and high school Gay Straight Alliances, *Journal of Youth & Adolescence*, 2009: 38(7) 891-903.

¹³⁵ Szalacha L. (2003), Safer sexual diversity climates : Lessons learned from an evaluation of Massachusetts safe schools program for gay and lesbian learners, *American Journal of Education*, 110(1) 58 -88.

¹³⁶ Kosciw J. et Diaz E. (2006), 2005 National School Climate Survey : The experiences of lesbian, gay, bisexual, and transgender youth in our nation's schools. New York, GLSEN.

4.4 Partenariats et coalitions

Les partenariats et coalitions stratégiques, et le travail avec un large éventail de parties prenantes, sont essentiels pour assurer le succès des efforts visant à combattre le harcèlement homophobe dans les établissements éducatifs. Les partenariats permettent de :

- Faire mieux prendre conscience du problème des brimades homophobes et de leur impact sur l'éducation et les écoles.
- Faire en sorte que les enseignants reçoivent de leurs collègues, des chefs d'établissement et des autorités chargées de l'éducation le soutien dont ils ont besoin.
- Obtenir l'adhésion de l'ensemble la communauté scolaire aux actions visant à combattre les brimades homophobes.
- Obtenir l'adhésion de l'ensemble de la collectivité aux actions visant à combattre les brimades homophobes.

- Faire en sorte que les efforts pour lutter contre le harcèlement homophobe dans les écoles soient appuyés par la collectivité tout entière.
- Mettre à contribution les compétences et l'expérience de spécialistes extérieurs au secteur de l'éducation.

Les exemples qui suivent montrent l'utilité de coalitions rassemblant un large éventail d'acteurs de l'éducation pour combattre le harcèlement homophobe.

Les parents, les personnalités locales et les chefs religieux, les associations parents-enseignants, les organisations de la société civile, les syndicats d'enseignants et les médias sont autant de partenaires importants. Les exemples suivants montrent pourquoi et comment ils peuvent contribuer aux efforts qui sont faits.

Le Collectif éducation contre les LGBTphobies en milieu scolaire regroupe neuf associations et syndicats nationaux représentant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative en France, y compris les principaux syndicats des personnels de l'éducation nationale (public et privé)¹³⁷, l'une des deux grandes associations nationales de parents d'élèves¹³⁸, le plus important syndicat d'étudiants national (l'UNEF) et deux syndicats de lycéens¹³⁹. Lors de sa création en 2004, la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre ne retenait guère l'attention dans le secteur de l'éducation, et il n'y avait aucune politique ou programme national conçu pour la combattre. Un petit nombre de personnes déterminées ont entrepris un travail de sensibilisation dans leurs organisations respectives, comme l'explique la coordonnatrice du Collectif : « Nos organisations ne sont pas un milieu hostile. Mais il est nécessaire d'informer les gens sur ces questions ». Très vite, ces diverses organisations ont compris qu'elles accompliraient davantage en unissant leurs forces. Néanmoins, la première fois que le Collectif a sollicité une entrevue avec le Ministère de l'éducation en 2005, on l'adressa à des conseillers chargés de la santé et des handicaps, ce qui montre à quel point les autorités avaient alors une vision limitée de l'homophobie.

Faire évoluer les perceptions et les attitudes au sein des organisations du Collectif et du Ministère a demandé du temps. Le Collectif n'a réussi à rencontrer directement le Ministre de l'éducation qu'en 2009. Entre autres activités, le Collectif a produit un argumentaire sur le harcèlement homophobe et la lutte contre l'homophobie qui a été diffusé auprès du personnel éducatif, des parents et des élèves par l'intermédiaire des neuf organisations, a organisé des ateliers de sensibilisation à l'intention des membres de ces organisations, a joué un rôle consultatif auprès des autorités françaises, y compris le Ministère de l'éducation et le Médiateur, et a travaillé en étroite coopération avec des ONG de défense des personnes lesbiennes, gays, bisexuel(le)s et transgenres. Le Collectif a également soutenu une enquête visant à évaluer une campagne menée par le Ministère de l'éducation en 2010 dans huit établissements scolaires pour promouvoir un service de téléassistance pour les jeunes attirés par des personnes de même sexe ou en questionnement. Selon la coordonnatrice du Collectif, celui-ci a accompli un certain nombre d'avancées. « Au moins, on discute aujourd'hui de l'homophobie dans les écoles, et les médias contactent souvent le Collectif... la nécessité de combattre l'homophobie a été mentionnée dans un mémo administratif adressé à tous les établissements éducatifs en 2008 et 2009. Mais les succès sont trop peu nombreux : l'évaluation de la campagne de 2010 montre par exemple qu'un petit nombre seulement d'écoles ont décidé d'exposer les affiches et les prospectus, et quand elles l'ont fait, c'était à l'infirmerie... »

Les parents et la communauté

Les parents et les acteurs sociaux influent sur l'acquisition par les enfants et les adolescents de valeurs et attitudes touchant la sexualité. Le soutien des parents et de la communauté est également essentiel pour que les établissements éducatifs réussissent à faire reculer l'homophobie et le harcèlement homophobe.

Les ministères de l'éducation et les écoles hésitent parfois à soulever la question, en particulier dans les contextes sociaux les plus conservateurs, parce qu'ils craignent que cela soit interprété comme un encouragement de l'homosexualité. Mais il est dans l'intérêt de tous les parents de lutter contre les brimades à l'école car « aucun parent ne veut que son enfant ou tout autre enfant soit harcelé [...] de même, aucun parent ne veut que son enfant soit un harceleur »¹⁴⁰. De plus, les parents sont souvent plus coopératifs que ne le pensent les éducateurs, surtout quand on leur fait prendre conscience de l'ampleur et de l'impact du harcèlement homophobe. En Irlande, par exemple, 90 % des parents se sont déclarés favorables à l'inclusion dans les programmes postprimaires des questions relatives à l'homophobie, et 82 % à l'inclusion de la question de l'orientation sexuelle¹⁴¹.

¹³⁷ Fep-CFDT, Ferc-CGT, FSU, Sgen-CFDT, UNSA Éducation.

¹³⁸ FCPE.

¹³⁹ FIDL et UNL.

¹⁴⁰ GLEN, (2001), Lesbian, gay and bisexual students in post-primary schools, guidance for principals and school leaders, Irlande, GLEN.

¹⁴¹ McCormack, Orla et Gleeson, Jim (2010), 'Attitudes of parents of young men towards the inclusion of sexual orientation and homophobia on the Irish post-primary curriculum', Gender and Education, Vol 22, 1.4, p. 385-400.

Les parents d'élèves lesbiennes, gays, bisexuel(le)s ou transgenres ont besoin qu'on les aide à comprendre et soutenir leurs enfants et à faire face au problème des brimades homophobes à l'école. Comme l'a dit la mère de Vanya : « *en tant que mère, j'aurais aimé être informée au sujet des genres et des orientations sexuelles, car la plupart des gens savent seulement qu'il y a des filles et des garçons. Nos connaissances sont limitées, c'est pourquoi je pense qu'une mère doit être davantage éduquée, pour savoir en particulier comment se comporter avec un tel enfant, et ce qu'il ressent sur le plan émotionnel. J'aimerais dire aux autres mères : s'il-vous-plaît, laissez nos enfants être ce qu'ils sont*¹⁴². »

Pour obtenir le soutien des parents, il faut organiser des activités d'information et d'éducation à leur intention. Dans les contextes plus difficiles, comme là où l'homosexualité est réprimée par la loi ou constitue un sujet sensible, l'accent doit être mis sur le droit à la sécurité à l'école et la nécessité de rejeter toute forme de discrimination. Toutes sortes d'initiatives, lancées par les parents eux-mêmes, ainsi que par des ONG, visent à mieux sensibiliser les parents au harcèlement homophobe et à soutenir ceux dont les enfants sont gays, lesbiennes, bisexuel(le)s ou transgenres. Quelques exemples :

- Au Mexique, l'ONG FUNSEVIDA, qui était au départ un groupe de soutien des parents et des amis, a elle aussi produit une vidéo intitulée « Homophobie et VIH : des mères et des pères s'expriment » qui présente des témoignages de parents, et a mené dans six écoles de la ville de Jalapa, avec l'aide du Ministère de l'éducation de l'État de Veracruz, un projet sur la manière de reconnaître le harcèlement homophobe et de réagir. Plus de 50 ateliers ont été organisés à l'intention des enseignants, des autres membres du personnel des écoles et des parents d'élèves dans des écoles secondaires, et d'autres doivent suivre.
- Au Viet Nam, un site Web intitulé Parents et amis de lesbiennes et de gays vise à offrir un espace accueillant aux proches des jeunes lesbiennes, gays, bisexuel(le)s ou transgenres et à les aider à aider leurs enfants. La mère d'un enfant homosexuel citée sur le site dit : « Nous autres parents devons nous montrer un petit peu plus tolérants et ouverts. Ce que nous ne pouvons pas changer, nous devons l'accepter. L'acceptation nous aidera à voir... *certaines choses qui facilitent l'empathie entre parents et enfants, et nous serons alors à même de prodiguer à nos enfants des conseils afin qu'ils vivent à leur manière une vie meilleure et plus utile* ».

Il est tout aussi important que les écoles veillent à accepter tous les parents au même titre que les élèves, quelle que soit leur orientation sexuelle ou leur identité de genre. Ces parents peuvent être eux aussi de précieux partenaires des efforts pour bannir l'homophobie et les brimades homophobes des établissements éducatifs. Quelques exemples :

- Aux États-Unis, Welcoming Schools (Des écoles accueillantes) est une initiative lancée par des parents et des éducateurs pour répondre aux besoins des élèves dont la structure familiale est mal représentée ou acceptée dans les écoles. Elle porte sur la diversité des structures familiales, les stéréotypes en matière de genre et les insultes à l'école. Elle propose aux personnels éducatifs, aux parents et aux tuteurs des cours, des outils et d'autres ressources conçus pour créer un environnement où les élèves se sentent tous bienvenus et respectés. La pierre angulaire du programme, le Guide de Welcoming Schools, se fonde sur des recherches qui ont mis en évidence les liens entre résultats scolaires, bien-être émotionnel et un climat inclusif à l'école. Une version pilote du programme a été menée et évaluée dans les circonscriptions scolaires des trois États avant sa mise en œuvre à plus grande échelle¹⁴³.
- Au Québec (Canada), le gouvernement de la province a financé la Coalition des familles homoparentales en vue de l'organisation d'une campagne de lutte contre l'intolérance à l'égard des familles gays ou lesbiennes. Cette campagne, durant laquelle ont été produits des guides destinés aux parents et aux enseignants et des matériels d'apprentissage pour les élèves, a permis de former 3 500 éducateurs dans 700 établissements éducatifs.

Les responsables religieux peuvent eux aussi apporter un soutien important aux efforts pour combattre le harcèlement homophobe dans les écoles. Au Royaume-Uni, Stonewall s'est assuré l'appui de personnalités religieuses de premier plan, dont l'Archevêque de Canterbury qui a déclaré : « *Les préjugés et la violence à l'égard des personnes LGBTI sont un péché et une honte*¹⁴⁴. »

Un élève gay d'un lycée catholique français a monté une exposition lors de la Journée internationale contre l'homophobie avec l'accord de la direction de l'établissement. Il n'y a pas eu de réaction négative du diocèse et le directeur adjoint a expliqué que les fondateurs de l'école avaient eu pour objectif d'accueillir tous les élèves et d'honorer quotidiennement cet engagement de manière concrète.

Source : Le Monde Magazine, 11 juin 2011. Contre l'homophobie, un lycée catholique mobilisé.

La société civile

Dans bien des pays, les organisations de la société civile ont joué un rôle de pionnier dans la lutte contre les brimades homophobes dans les établissements éducatifs, à travers des recherches, des activités de plaidoyer et de

¹⁴² Morgan, R., Wellbeloved, J. et Marais C. (dir. publ.) (2009), Trans : Transgenre Life Stories from South Africa, Johannesburg, Jacana.

¹⁴³ Welcoming Schools. The Welcoming Schools Guide. <http://www.welcomingécoles.org/about/>

¹⁴⁴ Stonewall. Stonewall education guide: Oh no! Not the gay thing!, leaflet on religious education. http://www.stonewall.org.uk/at_school/education_for_all/quick_links/the_campaign/default.asp

sensibilisation et un travail d'aide à la formulation de politiques.

Des organisations de la société civile ont travaillé en partenariat avec les ministères de l'éducation d'un certain nombre de pays pour sensibiliser les esprits et élaborer des politiques, des principes directeurs et des cours de formation pour les enseignants, et pour soutenir les élèves. Quelques exemples :

- Aux États-Unis, l'organisation éducative GLSEN a collaboré avec des coalitions à l'échelon local, des États fédérés et national et a élu des responsables chargés de concevoir une législation et des politiques détaillées qui protègent l'accès à l'éducation de certaines catégories d'élèves, considérées notamment du point de vue de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre réelles ou supposées.
- Le Réseau du Pacifique pour la diversité sexuelle travaille en collaboration avec les ministères de l'éducation des Fidji, des Samoa et des Tonga à l'élaboration de stratégies pour combattre le harcèlement homophobe dans les établissements éducatifs, et organise aussi des ateliers à l'intention des enseignants.
- En Irlande, l'ONG BeLonG To a œuvré en partenariat avec l'Association nationale des syndicats des chefs d'établissement et des enseignants, l'Association nationale des parents d'élèves, le Cabinet du Président, l'Agence pour la promotion de l'égalité et le Ministère des affaires relatives aux enfants et aux jeunes afin de s'attaquer à la question des brimades homophobes. BeLonG To a collaboré avec le Ministère des affaires relatives aux enfants et aux jeunes en vue de l'élaboration de principes directeurs en matière de lutte contre l'homophobie, et avec le Gay and Lesbian Equality Network et le Ministère de l'éducation pour mettre sur pied une formation pour les enseignants et concevoir un programme destiné à être intégré dans l'éducation à la sexualité et aux relations interpersonnelles ; 3 500 enseignants ont bénéficié de cette formation en 2010. La campagne Stop Homophobic Bullying in School (Halte aux brimades homophobes à l'école), lancée par le Ministre de l'éducation, a été mise en œuvre en partenariat avec l'Agence pour la promotion de l'égalité. Elle a reçu aussi le soutien du Président irlandais. Le partenariat avec l'Unité centrale des politiques du Ministère de l'éducation a été déterminant pour obtenir du gouvernement qu'il s'engage à combattre le harcèlement homophobe dans les écoles.
- En Afrique du Sud, GALA et OUT LGBT Wellbeing ont formé des fonctionnaires du Ministère de l'éducation de la Province du Gauteng et les responsables de la gestion des conseillers d'orientation (Life Orientation) et ont exploré avec les élèves de quatre écoles secondaires de Johannesburg le thème de la diversité sexuelle sous l'angle des droits de l'homme.
- Au Viet Nam, la Pioneer for Sexual Rights Alliance (P4SR) (Alliance pionnière pour les droits sexuels) a été fondée en septembre 2011. P4SR a entrepris diverses activités dont la collecte de données factuelles dans le cadre d'une étude sur l'homophobie dans les écoles

et les politiques de prévention et de sécurité à l'école en vigueur ; l'élaboration de programmes d'éducation sexuelle, traitant également de la diversité sexuelle, pour les élèves du secondaire et de l'enseignement supérieur ; l'organisation d'un atelier sur les services de fourniture de conseils aux jeunes lesbiennes, gays, bisexuel(le)s et transgenres et à leurs parents ; la diffusion de témoignages sur l'expérience du harcèlement homophobe à l'école et au sein de la communauté ; et la sensibilisation des enseignants et du grand public par des expositions, des spectacles, des présentations dans les musées et des manifestations publiques.

- LGBT Écosse a élaboré une trousse à outils sur les partenariats entre ministères de l'éducation et ONG pour lutter contre l'homophobie en milieu scolaire, et met également en œuvre en Écosse le projet Challenging Homophobia Together (Combattre l'homophobie ensemble) qui vise à faire reculer l'homophobie et les brimades homophobes à l'école par des ateliers et des cours interactifs à l'intention des élèves, une formation et une trousse à outils pour les enseignants, une aide à la formulation de politiques scolaires conformes à la législation en vigueur et aux meilleures pratiques, et un soutien apporté aux élèves qui ont besoin d'être informés ou conseillés.
- En Israël, le Ministère de l'éducation s'est employé, en partenariat avec l'ONG Hoshen, à concevoir des activités destinées à combattre l'homophobie et le harcèlement homophobe. Le Ministère recommande expressément aux écoles d'inviter des volontaires de Hoshen à venir partager leur expérience avec leurs enseignants, leurs élèves et leurs conseillers d'orientation.

Des organisations de la société civile sont aussi directement intervenues dans des universités et des écoles pour sensibiliser étudiants et élèves et prévenir les brimades homophobes. Certaines, mais pas toutes, utilisent les échanges entre pairs pour faciliter les discussions avec les jeunes gays, lesbiennes, bisexuel(le)s ou transgenres. Selon des estimations de l'ONG GALE, il existe en Europe 150 groupes d'éducation par des pairs gays, lesbiennes, bisexuel(le)s et transgenres, qui totalisent environ 2 000 volontaires touchant quelque 400 000 élèves et jeunes chaque année. L'expérience montre que l'intervention de ces pairs et l'utilisation de témoignages personnels aident à déconstruire les stéréotypes et facilite des discussions franches et honnêtes. Toutefois, beaucoup de ces projets ont été menés à une échelle relativement modeste et de plus amples efforts seront nécessaires avant qu'ils soient pleinement intégrés dans les politiques et les pratiques. Quelques exemples :

- En Chine, le Centre culturel et éducatif Aibai, une organisation de gays, lesbiennes, bisexuel(le)s et transgenres, travaille dans les universités pour y promouvoir un environnement accueillant et y éliminer l'homophobie chez les étudiants et les enseignants. En collaboration avec des groupes d'étudiants, il organise des débats et des projections de films. L'initiative a été lancée en 2005 à l'Institut universitaire de foresterie de Beijing avec le concours de la Croix-Rouge

internationale, après quoi Aibai a été invité à organiser des activités similaires dans 30 autres universités. Le fait de faire participer les étudiants eux-mêmes a été déterminant pour le succès de ces activités. Une autre organisation, le groupe de soutien et de défense des droits Langue commune, basé à Beijing, mène également des activités éducatives et de lutte contre la discrimination et le harcèlement sur les campus universitaires. Ces efforts ont aidé à faire évoluer les attitudes et à créer une Alliance gays-hétéros de jeunes étudiants qui a joué un rôle clé dans l'organisation de campagnes anti-harcèlement.

- En Turquie, l'ONG Kaos GL se rend dans les universités sur leur invitation pour sensibiliser davantage les étudiants à l'homophobie et pour donner des cours ; en 2011, elle est ainsi intervenue dans 19 universités de 17 villes différentes. Kaos GL travaille en étroite liaison avec les principaux syndicats d'enseignants turcs et avec les services d'orientation des établissements scolaires.
- Au Chili, l'ONG MUMS organise des ateliers dans les écoles de Santiago, sous les auspices de la municipalité, afin de discuter des brimades et de la violence à l'école dans le cadre d'une réflexion sur la diversité sexuelle¹⁴⁵.
- ABqueer est une association allemande qui s'emploie, avec le soutien du gouvernement, à combattre les brimades homophobes dans les écoles primaires et secondaires en intervenant auprès des élèves dans leurs établissements et en formant les enseignants. L'approche utilisée dans les écoles est celle des échanges entre pairs, et les discussions sont animées par des jeunes gays, lesbiennes, bisexuel(le)s et transgenres.
- La GALE intervient dans les écoles sur le thème de la diversité et des brimades homophobes aux Pays-Bas et dans un certain nombre d'autres pays, et soutient par exemple la mise en œuvre de projets pilotes par des partenaires locaux au Pérou, en Colombie et au Chili.

¹⁴⁵ MUMS (Chili). www.mums.cl

Utilisation des médias

Dans certains pays, les médias sont mis à contribution pour faire prendre conscience du problème de l'homophobie et des brimades homophobes dans les écoles. En Irlande, la campagne Stand Up ! (Debout !) de l'ONG BeLonG To¹⁴⁶ a utilisé des enregistrements vidéo de déclarations et de spectacles de théâtre pour encourager les élèves et les membres du personnel hétérosexuels à se mobiliser contre l'homophobie ; plus de 900 000 personnes les ont vus.

Pour sensibiliser l'opinion à la question de la diversité sexuelle, l'Institut des études sociales, économiques et environnementales du Viet Nam organise des stages de formation pour les responsables de la propagande, ainsi que des cours où l'on apprend aux journalistes à écrire des articles plus objectifs sur les minorités sexuelles.

It Gets Better (Les choses s'arrangent)¹⁴⁷ est un projet basé sur l'Internet lancé en 2010 aux États-Unis après une vague de suicides chez des adolescents victimes de brimades parce qu'ils étaient gays ou étaient perçus comme tels. Ce projet vise à prévenir les suicides en faisant passer le message que la vie de ces jeunes va aller en s'améliorant. Il a connu une croissance rapide avec plus de 200 vidéos téléchargées la première semaine et la chaîne dédiée sur YouTube a atteint le seuil de 650 vidéos la semaine suivante. Le site Web totalise plus de 22 000 contributions de personnes de toutes orientations sexuelles, y compris de nombreuses célébrités. Un recueil d'essais issus du projet a été publié en mars 2011.

Travailler avec les syndicats d'enseignants

En Espagne, les syndicats d'enseignants organisent régulièrement à l'intention de leurs membres des formations sur le harcèlement homophobe et les questions connexes. En Pologne, la Campagne contre l'homophobie a été l'occasion de nouer des liens de partenariat étroits avec le Syndicat des enseignants polonais, ce qui a donné lieu à des rapports et à des allocutions prononcées lors de différentes manifestations, ainsi qu'à des accords de coorganisation de séances de formation.

¹⁴⁶ BeLonGTo. Stand Up_! Lets support out LGBT friends (vidéo). www.belongto.org

¹⁴⁷ It Gets Better Project. <http://www.itgetsbetter.org/>



5. CONCLUSIONS

Comme le note le Sous-Directeur général pour l'éducation dans l'avant-propos, le harcèlement homophobe est un problème global. C'est une atteinte aux droits de l'homme et un frein à notre capacité d'assurer une éducation de qualité pour tous.

Ce volume de la série sur les politiques rationnelles et les bonnes pratiques répond à un besoin ressenti par les enseignants, les responsables administratifs, les décideurs et les autres acteurs de l'éducation en présentant des conseils pratiques sur la manière de faire face au harcèlement homophobe pour offrir aux élèves davantage de sécurité. La lutte contre le harcèlement et les brimades homophobes se heurte à de nombreux obstacles, en particulier dans les contextes où l'homosexualité est une question sensible ou est réprimée par la loi. Il est néanmoins possible de prendre pour point de départ d'autres initiatives, comme les politiques et les interventions visant à combattre la violence et les brimades en milieu éducatif, lesquelles offrent des possibilités de s'attaquer aux brimades homophobes.

Les exemples que nous avons présentés montrent à travers des situations très variées dans différentes régions du monde qu'il est partout possible de lutter contre le harcèlement dans les écoles et à travers elles.

Pour réitérer l'appel lancé par le Sous-Directeur général, nous vous invitons à utiliser ce volume, à le faire connaître à vos collègues et à vos partenaires et à partager vos données d'expérience. Il est possible de mettre fin aux brimades homophobes, à condition d'agir. Nous espérons que les suggestions contenues dans cette brochure vous aideront à offrir aux élèves une plus grande sécurité et à contribuer à assurer à tous une éducation de qualité.

RÉFÉRENCES

- Alexander M. et Santo J. 2011. Effects of homophobic versus non-homophobic victimisation on school commitment and the moderating effect of teacher attitudes in Brazilian public schools. *Journal of LGBT Youth*, 8, p. 289-308.
- Australian Research Centre in Sex, Health and Society. *How to support sexual diversity in schools : A checklist*. Melbourne, La Trobe University. <http://www.latrobe.edu.au/arcs/hs/downloads/arcs/hs-research-publications/SexualDiversityChecklist.pdf>
- *Babu Pant and others v Government of Nepal and others*. 2007. Nepal Supreme Court.
- Behind the Mask. 2010. <http://www.mask.org.za/homophobia-at-schools>
- BeLonG To et OMCYA. 2010. *Addressing Homophobia : Guideline for the Youth Sector*. http://www.dcy.gov.ie/documents/publications/Addressing_Homophobia_270710.pdf
- Béres-Deák R. et Rédei D. 2011. *Images of Hungarian teenagers about homosexuals – experiences of a school project*. <http://www.sociologija.si/wp-content/uploads/2011/04/Abstrakti.pdf>
- Bondyopadhyay A., Khan S., Mulji K. 2005. *From the front line : A report of a study into the impact of social, legal and judicial impediments to sexual health promotion, care and support for males who have sex with males in Bangladesh and India*. Naz Foundation International.
- Caceres C. et al. 2009. *Review of legal frameworks and the situation of human rights related to sexual diversity in low and middle-income countries*. Genève, ONUSIDA.
- Caceres C. et al. 2011. *Final report : Estudio a través de Internet sobre "Bullying", y sus manifestaciones homofóbicas en escuelas de Chile, Guatemala, México y Perú, y su impacto en la salud de jóvenes varones entre 18 y 24 años*.
- Canadian Safe School Network. 2008. *Kids Who Witness Bullying*. <http://www.canadiansafeschools.com/students/stand/bystander.htm>
- Cara Friend and The Rainbow Project 2011. *The Education Equality Curriculum Guide Supporting teachers in tackling homophobia in school*. Northern Ireland: Cara Friend and The Rainbow Project.
- Carolan, F. et Redmond, S. 2003. *The needs of young people in Northern Ireland who identify as lesbian, gay, bisexual and/or transgender (LGBT)*. Belfast, Youthnet.
- Clements-Nolle K. et al. 2009. Attempted suicide among transgender persons : The influence of gender-based discrimination and victimisation. *Journal of Homosexuality*. 51(3), p. 53-69.
- Cohen, J., McCabe, E.M., Michelli, N.M. et Pickeral, T. 2009. School Climate : Research, Policy, Teacher education and Practice. *Teachers College Record*. 111(1), p. 180-213.
- Conseil de l'Europe. 2011. *La discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre en Europe*, 2^e éd. Paris, Conseil de l'Europe. http://www.coe.int/t/commissioner/Source/LGBT/LGBTStudy2011_fr.pdf
- Currie C. et al. (dir. publ.) 2008. *Inequalities in young people's health : Health Behaviour in School-aged Children*. International report from the 2005/2006 survey. Copenhagen, Bureau régional de l'OMS pour l'Europe.
- Dankmeijer, P. 2001. *Gerapporteerde onveiligheid door homojongeren vergeleken met heterojongeren*. Amsterdam, Empowerment Lifestyle Services.
- Dankmeijer, P. 2006. *Homo-en transseksuele aandachtspunten in de leerlingenbegeleiding*. Leerlingenbegeleiding, Kluwer. http://www.edudivers.nl/doc/peters_publicaties/Dankmeijer%20%27Gerapporteerde%20onveiligheid%20door%20homojongeren%20vergeleken%20met%20heterojongeren%27%20%282001%29.pdf
- Dankmeijer, P. (dir. publ.) 2011. *GALE Toolkit Working with Schools 1.0. Tools for school consultants, principals, teachers, learners and parents to integrate adequate attention of lesbian, gay, bisexual and transgender topics in curricula and school policies*. Amsterdam, GALE The Global Alliance for LGBT Education.
- Dannel B. et Paterson E. 2011. *Challenging homophobia together, research report and a guide to developing strategic partnerships in education*. Écosse, LGBTI Youth Scotland.
- Dubel et Hielkema (dir. publ.). 2010. *Gay and lesbian rights are human rights*. La Haye, HIVOS Education Development Center. www.edc.org
- Internationale de l'éducation. 2009. *Les établissements scolaires doivent être des havres de paix. Déclaration de l'Internationale de l'éducation*. http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/2009_leaflet_Schools-As-Safe-Sanctuaries_fr.pdf
- Fridae. 2010. <http://www.fridae.org/newsfeatures/2010/08/13/10223.hong-kong-ngo-fightshomophobia-in-schools>
- Galan et al. 2009. Achieving real equality : A work in progress for LGBT youth in Spain. *Journal of LGBT Youth*. 6(2), p. 272-287.
- Gay and Lesbian Network. 2011. *Homophobia in schools in Pietermaritzburg*. Pietermaritzburg, Gay and Lesbian Network.

- Gay JapanNews, Global Rights *et al.* 2008. *The violations of the rights of lesbian, gay, bisexual and transgender persons in Japan. A Shadow Report Submitted to the Human Rights Committee.* <http://www.iglhrc.org/binary-data/ATTACHMENT/file/000/000/159-1.pdf>
- Geiger B., Fischer M. 2006. Will Words Ever Harm Me? Escalation from Verbal to Physical Abuse in Sixthgrade Classrooms. *Journal of Interpersonal Violence.* 21(3), p. 337-57.
- GLEN, Department of Education and Science, 2001. *Lesbian, gay and bisexual students in post-primary schools, guidance for principals and school leaders.* Irlande, GLEN.
- GLSEN. 2009. *National school climate survey: The experiences of lesbian, gay, bisexual and transgender youth in our nation's schools.* New York, GLSEN.
- GLSEN. 2010. GLSEN Report : NYC Respect for All Trainings Increase Staff Competency at Addressing Anti-LGBT Bullying. <http://www.glsen.org/cgi-bin/iowa/all/news/record/2587.html>
- GLSEN. 2012. *Ready, Set, Respect : Elementary School Toolkit.* New York, GLSEN.
- GLSEN et Harris Interactive. 2012. *Playgrounds and Prejudice : Elementary School Climate in the United States, A Survey of Students and Teachers.* New York, GLSEN.
- Goodenow C. *et al.* 2006. School support groups, other school factors, and the safety of sexual minority adolescents, *Psychology in the Schools.* 43(5), p. 573-589.
- Gouvernement irlandais, 1995. *Charting Our Education Future.* Dublin, Government Publications.
- Green M. 2006. Bullying in Schools : A Plea for a Measure of Human Rights. *Journal of Social Issues,* 62(1): p. 63-79.
- Greytak E. *et al.* 2009. *Harsh realities : The experiences of transgender youth in our nation's schools.* New York, GLSEN.
- Groundspark. <http://groundspark.org/our-films-andcampaigns/elementary>
- Harris Interactive et GLSEN. 2005. *From teasing to torment : School climate in America, a survey of teachers and learners.* New York, GLSEN.
- Helem. <http://www.helem.net/>
- Hendrickson M. 2007. You have to be strong to be gay : Bullying and educational attainment in LGB New Zealanders. *Journal of Gay and Lesbian Social Services.* 19 (3/4), p. 67-85.
- Hillier A., Turner A., Mitchell A. 2005. *Writing themselves in again : 6 years on. The 2nd national report on the sexual health & well-being of same sex attracted young people in Australia.* Melbourne, Australian Research Centre in Sex, Health and Society (ARCSHS), La Trobe University.
- Hillier *et al.* 2010. *Writing themselves in 3. The third national study on the sexual health and well-being of same sex attracted and gender questioning young people.* Melbourne, Australian Research Centre in Sex, Health and Society (ARCSHS), La Trobe University.
- House Bill 1483 : *An Act Defining Discrimination on the Basis of Gender Identity and Providing Penalties Therefore* (Philippines).
- Hunt, R. et Jensen, J. 2007. *The experiences of young gay people in Britain's schools.* The School Report. Royaume-Uni, Stonewall.
- Inclou Gais i lesbianes en l'educacio. <http://www.arsmm.com/quadersn et Xega>. <http://xega.org/xega/>
- IGLYO. 2007. *Guidelines for LGBTIQ-inclusive education.* Bruxelles, IGLYO. http://www.iglyo.com/content/files/educational/IGLYO_Educational-Guidelines.pdf
- Institute of Education Sciences. 2009. Indicators of School Crime and Safety. http://nces.ed.gov/programs/crimeindicators/crimeindicators2009/ind_11.asp
- Commission internationale de juristes. 2007. *Les principes de Yogyakarta. Principes sur l'application de la législation internationale des droits humains en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre* http://www.yogyakartaprinclples.org/princlples_fr.pdf.
- Jennett M. 2004. *Stand up for us, challenging homophobia in schools.* Royaume Uni, Department of Health.
- Jolly S. 2010. *Poverty and sexuality : What are the connections? Overview and literature review.* Stockholm, SIDA.
- Jones, N., Moore, K., Villar-Marquez, E., Broadbent, E. 2008. *Painful lessons : the politics of preventing sexual violence and bullying at school.* Woking/Londres, Plan/Overseas Development Institute. (Working Paper 295).
- Jones, T. 2011. *Sexual subjects : GLBTIQ student subjectivities in Australian Education Policy.* Thèse non publiée, La Trobe University.
- Juvonen, J. et Gross, E.F. 2008. Extending the school grounds? Bullying experiences in cyberspace. *J Sch Health.* 78(9), p. 496-505.

- Kersten, A. et Sandfort, T. 1994. Lesbische en homoseksuele adolescenten in de schoolsituatie. Utrecht: Interfacultaire Werkgroep Homostudies. <http://www.edudivers.nl/doc/onderzoek/Kersten%20%27Homolesbische%20adolescenten%20in%20de%20schoolsituatie%27%201994.pdf>
- Kessel Schneider *et al.* 2012. Cyberbullying, School Bullying, and Psychological Distress : A Regional Census of High School Students. *American Journal of Public Health*. 102(1), p. 171-177.
- Keuzenkamp, S. 2010. *Steeds gewoner, nooit gewoon. Acceptatie van homoseksualiteit in Nederland*. La Haye, Sociaal en Cultureel Planbureau.
- Kim, Y.S. 2008. *Bullying and suicide : A Review*. *Int J Adolesc Med Health*. 20(2), p. 133-154.
- Kimmel, M., Aronson, A., 2003. *Men and Masculinities ; A Social, Cultural, and Historical Encyclopedia*. Californie, ABC-CLIO.
- Kosciw J. et Diaz E. 2006. *2005 National School Climate Survey : The experiences of lesbian, gay, bisexual, and transgender youth in our nation's schools*. New York, GLSEN.
- Kosciw J.G., Greytak E.A. et Diaz E.M., 2009. Who, What, Where, When, and Why : Demographic and Ecological Factors Contributing to Hostile School Climate for Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender Youth. *Journal of Youth & Adolescence*, 38(7), p. 976-988.
- Le Monde Magazine, 11 juin 2011. Contre l'homophobie, un lycée catholique mobilisé.
- Lee, C. 2002. *The impact of belonging to a high school Gay Straight Alliance*. *High School Journal*. 85(3), p. 13.
- Leung T.C. *William Roy v. Secretary of Justice (2006) 4 HKLRD 211*, Hong Kong, SAR, Chine, Court of Appeals.
- LGBT Youth Scotland. 2011. *Challenging homophobia together, research report and a guide to developing strategic partnerships in education*. Écosse, LGBT Youth.
- Mayberry, M. 2006. School reform efforts for lesbian, gay, bisexual, and transgendered students, *The Clearing House*, 79(6), p. 262-264.
- Mayock, P *et al.* 2009. Supporting LGBT lives : *A study of the mental health and well-being of lesbian, gay, bisexual and transgender people*. Irlande, BeLonG To & GLEN.
- McCormack, Orla et Gleeson, Jim. 2010. Attitudes of parents of young men towards the inclusion of sexual orientation and homophobia on the Irish post-primary curriculum. *Gender and Education*, Vol. 22, 1.4, p. 385-400.
- McFarland, W. 2001. The legal duty to protect gay and lesbian learners from violence in school. *Professional School Counseling*. 4(3), p. 171-180.
- Minton *et al.* 2008. An exploratory survey of the experiences of homophobic bullying among lesbian, gay, bisexual and transgendered young people in Ireland. *Irish Educational Studies*. 27(2), p. 177-191.
- Mishna, F., Saini, M. et Solomon, S. 2009. Ongoing and online : children and youth's perceptions of cyber bullying. *Child Youth Serv Rev*. 31(12), p. 1222-1228.
- Morgan, R., Wellbeloved, J., et Marais C. (dir. publ.), 2009. *Trans : Transgender Life Stories from South Africa*. Johannesburg, Jacana.
- New Zealand AIDS Foundation, Out There, Rainbow Youth. 2004. *Safety in our Schools, an action kit for Aotearoa New Zealand schools to address sexual orientation prejudice*. Wellington, OutThere.
- Norman, J. 2004. *A survey of teachers on homophobic bullying in Irish second-level schools*. Dublin, School of Education Studies, Dublin City University.
- Ofstead (2012), The Framework for School Inspection. <http://www.ofsted.gov.uk/resources/framework-for-school-inspection-january-2012>
- Haut-Commissariat aux droits de l'homme. 2011. *Lois et pratiques discriminatoires et actes de violence dont sont victimes des personnes en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre*. A/HRC/19/41. http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/RegularSession/Session19/A-HRC-19-41_fr.pdf
- O'Higgins-Norman, J. 2008. Equality in the provision of social, personal and health education in the republic of Ireland : The case of homophobic bullying? *Pastoral Care in Education*. 26(2), p. 69-81.
- O'Higgins-Norman, J. 2009. Straight talking : Explorations on homosexuality and homophobia in secondary schools in Ireland. *Sex Education: Sexuality, Society and Learning*. 9(4), p. 381-393.
- O'Loan, S., McMillan, F., Motherwell, S., Bell, A. et Arshad, R., 2006. *Promoting equal Opportunities in Education : Project Two, Guidance in Dealing with Homophobic Incidents*. Edimbourg, Scottish Executive Education Department.
- OSCE *et al.* 2009. Éducation aux droits de l'homme dans les systèmes scolaires d'Europe, d'Asie centrale et d'Amérique du Nord. Recueil de bonnes pratiques. Pologne : Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE. http://www.hrea.org/erc/Library/display_doc.php?url=http%3A%2F%2Fwww.hrea.org%2Fpubs%2FHREC%2FOMPENDIUMGOODPRACTICES_rev251109_fr.pdf&external=N

- O'Shaughnessy, M., Russell, S.T., Heck, K., Calhoun, C. et Laub, C. 2004. *Safe Place to Learn: Consequences of Harassment Based on Actual or Perceived Sexual Orientation and Gender Non-Conformity and Steps for Making Schools Safer*. San Francisco, CA, California Safe Schools Coalition.
- Olweus, D. 1994. Bullying at school: basic facts and effects of a school based intervention program. *J Child Psychol Psychiatry*. 35(7), p. 1171-90.
- Pinheiro, P.S., (2006), *Rapport sur la violence à l'encontre des enfants*. Genève, Étude du Secrétaire général sur la violence à l'encontre des enfants. <http://www.unviolencestudy.org/french/index.html>
- Pizmony-Levy et al. 2008. Do my teachers care I'm gay? Israeli lesbian/gay school learners' experiences at their schools. *Journal of LGBT Youth*. 5(2), p. 33-61.
- Portail gay. 2011. A Berlin, la lutte contre l'homophobie commence à l'école primaire. <http://www.portailgay.eu/spip.php?article7083>
- Pride and Prejudice. <http://www.prideandprejudice.com.au/index2.htm>
- Sécurité publique Canada. La prévention de l'intimidation à l'école. <http://www.securitepublique.gc.ca/res/cp/res/bully-fra.aspx>
- Rebeyrol, A. et al. 2010. *2008 Rapport sur la prévention des discriminations à raison de l'orientation sexuelle en milieu scolaire*. Paris, Ministère de l'éducation nationale.
- Russell S. et al. 2009. Youth empowerment and high school Gay Straight Alliances. *Journal of Youth & Adolescence*. 38(7), p. 891-903.
- Russell, S., J. Kosciw, S. Horn et E. Saewyc, 2010. Safe Schools Policy for LGBTQ Students. Social Policy report; 24 (4), p. 1-24.
- Russell, S., McGuire, J., Laub, C. et Manke, E. 2006. *LGBT student safety : Steps schools can take, (California Safe Schools Coalition Research Brief No.3)*. San Francisco, California Safe Schools Coalition.
- Salmon G., James A., Smith D.M. 1996. Bullying in schools : self reported anxiety, depression, and self esteem in secondary school children. *BMJ*. 317(7163), p. 924-925.
- Smith, P. et al. (dir. publ.). 2004. *Bullying in Schools : How Successful Can Interventions Be?* Cambridge, Cambridge University Press.
- SOS Homophobie, Analyse statistique des résultats de l'enquête sur l'homophobie en milieu scolaire. http://www.sos-homophobie.org/sites/default/files/analyse_enquete_milieu_scolaire.pdf?q=documents/analyse_enquete_milieu_scolaire.pdf
- Stonewall. Education for All Campaign. http://www.stonewall.org.uk/at_school/education_for_all/default.asp
- Stonewall. Stonewall education guide : Oh no! Not the gay thing!, leaflet on religious education. http://www.stonewall.org.uk/at_school/education_for_all/quick_links/education_resources/4009.asp
- Stonewall. 2011. Initial Teacher Training : Developing an inclusive programme of study. http://www.stonewall.org.uk/at_school/education_for_all/teacher_training/default.asp
- Stonewall. 2008. Prescription for change. http://www.stonewall.org.uk/documents/prescription_for_change.pdf
- Stonewall. 2009. The Teachers' Report. http://www.stonewall.org.uk/at_school/education_for_all/quick_links/education_resources/4003.asp
- Stonewall. 2007. The School Report. http://www.stonewall.org.uk/at_school/education_for_all/quick_links/education_resources/4004.asp
- Stonewall. Working with faith communities. Stonewall education guide. http://www.stonewall.org.uk/at_school/education_for_all/quick_links/education_resources/5761.asp
- Stop Bullying! Canada. <http://stopbullyingcanada.wordpress.com/statistic/>
- Szalacha, L. 2003. Safer sexual diversity climates : Lessons learned from an evaluation of Massachusetts safe schools program for gay and lesbian learners. *American Journal of Education*. 110(1), p. 58-88.
- Takacs, J. 2006. *Social exclusion of young lesbian, gay, bisexual and transgender people in Europe*. Bruxelles, ILGAEurope et IGLYO.
- Taylor et al. 2011. *Every class in every school : The first national climate survey on homophobia, biphobia and transphobia in Canadian schools*. Final Report. Toronto, Egale Canada Human Rights Trust.
- Telljohann, S.K. et Price, J.H., 1993. A Qualitative Examination of Adolescent Homosexuals' Life Experiences : Ramifications for School Personnel. *Journal of Homosexuality*, 26:1, p. 41-56 dans The Equality Authority, 2010. O'Higgins-Norman, J., en coll. avec Goldrick, M. et Harrison, K. *Addressing Homophobic Bullying in Second-Level Schools*.
- Assemblée générale des Nations Unies. 2011. *Conseil des droits de l'homme. Dix-septième session : Suivi et application de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne*. <http://www.un.org/Docs/journal/asp/ws.asp?m=A/HRC/17/L.9/Rev.1>

- Secrétaire général des Nations Unies. (mars 2012). Video message to Human Rights Council Meeting on Violence and Discrimination based on Sexual Orientation or Gender Identity. <http://www.un.org/sg/statements/index.asp?nid=5900>.
- Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon, 8 décembre 2011. <http://www.un.org/sg/statements/?nid=5747>
- Étude du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants. 2005. Regional Desk Review : North America. <http://www.unicef.org/violencestudy/>
- Organisation des Nations Unies. 2000. Déclaration du Millénaire. New York, ONU Organisation des Nations Unies. <http://www.un.org/french/millenaire/ares552f.htm>
- UNESCO. 1994. Déclaration de Salamanque. Paris, UNESCO. http://www.unesco.org/pv_obj_cache/pv_obj_id_4978E29B43C8A7816600DAA3D89A3A3B87330300/filename/SALAMA_F.PDF
- UNESCO. 2005. Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2005. Paris, UNESCO. <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001374/137403f.pdf>
- UNESCO. 2009. Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle : une approche factuelle à l'intention des établissements scolaires, des enseignants et des professionnels de l'éducation à la santé. Paris : UNESCO. <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001832/183281f.pdf>
- UNESCO. 2009. Principes directeurs pour l'inclusion dans l'éducation. Paris : UNESCO. <http://unesdoc.unesco.org/images/0017/001778/177849f.pdf>
- UNESCO (Representative in Brazil). 2009. http://www.ypinaction.org/files/01/94/Homophobia_in_schools.pdf
- UNESCO. 2011. En finir avec la violence à l'école : guide à l'intention des enseignants. <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001841/184162f.pdf>
- UNESCO et UNICEF. 2007. Une approche de l'éducation pour tous fondée sur les droits de l'homme. Paris : UNESCO. <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001588/158891f.pdf>
- UPCH/OPS. 2011. Estudio a través de internet sobre bullying y sus manifestaciones homofóbicas en escuelas de Chile, Guatemala, México y Perú (sous presse).
- Warwick I, Douglas. 2001. Safe for all, a best practice guide to prevent homophobic bullying in secondary schools. Education Policy Research Unit, Institute of Education, University of London.
- Welcoming Schools. The Welcoming Schools Guide. <http://www.welcomingschools.org/about/>
- Forum mondial sur l'éducation. 2000. Cadre d'action de Dakar. Paris, UNESCO. <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001211/121147f.pdf>

Crédits photos :

- p. 11: © P. Pothipun
- p. 13: © 2009 C. Danon-Boileau
- p. 16: © UNESCO/Alberto Jonquières
- p. 19: © UNESCO/K. Benjamaneepairoj
- p. 21: © 2003 Niagia Santuah, Courtesy of Photoshare
- p. 25: © UNESCO/J. Liang
- p. 29: © UNESCO/José Gabriel Ruiz Lembo
- p. 32: © P. Pothipun
- p. 34: © 2005 Gay and Lesbian Memory in Action (GALA)/J. Bloch
- p. 37: © UNESCO/J. Liang
- p. 38: © 2005 Gay and Lesbian Memory in Action (GALA)/J. Bloch
- p. 47: © BeLonG To Youth Services & The Equality Authority Ireland
- p. 53: © 2005 Gay and Lesbian Memory in Action (GALA)/Z. Muholi

8

BROCHURE

POLITIQUES RATIONNELLES ET BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION AU VIH ET À LA SANTÉ

Réponses du secteur de l'éducation au harcèlement homophobe

Cette brochure est la huitième d'une série de publications qui traitent des principaux aspects du travail de l'UNESCO concernant le rôle du secteur de l'éducation face au VIH et au SIDA. Elle représente la première d'un certain nombre de contributions à la promotion de la santé scolaire qui seront publiées par l'UNESCO pour compléter son travail dans le domaine de la prévention du VIH et de l'éducation sexuelle. La brochure examine le contexte, l'ampleur et l'impact du harcèlement et des brimades homophobes et propose une synthèse des enseignements tirés de l'expérience ainsi que des politiques rationnelles et des bonnes pratiques dont le secteur de l'éducation pourrait s'inspirer pour faire face au harcèlement homophobe.

La brochure n° 1 de la série passe en revue les raisons qui font que le VIH et le SIDA sont un enjeu important pour le secteur de l'éducation, met en évidence les points faibles des politiques et programmes conçus pour y faire face et relève les lacunes dans les données disponibles. La brochure n° 2 examine les questions en rapport avec le VIH et le SIDA qui intéressent les apprenants, notamment le droit et l'accès à l'éducation, la protection, les connaissances et les compétences, et l'attention et le soutien. La brochure n° 3 traite des questions en rapport avec le VIH et le SIDA qui concernent les éducateurs, comme la formation, la déontologie, et l'attention et le soutien. La brochure n° 4 se concentre sur le rôle et l'importance des partenariats stratégiques s'agissant de développer l'action du secteur de l'éducation pour répondre au VIH et au SIDA, et la brochure n° 5 étudie, exemples à l'appui, la question de l'efficacité de l'apprentissage. La brochure n° 6 examine l'importance essentielle de la formation initiale des enseignants pour une éducation sexuelle et une éducation de prévention du VIH efficaces. La brochure n° 7 illustre les liens existant entre genre, VIH et éducation, et présente l'état actuel de la réflexion et l'expérience accumulée, les approches novatrices et les enseignements qui ont été tirés afin d'éclairer l'élaboration des politiques et des programmes.

Cette brochure s'adresse principalement aux décideurs, planificateurs et gestionnaires du secteur de l'éducation. Nous espérons qu'elle sera également utile aux conseils d'établissement, aux responsables administratifs, aux directeurs d'école, aux enseignants et aux autres éducateurs qui s'efforcent de lever certains des obstacles à la création d'environnements d'apprentissage sains.

Pour plus d'information sur le travail de l'UNESCO en matière d'éducation au VIH et à la santé, consulter le site <http://www.unesco.org/aids> et www.unesco.org/new/health-education



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

